

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Supérieure du Commerce

Koléa

**Mémoire pour l'obtention du diplôme de
Master en sciences financières et comptabilité**

Spécialité : Monnaie, Finance et Bank

Thème :

**LE FINANCEMENT BANCAIRE DU CYCLE
D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES Algériennes**

(Cas : banque Al Salam)

Présenter par :

BOUNECHADA Mehdi

Encadré par :

Pr. TARI Mohamed Larbi

**Lieu du stage : AL SALAM BANK ALGERIA, 233 rue
Ahmed Ouaked, Dely Ibrahim**

Période de stage : 15/02/2023 au 14/05/2023

Année universitaire : 2022/2023

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Supérieure du Commerce

Koléa

**Mémoire pour l'obtention du diplôme de
Master en sciences financières et comptabilité**

Spécialité : Monnaie, Finance et Bank

Thème :

**LE FINANCEMENT BANCAIRE DU CYCLE
D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES Algériennes**

(Cas : banque Al Salam)

Présenter par :

BOUNECHADA Mehdi

Encadré par :

Pr. TARI Mohamed Larbi

**Lieu du stage : AL SALAM BANK ALGERIA, 233 rue
Ahmed Ouaked, Dely Ibrahim**

Période de stage : 15/02/2023 au 14/05/2023

Année universitaire : 2022/2023

DEDICASE

À mes parents, frères et sœurs, amis et à tous ceux qui ont contribué à cette étude,

Je suis ravi de partager avec vous mon travail final. Ce projet représente une étape importante de mon parcours académique et je vous suis reconnaissant de me donner l'opportunité de le partager avec vous.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous pour votre soutien, vos encouragements et vos contributions tout au long de ce processus. Vos conseils, vos idées et vos discussions ont enrichi mon travail et ont approfondi ma compréhension du sujet.

Je vous remercie de votre temps et de votre soutien. Je reste à votre disposition pour toute discussion ou clarification supplémentaire.

MEHDI,

Remerciement

Au terme de ce travail, je remercie **ALLAH** de m'avoir donné la santé, le courage et la volonté pour mener à bien ce mémoire.

Je tiens à exprimer ma gratitude à mon promoteur TARI Mohamed Larbi pour ses conseils, son aide et sa disponibilité.

Je remercie Mr. ZITOUNI Mohamed, mon encadrant dans la banque AL SALAM, Dely Ibrahim pour ses conseils et sa disponibilité et pour son aide dans le cas pratique.

Je tiens à remercier mes chères parentes.

Enfin, je veux remercier tous ceux qui ont participé dans l'élaboration de ce travail.

Sommaire

| | |
|---|-------------------------------------|
| DEDICACE : | Error! Bookmark not defined. |
| Remerciement : | Error! Bookmark not defined. |
| Sommaire : | Error! Bookmark not defined. |
| Résumé | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des figures : | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des tableaux : | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des abréviations : | Error! Bookmark not defined. |
| Introduction Générale | 1 |
| Chapitre 1 : Notions de base sur la banque et l'entreprise | 1 |
| Section 01 : les termes de base de l'entreprise | 3 |
| Section 02 : généralités sur la banque : | 9 |
| Section 03 : Généralités sur les crédits bancaires | 15 |
| Chapitre 2 : Le cycle d'exploitation et son financement | 31 |
| Section 01 : Notions de base sur le cycle d'exploitation | 33 |
| Section 02 : Diagnostic financier du cycle d'exploitation | 39 |
| Section 03 : le financement du cycle d'exploitation | 54 |
| Chapitre 3 : étude de cas Al Salam banque | 64 |
| Section 01 : les concepts généraux sur Al Salam Bank | 65 |
| Section 02 : Mécanismes de financement d'Al Salam Bank | 74 |
| Section 03 : Etude et analyse financière d'un dossier d'exploitation (un renouvellement) | 79 |
| Conclusion Générale | 103 |
| Bibliographie | 107 |
| Les annexes | 100 |
| Table des matières | 123 |

Cette étude se concentre sur une exploration du secteur des banques-entreprises.

Tout d'abord on a traité les notions de base de la banque et les entreprises ainsi que les types de crédits bancaires, en présentant les risques et les garanties liées à ce dernier. Ensuite on a détaillé la notion du cycle d'exploitation, leurs phases et son financement par la banque ainsi que le diagnostic financier du cycle d'exploitation.

En fin, on a étudié et analyser un dossier de financement du cycle d'exploitation d'une entreprise au sein du banque AL SALAM de l'entretien à l'analyse économique jusqu'à l'analyse financière et la décision. Dans cette étude on a réalisé l'importance du financement bancaire pour le déroulement du cycle d'exploitation et la pérennité de l'entreprise, Mais cela peut conduire à une forte dépendance de l'entreprise vis-à-vis de la banque alors que l'entreprise doit mettre en place une gestion financière rigoureuse pour optimiser leurs flux de trésorerie, réduire leurs dépenses non essentielles et maintenir des réserves de liquidités adéquates, diversifier les sources de financement, amélioration de la rentabilité.

Mots clés : la banque, l'entreprise, cycle d'exploitation, besoin en fonds de roulement, les crédits d'exploitation.

Summary

This study focuses on exploring the banking-corporate sector.

First, we discussed the basic concepts of banking and companies, as well as types of bank loans, while presenting the risks and guarantees associated with them. Then, we detailed the notion of the operating cycle, its phases, and its financing by the bank, along with the financial diagnosis of the operating cycle.

Finally, we studied and analyzed a financing file for the operating cycle of a company within AL SALAM bank, from maintenance to economic analysis, financial analysis, and decision-making. In this study, we realized the importance of bank financing for the smooth operation of the operating cycle and the sustainability of the company. However, this can lead to a strong dependence of the company on the bank, while the company should establish rigorous financial management to optimize cash flows, reduce non-essential expenses, maintain adequate liquidity reserves, diversify sources of funding, and improve profitability.

Keywords: bank, company, operating cycle, working capital requirement, operating credits.

Liste des figures

| | |
|---|-----------|
| Figure 1 : Les différentes phases de cycle d'exploitation..... | 34 |
| Figure 2: cycle d'exploitation industriel..... | 37 |
| Figure 3 : cycle d'exploitation commercial | 37 |
| Figure 4 : cycle d'exploitation d'une entreprise de prestation des services..... | 38 |
| Figure 5: Principe de fonctionnement de la MOUDARABA | 68 |
| Figure 6: Principe de fonctionnement de la MOUCHARAKA..... | 68 |
| Figure 7 : Principe de fonctionnement de la MOURABAHA | 69 |
| Figure 8 : Principe de fonctionnement de l'IJARA..... | 70 |
| Figure 9 : Principe de fonctionnement de Bai al Salam..... | 70 |

Liste des tableaux

| | |
|--|-------------------------------------|
| Table 1: Les crédits par caisse | 17 |
| Table 2: Les prêts personnels :..... | 17 |
| Table 3 : Présentation du tableau des soldes intermédiaire de gestion | 45 |
| Table 4: les ratios d'activité et les ratios de structure : | Error! Bookmark not defined. |
| Table 5: les ratios de liquidité, d'endettement et de solvabilité | 52 |
| Table 6: les ratios de rentabilité..... | 53 |
| Table 7: les informations du client..... | 80 |
| Table 8 : détails sur les crédits accordés | 81 |
| Table 9: les garanties octroyer | 81 |
| Table 10 : conditions préalables proposé approuvé par les comités..... | 82 |
| Table 11 : Exceptions avec la politique de crédit | 82 |
| Table 12: Mouvement et travail parallèle du compte auprès de la Banque Al Salam Algérie (en millions de dinars) | 83 |
| Table 13: Mouvement et travail parallèle du compte auprès de la Banque Al Salam Algérie (en millions de dinars) | 83 |
| Table 14: Etude de marché (clientèle + fournisseurs)..... | 88 |
| Table 15: les informations sur la société liée xy..... | 90 |
| Table 16 : informations financières sur la société lié xy | 90 |
| Table 17: les crédits de Sarl x y existants avec la banque..... | 92 |
| Table 18 les mouvements et travaux parallèle du groupe avec Al Salam banque Algeria | 92 |
| Table 19 : Les états financier | 93 |
| Table 20 : Analyse de la capacité de paiement | 97 |
| Table 21 : la période de rotation du capital et BFR..... | 98 |
| Table 22 : les forces et les faiblesses de l'entreprise x..... | 98 |

Liste des abréviations

- **BFR** : Besoin en fonds de roulement ;
- **CA** : Chiffre d'affaires ;
- **CAF** : Capacité d'autofinancement ;
- **CLT** : Crédit à Long Terme ;
- **CMT** : Crédit à Moyen Terme ;
- **DZD** : Dinar algérien ;
- **DCT** : Dettes à court terme ;
- **DMLT** : Dettes à moyen et long terme ;
- **EBE** : Excédent brut d'exploitation ;
- EURL** : l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
- **FR** : Fond de Roulement ;
- **FRN** : Fonds de roulement net ;
- **HT** : Hors taxes ;
- **IBS** : Impôt sur le bénéfice des sociétés ;
- RNC** : Résultat net comptable
- SA** : La société anonyme
- SARL** : La société à responsabilité limitée
- SCS** : Les sociétés en commande simple
- SNC** : La société en nom collectif
- **SPA** : Société par action
- **TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée ;
- **VA** : Valeur ajoutée ;
- **VD** : Valeurs Disponibles ;
- **VE** : Valeurs d'exploitation ;
- **VR** Valeurs réalisable ;



Introduction Générale

Une entreprise est une entité économique qui opère dans un environnement compétitif en vue de créer de la valeur en fournissant des biens ou des services sur le marché. Cependant, pour mener à bien ses activités et assurer leur pérennité, elle a souvent besoin de ressources financières supplémentaires, et c'est là que la banque entre en jeu.

La banque joue un rôle essentiel dans l'économie en offrant une gamme de services financiers aux entreprises et aux particuliers. En tant qu'intermédiaire, elle facilite la rencontre entre les déposants souhaitant placer leurs fonds et les emprunteurs ayant besoin de financement. Parmi les produits financiers proposés par les banques, les crédits bancaires occupent une place centrale.

Les crédits bancaires désignent des prêts octroyés par les banques aux entreprises pour répondre à leurs besoins de financement. Ils peuvent être utilisés pour diverses raisons, notamment pour soutenir le cycle d'exploitation de l'entreprise. Le cycle d'exploitation englobe l'ensemble des étapes nécessaires, depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à la vente des produits finis, en passant par la production et la distribution.

Avant d'approuver un prêt, la banque doit effectuer une analyse financière sur les états financiers de l'entreprise, alors le diagnostic financier du cycle d'exploitation permet d'évaluer la santé financière de l'entreprise et sa capacité à générer des liquidités à court terme. Il implique une analyse approfondie des différents postes du bilan et du compte de résultat liés au cycle d'exploitation, tels que les stocks, les créances clients et les dettes fournisseurs. Ce diagnostic permet de comprendre les points forts et les faiblesses de l'entreprise dans la gestion de son cycle d'exploitation, Et d'évaluer les risques auxquels la banque peut être exposée, puis d'obtenir les garanties qu'elle demandera à l'entreprise.

Après avoir faire le diagnostic financier, Pour le financement du cycle d'exploitation, les entreprises peuvent recourir à divers types de crédits bancaires. Parmi ceux-ci, on trouve le crédit de campagne, qui est accordé pour couvrir les besoins saisonniers de trésorerie liés à des activités spécifiques, comme l'agriculture ou le commerce de détail. Le découvert autorisé est un autre type de crédit utilisé par les entreprises pour faire face à des besoins ponctuels de trésorerie, en leur permettant de retirer plus d'argent de leur compte courant qu'il n'y en a réellement disponible. Enfin, le crédit de mobilisation des créances est une solution qui consiste à céder des créances clients à la banque en échange d'un financement immédiat.

Donc, au cours de notre recherche de documentation théorique qui porte sur le thème suivant : « **Le financement bancaire du cycle d'exploitation des entreprises Algériennes** », on va essayer de répondre à la problématique suivante :

Comment fonctionne le processus de financement bancaire du cycle d'exploitation d'une entreprise ?

La réponse de cette problématique fait appel à des réponses pour autres questions secondaires :

- Quel sont les moyens de financement du cycle d'exploitation ?
- Quels sont les risques et les garanties liés au financement bancaire des entreprises ?
- Quel est le chemin à suivre pour faire une analyse financière des états financiers de l'entreprise ?

Pour répondre effectivement à nos questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La banque offre les crédits bancaires comme source de financement pour satisfaire les besoins des entreprises.

Hypothèse 2 : La banque rencontre plusieurs risques dans le processus du financement bancaire, le principal risque est le risque de crédit qui a plusieurs types, mais la banque peut faire protéger grâce aux garanties requises de l'entreprise.

Hypothèse 3 : Il Ya plusieurs méthodes pour faire une analyse financier tel que : l'analyse rétrospective et l'analyse fonctionnelle le diagnostic financier est fait sur la base de : bilans, compte résultat, les ratios et autres outils.

Objectif de la recherche :

Cette étude a pour objectif d'expliquer le processus du financement bancaire du cycle d'exploitation, comprendre les besoins en fonds de roulement et identifier les sources de financement utiliser par la banque et la différence entre chaque type des crédits offertes.

La méthodologie de recherche :

La méthodologie de recherche adoptée comprenait plusieurs étapes clés, dont l'entretien non directif, l'étude documentaire et l'analyse des documents internes de la banque tels que les bilans, les TCR (Tableaux de Contrôle de la Rentabilité) et les soldes intermédiaires de gestion.

L'entretien non directif a été utilisé pour recueillir des informations de manière ouverte et approfondie, permettant ainsi de comprendre les perspectives et les expériences des professionnels du secteur bancaire impliqués dans l'étude.

Parallèlement, une étude documentaire approfondie a été réalisée. Cette approche a permis d'obtenir une vue d'ensemble du sujet de recherche et d'identifier les tendances et les pratiques émergentes.

En complément, une analyse des documents internes de la banque a été effectuée, cette analyse des données financières a permis d'évaluer la performance de l'entreprise demanderesse de crédit.

En combinant ces différentes méthodes de recherche, l'étude a bénéficié d'une approche objective.

Le choix et intérêt du sujet

J'ai choisi ce sujet de recherche en raison de mon vif intérêt pour le secteur de la banque/entreprise et ma passion pour l'étude du financement du cycle d'exploitation des entreprises, j'ai toujours été fasciné par les aspects financiers qui soutiennent les activités commerciales et j'ai été attiré par le rôle crucial joué par les banques dans le soutien des entreprises. C'est donc avec un grand intérêt personnel que j'ai décidé de me concentrer sur ce sujet de recherche, afin d'approfondir mes connaissances et de contribuer à la compréhension de ce domaine passionnant.

J'ai choisi la banque Al Salam en raison de sa transparence et de sa complétude. Al Salam est une institution financière respectée qui s'engage à fournir des services bancaires de qualité et transparents à ses clients.

Le plan de recherche :

Dans mon mémoire, j'ai abordé différents aspects liés aux notions de base sur la banque et l'entreprise. Tout d'abord, j'ai présenté les généralités sur l'entreprise, en définissant ce qu'est

Une entreprise et en explorant sa classification ainsi que ses caractéristiques. J'ai également examiné les activités typiques des entreprises

Ensuite, j'ai consacré une section à la banque, en définissant ce qu'est une banque et en mettant en évidence ses caractéristiques spécifiques. J'ai également abordé les différents types de banques existants.

Dans la suite de mon mémoire, j'ai traité des types de crédits bancaires, en explorant les différents crédits proposés par les banques, ainsi que les risques associés à ces crédits et les garanties qui peuvent être demandées.

Dans le chapitre 2, j'ai centré mon attention sur le cycle d'exploitation et son financement. J'ai commencé par définir le cycle d'exploitation et en détaillant ses différentes phases et composantes. Ensuite, j'ai examiné le diagnostic financier du cycle d'exploitation, permettant ainsi de comprendre comment évaluer la santé financière d'une entreprise à travers son cycle d'exploitation. Finalement, j'ai abordé le financement du cycle d'exploitation, en explorant les différents types de crédits spécifiquement conçus pour soutenir ce cycle.

Dans le chapitre 3, j'ai choisi de présenter Al Salam Bank en tant qu'exemple concret. J'ai commencé par une présentation générale de cette banque, puis j'ai analysé les mécanismes de financement spécifiques mis en place par Al Salam Bank. Enfin, j'ai étudié un dossier concret d'un crédit d'exploitation au sein d'Al Salam Bank, afin de mieux comprendre leur processus et leurs critères d'octroi de crédit.



*Chapitre 1 : Notions de base sur la
banque et l'entreprise*

Introduction :

Une entreprise est une organisation économique qui produit et vend des biens ou des services dans le but de réaliser un profit. Les entreprises peuvent être de différentes tailles, de la petite entreprise individuelle au géant multinational, et peuvent opérer dans une variété de secteurs, tels que l'industrie manufacturière, le commerce de détail, la finance, les services professionnels, la technologie et bien d'autres.

Les entreprises sont souvent créées dans le but de fournir un produit ou un service qui répond à un besoin ou à une demande du marché. Elles peuvent être fondées par un individu, une équipe de fondateurs, ou encore être le résultat de la fusion ou de l'acquisition d'autres entreprises. Les entreprises ont des structures organisationnelles et des cultures d'entreprise uniques qui déterminent leur mode de fonctionnement et leur succès.

Cependant, pour mener à bien leurs activités et atteindre leurs objectifs de croissance, les entreprises ont souvent besoin de capitaux supplémentaires. C'est là que les institutions bancaires jouent un rôle crucial en fournissant des services financiers essentiels, parmi lesquels l'octroi de crédits est l'un des plus importants.

Les crédits bancaires sont des instruments financiers qui permettent aux entreprises, ainsi qu'aux particuliers, d'emprunter de l'argent pour financer divers besoins financiers tels que des projets d'investissement, l'expansion des activités, l'acquisition d'actifs ou la gestion de la trésorerie. Les crédits bancaires offrent une source de financement indispensable pour soutenir la croissance et le développement économique.

Section 01 : les termes de base de l'entreprise

1 Généralités sur l'entreprise

1.1 Définition de l'entreprise :

1.1.1 Définition générale :

- « L'entreprise est une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente. » (G. BRESSY et C. KONKUYT ,2000)
- Une entreprise peut être décrite comme une organisation composée d'un groupe de personnes organisées hiérarchiquement, utilisant des ressources intellectuelles, physiques et financières pour extraire, transformer, transporter, distribuer des richesses ou fournir des services selon des objectifs définis par une direction, qu'elle soit individuelle ou collective, avec une combinaison variable de motivations liées au profit et à l'utilité sociale

1.1.2 L'entreprise au sens économique¹ :

L'entreprise est une organisation humaine à caractère économique ayant pour fonction de réaliser des produits par la mise en œuvre d'un processus spécifique : le processus d'entreprise.

Le caractère économique de l'entreprise résulte de la nature transactionnelle des échanges qu'elle réalise avec son environnement dans le cadre d'un marché. La valorisation de ces échanges se matérialise par la détermination d'un prix de transaction. Ce prix est fonction de la perception par les parties concernées de l'utilité du bien ou du service donnant lieu à l'échange, compte tenu de l'état du marché. Cette organisation humaine s'intègre dans un processus : le processus d'entreprise qui se décline en trois volets : commercial, production, financier.

1.2 Les caractéristiques de l'entreprise :

1. Structure juridique : Les entreprises peuvent avoir différentes structures juridiques, telles que les sociétés anonymes (SA), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les entreprises individuelles, etc.
2. Secteur d'activité : Les entreprises opèrent dans divers secteurs, tels que l'industrie, les services, l'agriculture, etc.

¹ Michel Salva, « Comprendre l'analyse financière », p.5

3. Taille : Les entreprises peuvent être classées en fonction de leur taille, par exemple, les petites et moyennes entreprises (PME), les grandes entreprises, etc.
4. Chiffre d'affaires : Il s'agit du montant total des ventes réalisées par une entreprise au cours d'une période donnée.
5. Nombre d'employés : Les entreprises peuvent avoir un nombre variable d'employés, allant de quelques personnes à plusieurs milliers.
6. Localisation : Les entreprises peuvent être situées dans une ou plusieurs régions.
7. Stratégie de marché : Les entreprises peuvent adopter différentes stratégies de marché, telles que la différenciation, le leadership en matière de coûts, la spécialisation, etc.
8. Culture d'entreprise : Il s'agit des valeurs, des croyances et des comportements partagés par les membres d'une organisation.²

1.3 Le rôle de l'entreprise :

1. L'entreprise est un organisme social qui a pour rôle de créer de la valeur pour la société en produisant des biens et des services.
2. L'entreprise est également responsable de la coordination des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la production.
3. La gestion des risques et des incertitudes associées à l'environnement économique et concurrentiel.
4. L'entreprise doit répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes, y compris les employés, les clients, les actionnaires, les fournisseurs et la communauté dans laquelle elle opère.
5. L'entreprise doit également se conformer aux normes éthiques et juridiques, et être un acteur responsable dans la société.³

1.4 Les catégories d'entreprises⁴ :

Les entreprises peuvent être classées selon leur taille, selon leur statut juridique ou selon la nature des détenteurs du capital : entreprises du secteur public ou entreprises du secteur privé.

² "Management : A Practical Introduction" Auteurs : Angelo Kinicki et Brian K. Williams, 9e édition

³ Peter Drucker, "L'Entreprise en action" (The Practice of Management), chapitre 1, "La gestion comme fonction sociale

⁴ <https://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/entreprise/48402> , consulter le 25/03/2023, à 17h00min

1.4.1 Les entreprises selon leur taille :

1.4.1.1 LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) :

La catégorie des PME est constituée d'entités qui emploient moins de 250 salariés et qui déclarent un chiffre d'affaires annuel, hors taxes, n'excédant pas 50 millions d'euros ou un bilan annuel n'excédant pas 43 millions d'euros.⁵

À l'intérieur des PME, on distingue la catégorie de **la très petite entreprise (TPE)**, qui emploie moins de 20 salariés et qui déclare un chiffre d'affaires annuel, hors taxes, ou un bilan annuel n'excédant pas 2 millions d'euros. Enfin, **la micro entreprise** est une entité qui emploie moins de 10 salariés et qui déclare un chiffre d'affaires annuel ou un bilan annuel ne dépassant pas le seuil de 2 millions d'euros.

1.4.1.2. LES GRANDES ENTREPRISES :

Ce sont les entreprises qui emploient au moins 5000 salariés, Caractérisées par la grande dimension (chiffre d'affaires, investis, bénéfices, capitalisation boursière). Les grandes entreprises sont le plus souvent présentes dans plusieurs nations : ce sont des sociétés transnationales (STN), actrices de premier plan dans le phénomène de la mondialisation.

1.4.1.2 LES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE (ETI) :

Ces entreprises, qui sont un peu plus de 4 000 en France, ont des effectifs compris entre 250 et 4 999 salariés. Elles se situent donc entre les PME et les grandes entreprises. Les pouvoirs publics cherchent à faciliter leur développement en raison de la contribution qu'elles pourraient apporter du point de vue des exportations, garantes d'un meilleur équilibre avec l'extérieur.

1.4.2 Les entreprises selon leur statut juridique :

L'existence légale de l'entreprise nécessite l'adoption d'une structure juridique. L'entrepreneur peut opter pour le statut d'entreprise individuelle ou pour celui d'entreprise sociétaire. Ce choix n'est pas irrévocable ; il peut être modifié en fonction des évolutions de la firme et de l'environnement économique. Un grand nombre d'entreprises individuelles ont été transformées ultérieurement en entreprises sociétaires.

⁵ <https://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/entreprise/48402>, op.cit.

1.4.2.1 L'entreprise individuelle :

L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus fréquente. Elle correspond parfaitement aux entités de taille petite et moyenne, qui réunissent des facteurs de production (travail, capital) en dimension limitée, et répond à des créations dans des activités où le risque est relativement peu important. Il y a association du pouvoir de propriété et du pouvoir de gestion : le chef d'entreprise est seul maître à bord et n'a de compte à rendre qu'à lui-même en l'absence d'associés.

Toutefois, l'entrepreneur individuel est responsable des dettes contractées par l'entreprise en cas de faillite. Il n'y a pas de différence entre son patrimoine personnel et les fonds qu'il a investis dans son entreprise. On dit que sa responsabilité est illimitée. Si l'entreprise doit déposer son bilan et si les dettes sont supérieures à la valeur des immobilisations de l'entreprise, le propriétaire de celle-ci doit procéder à la vente de ses biens personnels pour payer ses créanciers. Cependant, l'entrepreneur individuel peut protéger son habitation personnelle par une déclaration d'insaisissabilité devant notaire.⁶

1.4.2.2 La société comme personne morale :

La création d'une société se traduit par la naissance d'une personne morale, juridiquement distincte des associés qui en sont à l'origine.

L'entreprise sociétaire présente un avantage majeur par rapport à l'entreprise individuelle. Les associés ou actionnaires ne sont responsables qu'à hauteur de leurs apports dans le capital social de l'entreprise – sauf dans le cas particulier des sociétés de personnes. La société permet ainsi de limiter les risques associés à la croissance et au développement de l'entreprise.

En tant que personne morale, la société a une dénomination sociale ou raison sociale (un nom), un siège social et un capital social permettant de faire face à ses premiers engagements. Elle a aussi des statuts, qu'elle doit déposer. Elle est administrée par des dirigeants, qui ne sont pas forcément choisis parmi les associés.

Les sociétés commerciales se divisent en trois grands types : les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux et les sociétés à responsabilité limitée.

⁶ <https://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/entreprise/48402>, op.cit

- **Les sociétés de personnes** : Regroupent les sociétés en nom collectif (SNC) et les sociétés en commandite simple (SCS). Ce sont des sociétés relativement fermées où la personnalité des associés est prédominante. Le capital est divisé en parts sociales. La responsabilité des associés est illimitée : ils sont responsables sur leurs biens propres des dettes de l'entreprise.

- **Les sociétés de capitaux** : Ont été créées pour réunir les capitaux nécessaires au financement des entreprises de grande dimension – le patrimoine d'une personne, ou de quelques personnes, n'étant plus suffisant pour financer le démarrage et le développement de grandes firmes. Les sociétés de capitaux comprennent les sociétés en commandite par actions (SCA) et les sociétés anonymes (SA), celles-ci ayant pris une place croissante, au détriment des premières.

- **La société anonyme** :⁷ Rassemble au moins sept actionnaires, et son capital minimum est de 37 000 euros. La responsabilité est limitée aux apports de chacun, c'est-à-dire à la contrepartie de la valeur des actions qu'il possède. La société anonyme est dirigée par un conseil d'administration, qui comprend de trois à dix-huit actionnaires. Le conseil d'administration détermine les stratégies de l'entreprise, désigne le président et nomme le directeur général. Les actionnaires sont appelés une fois par an à l'assemblée générale ordinaire de la société. Ils approuvent les comptes annuels et les grandes orientations de l'entreprise. Ils perçoivent un revenu, le dividende, qui est déterminé par les résultats de l'entreprise et de la stratégie du conseil d'administration de la firme.

- **Les sociétés à responsabilité limitée (SARL)** : Empruntent à la fois aux structures des sociétés de personnes et à celles des sociétés de capitaux. Une SARL doit être constituée de deux associés au minimum et de cent au maximum. Comme dans les sociétés de personnes, les associés ne peuvent céder leurs parts qu'avec l'accord de la majorité d'entre eux – contrairement à la cession d'actions dans une société anonyme. En matière de responsabilité, comme dans les sociétés de capitaux, les simples associés ne sont responsables qu'à hauteur de leurs apports dans le capital de l'entreprise ; en revanche, les gérants sont responsables de leurs erreurs de gestion.

- **Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)** : Ou SARL unipersonnelle, ne comprend qu'un seul associé. Cette structure permet à la fois

⁷ <https://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/entreprise/48402>, op.cit.

d'assouplir la responsabilité financière de l'entrepreneur individuel et de préserver sa complète autonomie de gestion

1.4.3 Les entreprises publiques :

Les entreprises publiques sont définies comme l'ensemble des sociétés directement détenues majoritairement par l'État ou appartenant à des groupes dont la tête est détenue majoritairement par l'État.

1.5 Les activités de base des entreprises :

Les activités d'une entreprise peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

1. **Les activités commerciales :** il s'agit des activités liées à la vente de biens ou de services. Ces activités peuvent inclure la conception, la fabrication, la distribution et la vente de produits ou de services.
2. **Les activités industrielles :** il s'agit des activités liées à la transformation des matières premières en produits finis. Les entreprises industrielles peuvent produire des biens manufacturés ou des produits chimiques, par exemple.
3. **Les activités de prestation de services :** il s'agit des activités liées à la fourniture de services à des clients. Les entreprises de prestation de services peuvent inclure des entreprises de consulting, de formation, de conseil en gestion, de maintenance, d'assurance, de marketing, de transport, etc.

Section 02 : généralités sur la banque :

1 Généralités sur les banques :

1.1 Définition générale⁸ :

La banque est une entité financière qui sert d'intermédiaire entre les déposants et les emprunteurs, en fournissant divers services financiers tels que la gestion des comptes courants et d'épargne, l'octroi de prêts, la réalisation d'investissements, et la facilitation des transactions monétaires. Les banques contribuent à la stabilité et à la croissance économique en mobilisant l'épargne et en allouant les ressources financières de manière efficace.

1.2 . Définition économique :

Les banques sont des institutions financières qui gèrent les comptes de leurs clients, tels que les comptes courants, les comptes d'épargne et les comptes à terme, en veillant à ce que les transactions effectuées par chèque ou virement soient couvertes par les fonds disponibles. En tant que prestataires de services, elles facilitent les transferts de fonds et les règlements, tout en offrant des services de crédit.⁹

1.3 Définition juridique :

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôts, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou opérations financières.

Vu la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit modifiée et complétée :

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Les opérations de banques comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédits ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »¹⁰

⁸ <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/decouvrir-la-banque-de-france/quest-ce-quune-banque>

⁹ J.-P. PATAT, « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993, page 33

¹⁰ Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit de son article 111

1.4 Les fonctions de la banque ¹¹:

Les banques jouent un rôle crucial dans l'économie en facilitant les transactions financières, en mobilisant l'épargne et en allouant les ressources financières de manière efficace, et ça par plusieurs fonctions les quelles :

a. La collecte de ressources : Les banques collectent des ressources en acceptant les dépôts des clients sous différentes formes, telles que les comptes courants, les comptes d'épargne et les dépôts à terme. Ces ressources permettent aux banques de financer leurs activités et d'accorder des prêts aux emprunteurs.

b. La distribution de crédits : Les banques accordent des crédits aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques sous forme de prêts, de crédits-bails, de découverts bancaires et d'autres instruments financiers. Les banques évaluent la solvabilité des emprunteurs et fixent les conditions de crédit, telles que les taux d'intérêt, les échéances et les garanties.

c. Les opérations financières : Les banques fournissent divers services financiers à leurs clients, tels que la gestion des investissements, les services de courtage, les conseils en fusions et acquisitions, et la gestion des risques financiers. Elles peuvent également participer à la création et à la distribution de produits financiers, tels que les actions, les obligations et les produits dérivés.

d. Les opérations de trésorerie : Les banques gèrent la trésorerie et les liquidités pour le compte de leurs clients et pour elles-mêmes. Elles offrent des services de paiement, tels que les virements bancaires, les chèques. Les banques assurent également la gestion des devises et des opérations de change pour les clients qui effectuent des transactions internationales.

1. La classification des banques¹² :

• Banque centrale :

La banque qui dans un pays assure l'émission de la monnaie légale et le contrôle du volume de la monnaie et du crédit.

• Banque de dépôt :

Appelée aussi banque commerciale, Une *banque commerciale* est un établissement bancaire qui entretient des liens directs avec ses clients.

¹¹ Dr TARI Mohamed Larbi Mr, ATTARI Abdennasser « LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE DE L'EXPLOITATION DES PME ET LA NOTION D'EFFET DE LEVIER FINANCIER Sous l'éclairage de la théorie d'agence », Algérie, vol. 06, No. 3, 2018, p : 30

¹² <https://www.boursedescredits.com/> , consulter le 29/03/2023 à 20h15min

Cette institution exerce en général toutes les activités des banques traditionnelles, entre autres la distribution de crédits – prêt personnel, crédit immobilier, découvert bancaire, la vente de produits d'épargne – livrets, assurance-vie, la gestion des moyens de paiement – chèques, virements bancaires, cartes bancaires et la collecte des ressources financières.

• **Banque d'affaires¹³ :**

Le terme banque d'affaires s'applique à un établissement de prêt dont la clientèle est composée essentiellement de grandes entreprises commerciales et industrielles.

Ses principales missions consistent notamment à la réalisation d'opérations de financement telles les augmentations de capital, les émissions d'obligation et les introductions en bourse, mais aussi les différentes prestations comme les fusions-acquisitions d'entreprises et l'ingénierie financière, leur mission est le financement et de développement. Ce ne sont en revanche pas des établissements de crédit à proprement parler : elles n'octroient pas directement de prêts aux entreprises.

• **Banque d'investissement et de financement¹⁴ :**

Une banque de financement et d'investissement ou BFI est un établissement financier dont la principale activité consiste à distribuer des services et des produits sophistiqués à des clients institutionnels, à des particuliers fortunés et à des grandes entreprises. Ses prestations s'articulent souvent autour des marchés financiers internationaux et nationaux, même si la banque d'investissement et de financement est également capable de fournir des services particuliers à la demande de ses clients. A la différence d'une banque commerciale, une BFI ne récolte pas l'épargne de ses clients et ne distribue pas de crédit, ni aux particuliers, ni aux entreprises.

• **Banque privée¹⁵ :**

L'appellation *banque privée* désigne une institution bancaire ou financière dont le cœur de métier consiste à fournir des services financiers sophistiqués et très personnalisés à une clientèle fortunée. Par clientèle fortunée, on entend les particuliers ou les entreprises dont le patrimoine varie de 1 à plusieurs dizaines, voire centaines de millions d'euros.

La principale mission d'une banque privée est donc de conseiller et d'accompagner ses clients dans leurs choix d'investissement et dans la gestion de leur patrimoine. De par

¹³ www.boursedecredit.com, op.cit.

¹⁴ Ibid

¹⁵ Idem

son rôle spécifique, une banque privée est souvent qualifiée de banque de gestion de fortune dans le milieu financier.

• Banque universelle

Une banque universelle est un établissement bancaire dont l'activité couvre tous les domaines bancaires et financiers, aussi bien à l'échelle nationale que sur le plan international. Cette banque, également appelée généraliste ou banque à tout faire, propose de fait des multitudes de prestations de services et de financements s'adressant à des professionnels, des institutions.

Le rôle de la banque :

Les différents acteurs économiques tels que les entreprises, les particuliers ou l'État peuvent détenir à certains moments des liquidités en excès ou en manquer pour répondre à leurs besoins de trésorerie ou d'investissement. Dans ce contexte, la Banque joue le rôle d'intermédiaire en mettant en relation les déposants qui ont des disponibilités financières et les emprunteurs qui en ont besoin. Ainsi, elle contribue au bon fonctionnement de l'économie en permettant la circulation des capitaux entre les différents acteurs.¹⁶

« Leur rôle peut être comparé à celui du cœur humain qui distribue le sang riche en oxygène vers les organes. Sans elles, les marchés financiers ne seraient pas capables de transférer les fonds des agents qui épargnent vers ceux qui ont des projets d'investissement ». ¹⁷

Par conséquent, leurs effets sur l'ensemble de l'économie sont importants.

2 Les opérations des banques :

2.1 Les activités des banques¹⁸ :

Les banques de dépôts offrent une variété de services, tels que des services gratuits pour les particuliers en échange de dépôts non rémunérés. Ces services incluent la gestion des comptes de dépôt, le traitement des chèques, les règlements par carte bancaire, les opérations de change, et les ordres de virement. D'autres services sont facturés sous forme de commissions pour la conservation des titres ou les conseils en placement, par exemple.

¹⁶ <https://www.boursedescredits.com/>, Op.cit

¹⁷ Frederik MISHKIN, « monnaie banque et marchés financiers », Pearson éducation, paris 2010 ; p09.

¹⁸ ABDENOURI Tiziri, ALLAOUA HANAN, mémoire master «étude comparative financement Banca ire dun crédit d'investissement et exploitation», université Abderrahmane Mira Bejaia .p 25.

Les banques de dépôts tirent la majorité de leur profit de l'octroi de crédits aux entreprises et aux particuliers, tels que les découverts, les avances et les prêts. Elles peuvent également pratiquer l'escompte d'effets de commerce. Enfin, les banques de dépôts peuvent également offrir des services pour le compte de l'Etat, tels que la gestion des emprunts d'Etat, notamment les bons de trésor.

2.2 Le circuit bancaire¹⁹ :

Les banques reçoivent deux types de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à terme. Les premiers sont des dépôts non rémunérés qui peuvent être retirés à tout moment, tandis que les seconds sont des dépôts rémunérés qui ne peuvent être retirés qu'à une échéance fixe. La banque utilise ces dépôts pour financer ses activités et accorde des crédits en fonction de plusieurs éléments tels que les échéances, les montants et les risques. Elle doit cependant respecter un certain rapport entre ses réserves de monnaie et les prêts qu'elle accorde, ainsi qu'un coefficient de liquidité, qui garantissent sa solvabilité. Les banques peuvent également créer de la monnaie à partir d'un simple jeu d'écriture sur les comptes et mobiliser des prêts sans avoir de ressources préalables. Enfin, les banques offrent différents moyens de paiement tel que les chèques et les cartes de crédit pour faciliter les transactions financières de leur clientèle.

3 Les missions de la banque²⁰ :

La banque a deux missions principales qui sont les suivantes :

3.1 Les missions générales :

La banque centrale a diverses missions générales. Elle est chargée de gérer les réserves internationales du pays, de veiller à l'application de la réglementation des changes et de garantir l'émission et la gestion de la monnaie fiduciaire. De plus, elle formule la politique monétaire et de crédit, et exerce une surveillance et un contrôle sur les activités bancaires. Cela implique de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement. Ces missions sont essentielles pour maintenir la stabilité financière, favoriser la confiance dans le système financier et soutenir la croissance économique.

¹⁹ ABDENOURI Tiziri, ALLAOUA HANAN, op.cit.25.

²⁰ ABDENOURI Tiziri, ALLAOUA HANAN, op.cit. p.29.

3.2 Les missions accessoires et d'intérêt général :

La banque centrale a également des missions accessoires et d'intérêt général. Elle est responsable de l'élaboration de la balance des paiements du pays, ainsi que de fournir un soutien au gouvernement. Elle tient les comptes de l'État, des organismes publics et parapublics. De plus, elle met en place une chambre de compensation pour faciliter les transactions financières. La banque centrale centralise les risques et fournit des informations économiques et financières. Elle conseille également le gouvernement dans les domaines bancaire et financier, agissant en tant que banquier pour les établissements financiers et offrant son soutien par le biais de mécanismes de refinancement. Ces missions complémentaires contribuent à l'efficacité et à la stabilité du système financier dans son ensemble.

Section 03 : Généralités sur les crédits bancaires

1 Définition du crédit :

1.1 Définition économique :

Selon Cécile KHAROUBI et Philippe Thomas (2013) :

« Un crédit est un contrat de prêt qui stipule le montant emprunté et l'échéancier de son remboursement. Pour le créancier, il constitue une suite de flux financiers. Le premier est négatif et correspond au décaissement du prêt, c'est-à-dire au versement de capital à l'emprunteur. Les suivants sont positifs : le créancier encaisse des échéances qui incluent du remboursement du capital et des intérêts. Le crédit est une anticipation de recettes futures, une forme de pari sur la réussite du projet de l'emprunteur ».²¹

Selon Bernard V et COLLIJ.C, « le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement ».²²

1.2 Une définition juridique :

Selon la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, le crédit est « Tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie ».²³

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit de son article 112 définit le crédit comme suit : « Une opération de crédit est tous actes à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou une garantie.

2 Les caractéristiques du crédit bancaire²⁴ :

- La confiance : le mot "crédit" provient du latin "creder", signifiant accorder sa confiance. Cette notion est essentielle pour respecter les engagements du client, son professionnalisme et les compétences techniques et commerciales de son entreprise.

²¹ Cécile Kherroubi et Philippe thomas « analyse du risque de crédit », Edition RB, rue la Fayette, 2013, P25

²² BERNARD V.et collijc, « les crédits bancaires aux entreprises », revue bancaire, p.43

²³ AZEGAGHE FAIT SAHEL R, T, «analyse financière », Université Abderrahmane Mira Bejaia, Article 68

²⁴ Petit-DUTAILLIS G : « le risque du crédit bancaire » Edition Dunod ; Paris, 1999, P18

- La durée du crédit : il s'agit de la période entre deux actions : celle du prêteur (date d'octroi du crédit) et celle de l'emprunteur (date de remboursement).
- Le risque de crédit : ce risque est lié au remboursement des crédits et est présent à chaque étape de la relation entre l'institution de crédit et ses clients.

3 Le rôle du crédit bancaire²⁵ :

Le crédit bancaire joue un rôle important dans l'économie en permettant aux entreprises et aux particuliers d'investir et de réaliser des projets qui nécessitent un financement important. Voici quelques-uns des rôles clés du crédit bancaire :

1. Le crédit permet de financer l'investissement et de stimuler l'activité économique. En fournissant des fonds aux emprunteurs, les banques peuvent contribuer à la création de richesse et à la croissance économique.
2. Le crédit permet de favoriser la consommation en permettant aux ménages d'acheter des biens et services qu'ils ne pourraient pas se permettre d'acheter autrement.
3. Le crédit est une source de revenus pour les banques, qui facturent des intérêts sur les prêts accordés. Les intérêts générés peuvent représenter une part importante des revenus des banques.
4. Le crédit est un moyen de diversifier les risques pour les banques, car elles peuvent répartir leur portefeuille de crédit entre différents emprunteurs et secteurs d'activité.
5. Le crédit est un outil de régulation économique, car les banques peuvent ajuster les taux d'intérêt en fonction des conditions économiques pour favoriser l'investissement ou la consommation.

4 Les types des crédits bancaires

4.1 Les crédits aux particuliers

4.1.1 Les crédits à la consommation²⁶ :

Ils ont pour caractéristiques de :

- Financer des besoins de trésorerie
- Achat à tempérament de biens de consommation
- Distribués par les banques ou par les sociétés financières spécialisées

Font l'objet d'une étroite surveillance de la part des autorités publiques en raison de leur

²⁵ Petit-DUTAILLIS G : « le risque du crédit bancaire » Edition Dunod ; Paris, 1999, P20

²⁶ BENKHEDDA ELYES, cours techniques bancaire, ESC, p.12

impact sur l'économie nationale et sur les ménages (incitation au surendettement)

Table 1: Les crédits par caisse

| Type de crédit | Caractéristiques |
|-------------------------|--|
| La facilité de caisse : | <ul style="list-style-type: none"> • Courte durée • Difficulté de trésorerie • Autorisation de passer débiteur pour quelques jours • Peut-être renouvelable ou non • Taux élevé |
| Le découvert : | <ul style="list-style-type: none"> • Période plus longue • Le bénéficiaire attend une rentrée de fond (assurance) <ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé |

Source : BENKHEDDA ELYES, cours techniques bancaire, ESC, p.12

Table 2: Les prêts personnels :

| Type de crédit | Caractéristiques |
|-------------------------------|--|
| Le prêt personnel ordinaire : | <ul style="list-style-type: none"> • Financement de toute opération • Primauté de la qualité de l'emprunteur sur l'objet • Montant égal à trois mois de revenus • Durée de remboursement : 6 à 60 mois • Coût : selon le marché monétaire |

4.2 Les crédits aidés²⁸ :

4.2.1 Les prêts aides (à taux bonifié) :

Les conditions d'attribution réservées à certaines catégories :

La loi a récemment institué des taux bonifiés pour certaines catégories de population ou de logement :

Des taux de 1% à 3% pour l'acquisition d'un logement collectif et la construction d'un logement rural par les bénéficiaires, en fonction du niveau du revenu des demandeurs de crédit : niveau de revenus égal ou inférieur à 6 fois le SNMG = 1 %

- niveau de revenus supérieur à 6 fois le SNMG et inférieur à 12 fois le SNMG = 3 %

4.2.2 Le prêt fonctionnaire :

Le prêt fonctionnaire de 1%

Des prêts plafonnés à 1 % pour les fonctionnaires de 60 ans et moins. Ces prêts sont octroyés par le Trésor pour l'acquisition, la construction ou l'extension du logement. La demande de crédit est adressée à la Direction Générale du Trésor.

Pour tous les fonctionnaires, les prêts portent sur l'acquisition d'un logement collectif ou l'extension d'un logement individuel.

4.3 Les crédits aux entreprises²⁹ :

Pour produire, les entreprises ont besoin de matières premières, de main-d'œuvre, mais aussi de divers équipements : terrains, constructions, matériel de fabrication, etc. ; l'ensemble de ces équipements est appelé l'outil de production.

Que ce soit à la création ou pour des nécessités de développement, toute entreprise se doit d'investir, c'est-à-dire d'acquérir de nouveaux moyens de production. Une fois mis en place, ils permettront à l'entreprise de produire davantage ou dans de meilleures conditions, ce qui va lui permettre de dégager des profits supplémentaires.

Une entreprise peut financer ses investissements par autofinancement, sans faire appel à des capitaux extérieurs. Cette solution présente pour l'entreprise l'avantage de la rendre indépendante ou par le financement bancaire, Parmi ses crédits on a :

²⁸ Ibid.p.15

²⁹ BENKHEDDA ELYES, cours techniques bancaire, ESC, op.cit., p.32-33

4.3.1 Les Crédits à court terme (CCT) :

Il existe des crédits à très court terme, parfois au jour le jour, comme les découverts autorisés ou les facilités de caisse, et certains crédits interbancaires quotidiens. Et des crédits à long terme, qui peuvent atteindre trente ans.

Le crédit à court terme, lui, concerne les prêts dont la durée maximum est de deux ans. Il peut être destiné aux particuliers, pour acquérir un véhicule par exemple, ou comme complément de capital pour acheter un bien immobilier. Le plus souvent, il s'adresse aux entreprises, qui disposent ainsi d'une marge de trésorerie leur permettant de couvrir leurs coûts d'exploitation.³⁰

4.3.2 Les crédits à long terme (CLT) :

D'une durée de 7 à 20 ans, les crédits à long terme sont distribués par les banques et les établissements financiers spécialisés.

Pour ce type de financement, les banques agissent, la plupart du temps, dans le cadre d'un consortium (crédits syndiqués) et ce, dans l'objectif d'un partage des risques et aussi eu égard au respect des règles prudentielles.³¹

4.3.3 Les crédits à moyen terme (CMT) :

D'une durée de 2 à 7 ans, les crédits à moyen terme sont destinés à financer les investissements consistant notamment en l'acquisition par les entreprises d'équipements de production. Ils sont accordés soit par une banque seule, ou un établissement financier spécialisé.

Il existe, le plus souvent, une liaison entre la durée du financement et la durée de vie du bien financé.

La durée du prêt doit, cependant, tenir compte des possibilités financières de l'entreprise ; celle-ci, en effet, pendant cette période, doit pouvoir non seulement assurer le remboursement du crédit, mais aussi le paiement des intérêts.

Un financement par un crédit à moyen terme ne doit pas normalement couvrir la totalité de l'investissement ; il est logique que l'entreprise qui désire s'équiper fasse un effort d'autofinancement. La part du financement par un crédit à moyen terme est comprise, en général, entre 50 % et 75 % du montant de l'investissement. Toutefois, pour

³⁰ BENKHEDDA ELYES, cours techniques bancaire, ESC, op.cit., p.32

³¹ Ibid., p.33

les investissements modestes (véhicules de tourisme, équipements informatiques), les banques acceptent souvent de financer l'investissement à 100 %.

L'analyse d'une demande de crédit à moyen terme repose principalement sur l'étude de différents éléments :

5 Les déterminants de l'octroi du crédit bancaire ³²:

5.1 Les déterminants financiers :

a) Le niveau de chiffre d'affaires : les banques vont évaluer la capacité de l'entreprise à générer des revenus et à rembourser le crédit. Plus le chiffre d'affaires est élevé, plus l'entreprise aura de chances d'obtenir un crédit bancaire, car elle aura une capacité de remboursement plus importante. Cependant, les banques peuvent également être prudentes si le chiffre d'affaires de l'entreprise est en baisse ou s'il est trop concentré sur un seul client ou un seul marché, car cela peut représenter un risque pour l'entreprise et donc pour le remboursement du crédit.

b) Les marges bénéficiaires : Les marges bénéficiaires de l'entreprise sont également prises en compte par les banques dans l'octroi du crédit. Les banques vont analyser la rentabilité de l'entreprise en examinant ses marges bénéficiaires, ses bénéfices nets et ses flux de trésorerie. Si l'entreprise est rentable et qu'elle a des marges bénéficiaires élevées, cela peut jouer en sa faveur et augmenter ses chances d'obtenir un crédit bancaire. Cependant, si l'entreprise a des marges bénéficiaires faibles ou négatives.

c) Le niveau d'endettement : Une entreprise avec un niveau d'endettement élevé peut être considérée comme risquée par les banques, car elle peut avoir des difficultés à rembourser le crédit en cas de perturbations économiques ou de fluctuations des taux d'intérêt. Cependant, un niveau d'endettement modéré peut également être considéré positivement par les banques, car il peut indiquer que l'entreprise a un accès à des financements externes et peut gérer sa dette de manière responsable.³³

d) La rentabilité : Les banques vont examiner les indicateurs de rentabilité tels que la rentabilité économique, la rentabilité financière, le retour sur investissement (ROI), le taux de marge bénéficiaire, etc. Une entreprise qui présente une bonne rentabilité est perçue comme étant plus solide financièrement et plus à même de rembourser ses dettes,

³² Pierre Vernimmen dans "Finance d'entreprise" (14ème édition, Ed Dalloz, Paris, 2016)

³³ Pierre Vernimmen dans "Finance d'entreprise" (14ème édition, Ed Dalloz, Paris, op.cit., 2016.)

ce qui augmente ses chances d'obtenir un crédit bancaire. À l'inverse, une entreprise peu rentable sera perçue comme étant plus risquée pour la banque, ce qui pourrait rendre l'octroi de crédit plus difficile.

e) La structure du bilan : Les banques vont examiner la composition du bilan de l'entreprise, notamment la répartition des actifs et des passifs, la qualité des actifs, le niveau d'endettement, la liquidité, etc. Une entreprise qui présente une structure de bilan solide, c'est-à-dire avec des actifs de qualité, une faible dette et une bonne liquidité, sera perçue comme moins risquée pour la banque, ce qui augmentera ses chances d'obtenir un crédit bancaire. À l'inverse, une entreprise avec une structure de bilan déséquilibrée, avec une dette importante, des actifs de mauvaise qualité ou une faible liquidité, sera perçue comme plus risquée, ce qui pourrait rendre l'octroi de crédit plus difficile.

g) La capacité de remboursement : Enfin, La capacité de remboursement est un autre déterminant important de l'octroi du crédit bancaire. Les banques vont évaluer la capacité de l'entreprise à rembourser le prêt demandé en se basant sur différents critères tels que le niveau de cash-flow, la stabilité des flux de trésorerie, les charges financières déjà en place, les échéances des dettes à rembourser, la qualité des garanties proposées, etc. Les banques cherchent à s'assurer que l'entreprise pourra honorer ses engagements financiers sans difficultés excessives et sans compromettre sa capacité à continuer son activité de manière rentable.

5.2 Les déterminants non financiers³⁴ :

a) La réputation de l'emprunteur : Les banques vont tenir compte de la réputation de l'emprunteur sur le marché. Une entreprise ayant une bonne réputation aura plus de chances d'obtenir un crédit qu'une entreprise ayant une mauvaise réputation.

b) L'expérience dans le domaine d'activité : Les banques vont évaluer l'expérience et l'expertise de l'entreprise dans son secteur d'activité pour s'assurer de sa capacité à faire face aux défis et aux risques propres à ce secteur. Les banques peuvent ainsi évaluer la qualité de l'expertise technique, la connaissance du marché et des clients, la capacité à identifier les opportunités et les menaces, ainsi que la capacité à gérer les risques inhérents à l'activité. Une entreprise qui dispose d'une expertise solide dans son domaine d'activité aura donc plus de chances d'obtenir un crédit bancaire que celle qui n'a pas cette expertise.

³⁴ Pierre Vernimmen dans "Finance d'entreprise" (14ème édition, Ed Dalloz, Paris, op.cit., 2016.)

c) La qualité de gestion : La qualité de gestion est également un déterminant important de l'octroi du crédit bancaire. En effet, les banques vont évaluer la qualité du management de l'entreprise pour s'assurer de la capacité de l'entreprise à rembourser le crédit. Cette évaluation peut notamment porter sur la compétence et l'expérience de l'équipe dirigeante, la qualité de la gouvernance, la transparence de l'information financière, la stratégie de l'entreprise ainsi que sa capacité à réagir rapidement aux changements du marché. Une entreprise qui dispose d'un management compétent et efficace aura donc plus de chances d'obtenir un crédit bancaire que celle dont le management est jugé faible ou insuffisant.

d) La qualité de projet d'investissement : Les banques vont évaluer la qualité du projet d'investissement pour s'assurer de sa rentabilité et de sa faisabilité. Cette évaluation implique notamment de vérifier la pertinence du projet, la cohérence des prévisions financières, la qualité du management de l'entreprise ainsi que la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie suffisants pour rembourser le crédit. La qualité du projet d'investissement est donc un déterminant clé de l'octroi du crédit bancaire, car elle influence directement la probabilité de remboursement du crédit.

6 Les risques liés au crédit bancaire et les mesures de protections :

6.1 Le risque de crédit :

6.1.1 Définition du risque de crédit³⁵ :

Le risque de crédit est le premier risque supporté par une banque et qui représente le Risque qu'un client puisse à un moment donné être incapable ou ne pas vouloir remplir ses Obligations financières telles que stipulées dans le contrat.

C'est donc « la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements. Cet engagement peut être de rembourser des fonds empruntés, car le plus classique et le plus courant risque enregistrée dans le bilan. Cet engagement peut être aussi de livrer des fonds ou des titres l'occasion d'une opération à terme ou d'une caution ou garantie donnée ; risque enregistré hors-bilan. Les sommes prêtées non remboursées suite à la défaillance d'un emprunteur doivent être déduites du bénéfice – des fonds propres-qui peuvent alors devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité »

³⁵ Zahra BENCHERIET, TEWFIK BENSARHA TANI, "La gestion de risque du crédit bancaires : Cas d'une banque publique Algérienne », Algérie, 31-12-2022, p : 481

6.1.2 Les différents types de risque de crédit ³⁶ :

a. Le risque d'immobilisation :

Même si les banquiers reçoivent les remboursements à temps, et encore plus s'ils doivent accepter des prolongations de délais de remboursement, il y a un risque que les avoirs soient gelés et que les créanciers ne puissent pas rembourser dans les délais souhaités. (Dépôt à vue) ou fin de période (dépôt à terme). Le risque de s'enliser est que les banquiers devront faire face à des retraits de dépôts utilisés pour des prêts.

b. Le risque de non remboursement³⁷ :

En accordant des prêts, les banquiers risquent de trahir leur foi dans les principes de remboursement, qu'il s'agisse de fonds prêtés directement aux emprunteurs ou de capitaux détenus dans leurs locaux et utilisés pour faire face à leurs obligations de paiement. Dans la plupart des cas, le risque de non-remboursement est le plus grand. Les banquiers prêtent de l'argent qui ne leur appartient pas. Par conséquent, il est lui-même obligé envers le déposant. Risque de non-remboursement dû à la faillite du client. Il y a plusieurs causes possibles à cela :

- **Le risque tient au débiteur lui-même :** Il est en fonction de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise, de la compétence technique ou de la moralité de ses dirigeants. Il résulte d'une mauvaise appréciation par le chef de l'entreprise de ses risques industriels, commerciaux ou financiers.
- **Le risque est lié au secteur d'activité du bénéficiaire :** Le risque par exemple de l'évolution des cours des matières premières, de la concurrence internationale ou de grèves.
- **Le risque découle d'une crise générale :** Affectant l'économie d'un ou plusieurs pays selon le cas, le banquier devra prélever sur ses profits les provisions nécessaires pour couvrir son risque

c. Le risque de liquidité :

Ce type de risque est lié au manque de liquidités de la banque pour faire face à des besoins imprévus. En effet, ce risque peut conduire à la faillite de la banque suite à des mouvements de panique des déposants qui peuvent exiger des dépôts en même temps. Le recours à d'importants retraits d'espèces par les déposants et les inquiétudes

³⁶ Bessis J, « gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques », Edition Dalloz. (1995)

³⁷Bessis J, « gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques », Edition Dalloz. (1995), op.cit.

quant à la solvabilité des établissements bancaires pourraient aggraver la situation et conduire à la soi-disant « crise de liquidité brutale ».

d. Le risque de taux d'intérêt :

Il est défini comme « le risque de perte liée à la variation adverse des taux d'intérêt. Le taux de la ressource doit être suffisamment inférieur au taux du crédit pour permettre à la banque de se rémunérer ».²⁹

e. Risque de change :

Pour les institutions financières, de tels risques surviennent dans les opérations d'emprunt libellées en devises dont l'échéance dépasse un an. En d'autres termes, les banques assumeront cette catégorie de risque lorsqu'elles seront confrontées à des mouvements défavorables des taux de change.

f. Risque opérationnel :

En général, il désigne les risques résultant d'événements externes (catastrophes naturelles, incendies, modifications des lois et règlements), d'erreurs humaines (fraude, erreurs) et de dysfonctionnements de l'information qui empêchent une organisation d'atteindre ses objectifs.

6.2 Les méthodes de gestion du risque de crédit³⁸ :

6.2.1 Les méthodes empiriques :

Elles s'inscrivent dans une logique subjective basée sur l'hypothèse selon laquelle la situation future d'une entreprise dépend de sa situation actuelle ; pour émettre un jugement, ces méthodes se proposent de passer en revue, un ensemble d'indicateurs déterminés a priori afin d'estimer le risque de défaillance de la contrepartie. On cite :

a) L'analyse financière : « consiste à étudier le passé pour évaluer le présent et prévoir l'avenir » l'analyse financière constitue à la fois, la méthode la plus ancienne et la plus utilisée par les banques pour mesurer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité De l'entreprise, à partir d'un diagnostic économique et un diagnostic financier.

³⁸ Zahra BENCHERIET, TEWFIK BENSARHA TANI, «La gestion de risque du crédit bancaires : Cas d'une banque publique Algérienne », Algérie, vol. 31, No. 12, 2022, p.482-483

De manière globale, « l'analyse financière consiste à retracer la politique financière menée par une entreprise afin d'apprécier comment elle atteint ses objectifs et respecte les différentes contraintes qui pèsent sur elle, dont celle de solvabilité »

b) Les systèmes experts : C'est une approche de nature qualitative, qui vise à reproduire de façon cohérente les règles de décision des experts en matière de crédit.

c) La notation (rating) : « est un processus d'évaluation du risque attaché à un titre de créance, synthétisé en une note, permettant un classement en fonction des caractéristiques particulières du titre proposé et des garanties offertes par l'émetteur » (KARYOTIS.D) La notation constitue la méthode empirique la plus aboutie.

L'analyse se base sur des modèles alimentés par des données qualitatives sur la stratégie et des données quantitatives (ratios financiers) et attribue une note sur une échelle fermée se traduisant par une probabilité de défaut.

6.2.2. Les méthodes statistiques (Le scoring) :

C'est une mesure objective du risque qui se base sur l'exploitation statistique des données historiques pour calculer une note synthétique s'interprétant par une probabilité de défaut permettant ainsi de ranger les emprunteurs en classe de risque » (Deutsch et Petey, 2008) Le SCORING est très largement utilisé notamment pour les crédits aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises.

7 Les garanties et les mesures de protection³⁹ :

Les garanties en banque sont des engagements pris par une banque pour garantir le paiement d'une dette ou l'exécution d'un contrat. Elles peuvent prendre plusieurs formes, telles que des cautions, des garanties à première demande, des lettres de crédit ou des garanties documentaires.

Il existe deux catégories de garanties : les sûretés personnelles et les sûretés réelles. La sûreté est une garantie accordée au créancier contre le risque d'insolvabilité du débiteur.

³⁹ Code de commerce, chapitre II, article 1142-3

7.1 Les sûretés personnelles :

Les sûretés sont des engagements pris par une personne physique ou morale pour se substituer au débiteur en cas de non-respect de ses obligations. L'aval et le cautionnement sont des formes de sûretés personnelles utilisées pour garantir les opérations de crédit.

L'aval :

L'aval est une forme de garantie de paiement offerte par un tiers ou par un signataire d'un titre de commerce tel qu'une lettre de change ou un chèque. L'avaliste s'engage à payer intégralement ou partiellement le montant de l'effet à son échéance en cas de défaut de paiement du débiteur principal. L'engagement du donneur d'aval est similaire à celui d'un garant solidaire. La personne qui fournit cette garantie est appelée "donneur d'aval" ou "avaliste".

Le cautionnement :

Les obligations de la caution sont limitées à celle du débiteur principal. La caution peut être actionnée en paiement dès que le débiteur principal ne satisfait pas son engagement. Le cautionnement peut être simple ou solidaire.

Le cautionnement simple : Il implique l'obligation pour le créancier de poursuivre le débiteur principal avant de se retourner contre la caution. En d'autres termes, le cautionnement simple dispose des bénéfices de discussion et de division.

- **Discussion :** la caution peut imposer au créancier d'exercer prioritairement ses recours contre le débiteur principal, de saisir ses biens et de les vendre. Elle n'intervient alors qu'en cas d'insuffisance du produit de la vente ;
- **Division :** ce bénéfice suppose l'engagement de plusieurs cautions à une même dette. En invoquant ce bénéfice, la caution demandera à ne payer que sa part dans la dette.

Le cautionnement solidaire : Il implique la renonciation de la caution aux bénéfices de discussion et de division avec extension de la solidarité aux héritiers de la caution. Les banques pratiquent exclusivement le cautionnement solidaire. L'analyse de la surface patrimoniale et financière de la caution doit être faite avec le plus grand soin et en

prenant notamment en considération le régime matrimonial de la caution et de son conjoint.⁴⁰

- **Discussion** : la caution peut imposer au créancier d'exercer prioritairement ses recours contre le débiteur principal, de saisir ses biens et de les vendre. Elle n'intervient alors qu'en cas d'insuffisance du produit de la vente ;
- **Division** : ce bénéfice suppose l'engagement de plusieurs cautions à une même dette. En invoquant ce bénéfice, la caution demandera à ne payer que sa part dans la dette.

7.2 Les sûretés réelles

Les sûretés réelles offrent la possibilité de réserver un ou plusieurs biens du débiteur pour garantir le prêt contracté auprès de la banque prêteuse, créant ainsi un droit de préférence légitime au profit de cette dernière. « Cause de légitime préférence ».

Nous distinguons :

L'hypothèque :

L'hypothèque est un droit de sûreté consistant en l'attribution d'un immeuble à la sûreté d'une dette, sans que le débiteur ne se départît de son immeuble. Elle est définie par l'article 882 du code de commerce comme « le contrat par lequel le créancier, acquiert, sur un immeuble affecté au paiement de la créance, un droit réel qui permet de se faire rembourser par référence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe ». L'hypothèque peut être constituée sur une maison, un terrain, une construction, un bateau ou avion, etc.

Le gage :

Le gage est un privilège spécifique appliqué aux biens mobiliers, et il est utilisé pour affecter un véhicule immatriculé en tant que garantie pour un prêt destiné à l'achat de ce véhicule. Ce type de gage est exclusivement destiné à garantir un prêt utilisé pour financer l'acquisition d'un véhicule automobile ou d'un engin similaire. Les effets du gage sont les suivants : le débiteur conserve la possession du véhicule et est tenu de le conserver, et le détournement du gage est passible de sanctions pénales. Le gage confère au créancier :

⁴⁰ Code de commerce, chapitre II, article 1142-3.op.cit

- Un droit de suite
- Un droit de préférence
- Un droit de rétention
- Le droit de se faire attribuer en justice le véhicule gagé
- Le droit de percevoir l'indemnité d'assurance en cas de sinistre, sous réserve d'avoir notifié une opposition à l'assureur.⁴¹

Le nantissement :

Le contrat de nantissement peut être établi soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé dûment enregistré. Le privilège lié au contrat de nantissement est établi automatiquement par l'inscription sur un registre public tenu au greffe du tribunal de commerce dans la zone où l'entreprise exploitant le bien est située. Cette même formalité doit être effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de chaque succursale du bien faisant partie du nantissement. Le nantissement est un contrat par lequel le débiteur remet un bien immobilier entre les mains de son créancier en garantie du paiement de la dette.

Il porte sur plusieurs types de biens :

- Le nantissement de matériels et outillages ;
- Le nantissement de fonds de commerce ;
- Le nantissement de titres ;
- Le nantissement de marchandises.

⁴¹ Code de commerce, chapitre II, article 1142-3.op.cit

Conclusion :

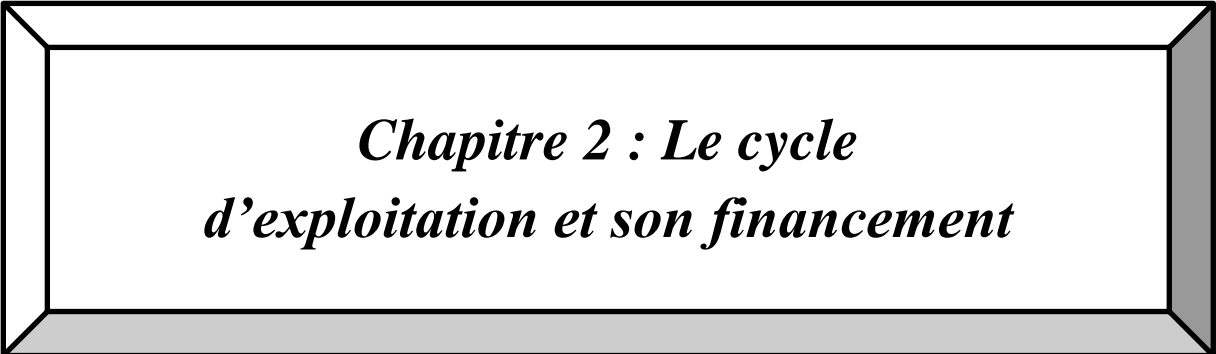
En conclusion, l'entreprise est comme une entité économique qui mobilise des ressources humaines, matérielles et financières en vue de produire des biens ou des services et réaliser des bénéfices. Pour soutenir leurs activités, les entreprises ont souvent recours aux services des banques, institutions financières qui offrent une variété de services. Les banques jouent un rôle essentiel en facilitant les transactions financières, en fournissant des services de dépôt, de prêt, de gestion des risques, de change, et bien plus encore.

Dans cette relation, les crédits bancaires jouent un rôle crucial. Les entreprises peuvent solliciter des crédits bancaires pour financer leurs opérations, développer leurs activités ou investir dans de nouveaux projets. Les banques proposent différents types de crédits, tels que les crédits à la consommation, les crédits hypothécaires, les crédits commerciaux, les lignes de crédit et bien d'autres.

Cependant, les crédits bancaires comportent des risques pour les prêteurs. Les banques évaluent attentivement la solvabilité et la capacité de remboursement des emprunteurs avant d'accorder un crédit. Ces risques comprennent le risque de non-remboursement, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, entre autres.

Pour minimiser ces risques, les banques demandent généralement des garanties de la part des emprunteurs. Ces garanties peuvent prendre la forme de garanties réelles, telles que des biens immobiliers ou des actifs de l'entreprise, ou de garanties personnelles, comme des cautions ou des garanties financières.

Ainsi, la relation entre la banque et l'entreprise est une collaboration essentielle. Les entreprises comptent sur les services bancaires pour soutenir leur croissance et répondre à leurs besoins de financement, tandis que les banques s'efforcent d'offrir des solutions adaptées tout en gérant les risques associés aux crédits bancaires.



*Chapitre 2 : Le cycle
d'exploitation et son financement*

Introduction :

Le cycle d'exploitation et le besoin en fonds de roulement sont deux notions importantes en matière de gestion financière d'une entreprise. Le cycle d'exploitation désigne la période qui s'écoule entre l'achat de matières premières et la récupération du produit final vendu. Le besoin en fonds de roulement représente quant à lui le financement nécessaire pour couvrir les besoins de trésorerie liés au cycle d'exploitation.

Le cycle d'exploitation et le besoin en fonds de roulement ont un impact direct sur la santé financière d'une entreprise. Plus le cycle d'exploitation est long, plus les besoins en fonds de roulement sont importants. En effet, les stocks doivent être financés, les clients ne paient pas immédiatement et les fournisseurs doivent être payés. Si l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de liquidités pour financer ces besoins en fonds de roulement, elle risque de se retrouver en difficulté financière.

La gestion du cycle d'exploitation et du besoin en fonds de roulement est donc essentielle pour garantir la pérennité de l'entreprise. En optimisant la durée du cycle d'exploitation, l'entreprise peut réduire ses besoins en fonds de roulement et améliorer sa trésorerie. Pour cela, elle doit mettre en place des processus efficaces de gestion des stocks, des ventes et des recouvrements. Elle doit également être en mesure de négocier des délais de paiement avec ses fournisseurs et de proposer des modalités de paiement attractives à ses clients.

En somme, la gestion du cycle d'exploitation et du besoin en fonds de roulement est un enjeu crucial pour toutes les entreprises. Elle nécessite une gestion rigoureuse et une vision à long terme pour garantir la rentabilité et la pérennité de l'entreprise.

Section 01 : Notions de base sur le cycle d'exploitation

1 La définition de la notion du cycle d'exploitation :

- Selon Bruno SOLNIK (2001), « Le cycle d'exploitation correspond à l'état producteur de l'entreprise, c'est-à-dire la transformation des matières achetées en produits finis vendus aux clients. Cette exploitation nécessite la mise en œuvre des outils de production de l'entreprise (investissement immobilisés) et de ses ressources humaines, le cycle d'exploitation correspond donc à la consommation de matières, de travail, de capital de production et de fournisseurs afin d'assurer les ventes de produits »⁴²

2 Les caractéristiques du cycle d'exploitation⁴³ :

L'activité courante de l'entreprise prend la forme d'opérations renouvelées fournissant des biens ou des services à des tiers qui en sont les clients. Les opérations de l'exploitation présentent deux caractères :

- Ce sont des transactions immédiat ou conjoncturel, donne lieu à un flux monétaire en prévenance de tiers. L'acheteur client procède au règlement de sa dette par un flux qui constitue une recette pour l'entreprise.
- Ils sont issus d'une logique répétitive. Les opérations d'exploitation témoignent d'un savoir-faire de l'entreprise sur un marché. Elle souhaite renouveler les opérations avec d'autres clients, capitalisant ainsi sur l'expérience ou les économies d'échelle qui résultent des processus industriels. Surtout si les transactions sont liées à une logique de renouvellement avec les mêmes clients. Voilà qui crée une réputation durable.

3 Les phases d'un cycle d'exploitation⁴⁴ :

3.1 Phase d'approvisionnement :

Cette phase commence par l'acquisition des matières premières nécessaires à la production de biens et de services. Durant cette phase, les entreprises doivent gérer leurs stocks de matières premières afin de s'assurer qu'elles disposent de quantités suffisantes pour la production et d'éviter les stocks excédentaires.

⁴² SOLNIK Bruno « Gestion financière », 6eme Édition, Dunod, Paris, 2001. P59

⁴³ SALHI NADJIB, mémoire de master, « l'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise », p.9

⁴⁴ HUBERT DE LA BRUSLERIE, analyse financière, p4-5

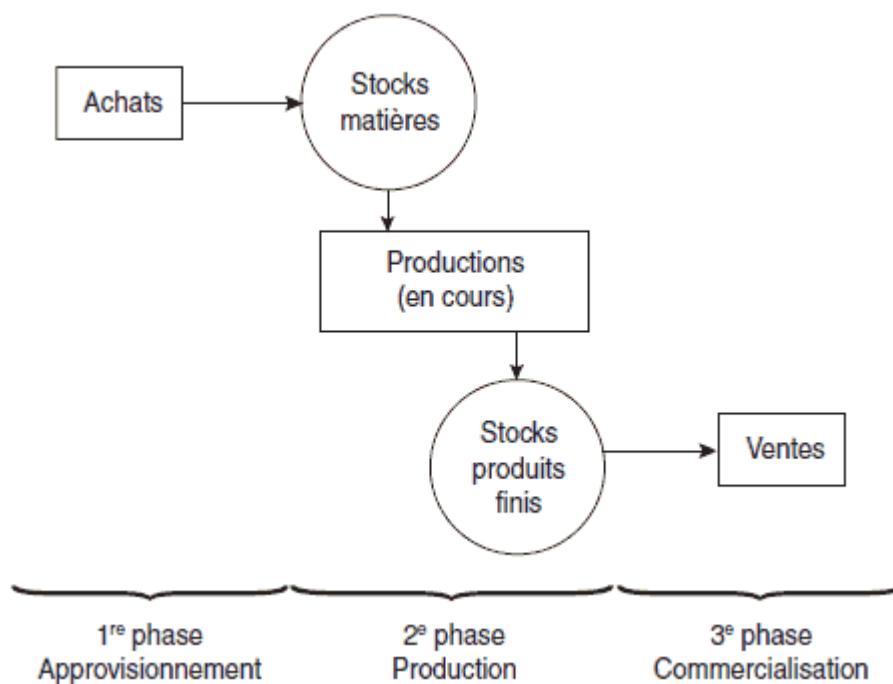
3.2 Phase de production :

Cette phase commence lorsque les matières premières sont transformées en produits finis et se termine lorsque les produits sont prêts à être vendus. Pendant cette phase, les entreprises doivent gérer leur stock de produits finis afin d'éviter les pénuries et les surplus de stocks.

3.3 Phase de commercialisation (phase marketing) :

Cette phase commence avec la vente des produits et se termine lorsque les paiements sont encaissés. Pendant cette phase, les entreprises doivent s'assurer que les produits sont vendus à des prix suffisamment élevés pour couvrir les coûts de production et générer un bénéfice, Elles doivent également gérer les délais de paiement et les comptes clients pour éviter les impayés.

Figure 1 : Les différentes phases de cycle d'exploitation



Source : H.de La BRUSLERIE, *Analyse financière, Information financière, évaluation, diagnostic* Dunod, 5eme édition, Paris, 2014, p54

4 Les composantes du cycle d'exploitation :

4.1 Le cycle d'exploitation commercial⁴⁵ :

Les entreprises commerciales ont pour activité l'achat de marchandises et la vente de ces mêmes marchandises sans transformation. Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale correspond à l'achat des marchandises aux fournisseurs, à leur stockage et à la vente de ces marchandises aux clients.

- a. Les délais d'approvisionnement en marchandises : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise reçoive les marchandises qu'elle va vendre à ses clients. Plus ce délai est court, plus l'entreprise peut répondre rapidement à la demande de ses clients.
- b. Les délais de stockage : il s'agit du temps pendant lequel les marchandises restent stockées avant leur vente. Il est important pour l'entreprise de gérer efficacement ses stocks pour éviter les surstocks, les ruptures de stock et les coûts de stockage excessifs.
- c. Les délais de vente : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise vende les marchandises stockées. Plus ce délai est court, plus l'entreprise peut renouveler rapidement ses stocks et générer de nouveaux revenus.
- d. Les délais de paiement clients : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise reçoive le paiement correspondant à la vente des produits finis.

4.2 Le cycle d'exploitation industrielle⁴⁶ :

Les entreprises industrielles transforment des matières premières en produits finis. Le cycle d'exploitation comprend l'achat des matières premières aux fournisseurs, le stockage de ces matières premières, le processus de production, le stockage des produits finis et la vente de ces produits aux clients.

- a. Les délais d'approvisionnement en matières premières : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise reçoive les matières premières qu'elle va transformer en produits finis. Plus ce délai est court, plus l'entreprise peut répondre rapidement à la demande de ses clients.
- b. Les délais de production : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise transforme les matières premières en produits finis. Il est important pour l'entreprise de gérer

⁴⁵ GUEUTIN, Claire-Agnès, « L'essentiel de l'analyse financière Ed », p. 2

⁴⁶ IBID, p. 2

efficacement ses délais de production pour optimiser ses coûts et sa capacité à répondre à la demande de ses clients.

- c. Les délais de stockage des produits finis : il s'agit du temps pendant lequel les produits finis restent stockés avant leur vente. Comme pour une entreprise commerciale, il est important pour l'entreprise de gérer efficacement ses stocks pour éviter les surstocks, les ruptures de stock et les coûts de stockage excessifs.
- d. Les délais de vente : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise vende les produits finis stockés. Plus ce délai est court, plus l'entreprise peut renouveler rapidement ses stocks et générer de nouveaux revenus.
- e. Les délais de paiement clients : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise reçoive le paiement correspondant à la vente des produits finis.

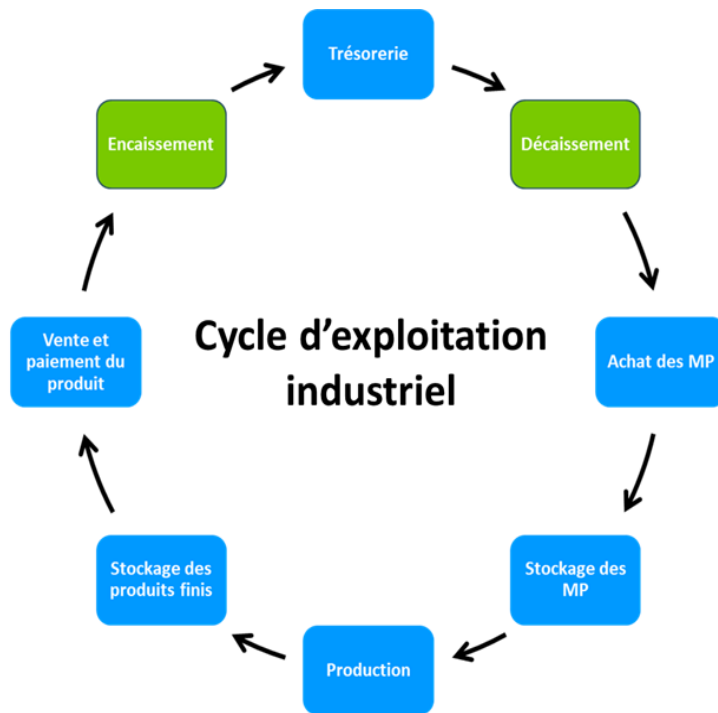
4.3 Le cycle d'exploitation de service⁴⁷ :

Les entreprises de services ont un cycle d'exploitation plus court puisque le service est consommé en même temps que sa production.

- a. Les délais de réalisation de la prestation de service : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise réalise la prestation de service commandée par le client. Plus ce délai est court, plus l'entreprise peut répondre rapidement à la demande de ses clients.
- b. Les délais de facturation : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise émette la facture correspondant à la prestation de service réalisée. Il est important pour l'entreprise de facturer rapidement pour éviter les retards de paiement.
- c. Les délais de paiement clients : il s'agit du temps nécessaire pour que l'entreprise reçoive le paiement correspondant à la prestation de service réalisée. Ces délais ont un impact important sur la trésorerie de l'entreprise.

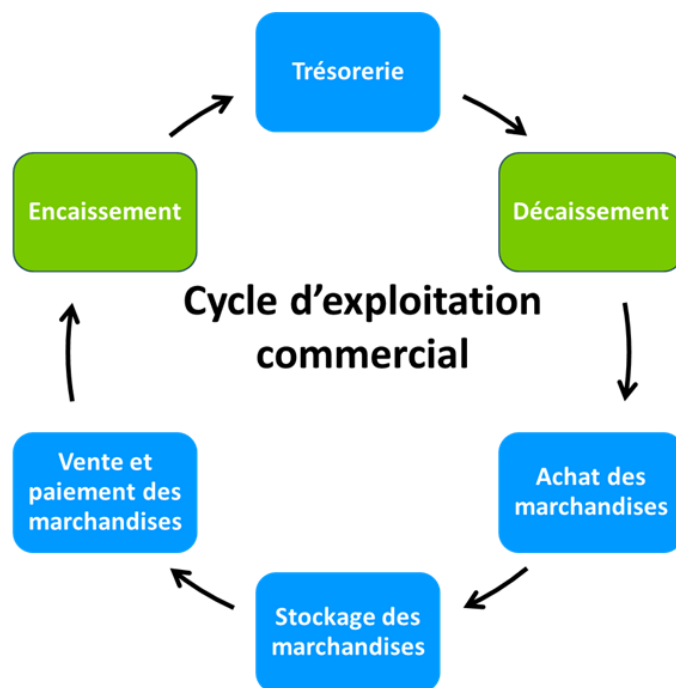
⁴⁷GUEUTIN, Claire-Agnès, « L'essentiel de l'analyse financière Ed », op.cit. 3

Figure 2: cycle d'exploitation industriel



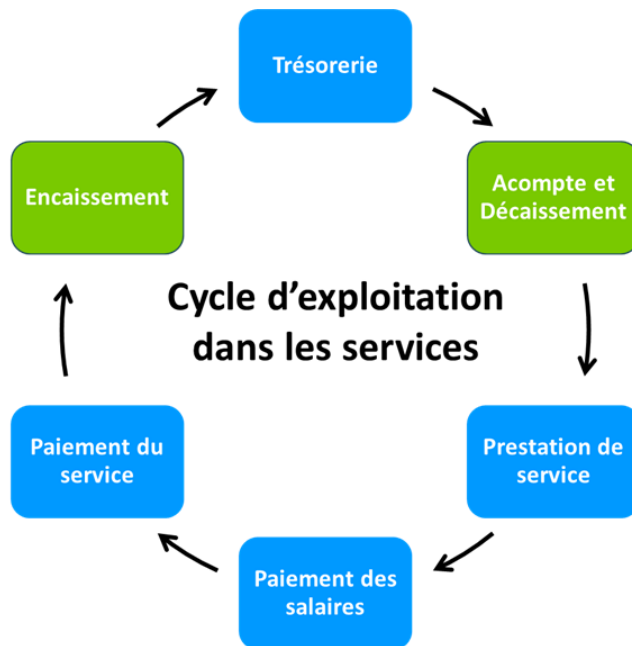
Source : <https://www.wesharebonds.com/> consulter le 24/05/2023

Figure 3 : cycle d'exploitation commercial



Source : <https://www.wesharebonds.com/> consulter le 24/05/2023

Figure 4 : cycle d'exploitation d'une entreprise de prestation des services



Source : <https://www.wesharebonds.com/> consulter le 24/05/2023

5 Les facteurs influençant le cycle d'exploitation⁴⁸ :

Le cycle d'exploitation d'une entreprise est influencé par divers facteurs, notamment :

5.1 La nature de l'activité :

Le cycle d'exploitation peut varier selon le secteur d'activité de l'entreprise. Par exemple, les entreprises du secteur manufacturier peuvent avoir un cycle d'exploitation plus long en raison de la nécessité d'acheter des matières premières et de transformer ces matières en produits finis.

5.2 Les pratiques de gestion des stocks :

La gestion des stocks est l'une des composantes clés du cycle d'exploitation. Les entreprises qui ont des pratiques de gestion des stocks inefficaces peuvent avoir un cycle d'exploitation plus long, ce qui peut affecter négativement leur rentabilité.

⁴⁸ Mohammad Nasir Uddin, Hafiz Md. Hassan BABU, et Md. Shakib Hossain, "The Influence of Working Capital Management on the Profitability of Listed Companies in the United Arab Emirates"

5.3 Les délais de paiement :

Les délais de paiement des clients et des fournisseurs peuvent avoir un impact important sur le cycle d'exploitation. Des délais de paiement plus longs peuvent entraîner une augmentation des coûts de financement et un allongement du cycle d'exploitation.

5.4 Les délais de production :

Le temps nécessaire pour transformer les matières premières en produits finis peut également avoir un impact sur le cycle d'exploitation. Des délais de production plus longs peuvent entraîner un allongement du cycle d'exploitation.

5.5 Les conditions économiques :

Les conditions économiques, telles que les taux d'intérêt et les conditions de marché, peuvent également influencer le cycle d'exploitation. Par exemple, des taux d'intérêt élevés peuvent rendre plus difficile l'accès au financement, ce qui peut affecter négativement le cycle d'exploitation.

Section 02 : Diagnostic financier du cycle d'exploitation

1 L'analyse rétrospective :

L'analyse rétrospective a pour objectif de comprendre l'évolution de la situation et des performances d'une entreprise au cours des trois dernières années. Pour mener cette analyse, le banquier ou l'analyste financier a besoin de plusieurs informations fournies par la comptabilité de l'entreprise. Ces informations comprennent les bilans, les comptes de résultat et les états annexes des exercices précédents. Afin de les utiliser dans l'analyse, ces informations doivent être retraitées et reclassées.

1.1 Le bilan comptable :

Définition : « Le bilan comptable est la visualisation du patrimoine de l'entreprise à une date donnée, en effet, grâce au bilan comptable, il est possible de connaître le détail de ce que possède l'entreprise : c'est ce que l'on appelle l'actif du bilan. De plus, une entreprise contracte des dettes envers des tiers dont le détail s'inscrit au passif »⁴⁹

⁴⁹ Béatrice Meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001, P13

1.1.1 L'actif⁵⁰ :

Les actifs sont constitués des ressources contrôlées par l'entité du fait d'événements passés et destinées à procurer à l'entité des avantages économiques futurs, Il se décompose en deux parties :

1.1.2 L'actif immobilisé :

Il comprend l'ensemble des biens dont l'utilisation est supérieure à un an :

– Immobilisations incorporelles : biens non tangibles, n'ayant pas de matérialité physique, mais représentant une certaine valeur pour l'entreprise (brevets, fonds de commerce...).

– Immobilisations corporelles : biens physiquement identifiables (constructions, matériel et outillage, matériel de transport...).

– Immobilisations financières : ensemble de prêts accordés et prises de participation dans d'autres sociétés.

1.1.3 L'actif circulant :

Dont les éléments constitutifs sont destinés à se transformer en liquidité :

– Les stocks (matières, produits en cours, produits finis et marchandises) sont composés de l'ensemble des biens et des produits qui interviennent dans le cycle de production.

– Les créances (clients).

– La trésorerie positive.

1.2 Le passif⁵¹ :

Les passifs sont constitués des obligations actuelles de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

• Est classé comme passif courant lorsque :

-il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation,

-ou il doit être payé dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

-Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants.

⁵⁰ Michel Salva, « Comprendre l'analyse financière », p.29

⁵¹ Michel Salva, « Comprendre l'analyse financière », p.30

1.2.1 Les capitaux propres :

Les capitaux propres ou fonds propres ou capital financier correspondent à l'excédent des actifs de l'entité sur ses passifs courants et non courants. Intérêt résiduel des participants aux capitaux propres de l'entité dans ses actifs après déduction de ses passifs (externes).

1.2.2 Le passif non-courant :

Le passif non courant comprend tous les éléments de passif qui ne constituent pas des passifs courants. tel que :

- Emprunts et dettes financières
- Impôts (différés et provisionnés)
- Autres dettes non courants
- Provisions et produits constatés d'avance

1.2.3 Le passif courant :

C'est un passif que l'entité s'attend à éteindre dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ou dont le règlement doit intervenir dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice. tel que :

- Fournisseurs et compte rattachés
- Impôts -Autres dettes
- Trésorerie passive.

1.3 Le tableau du compte de résultat⁵² :

Le compte de résultat, document comptable obligatoire et outil d'analyse de la performance et de la rentabilité de l'entreprise, décrit l'activité ou l'exploitation de l'entreprise pour une période donnée. Il détermine :

- Charges : Les charges (ou les coûts) occasionnés par les moyens mis en œuvre
- Produits : les ressources (ou revenus) produits par l'activité de l'entreprise pour le même exercice

⁵² Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p.6

- Produits - charges : le résultat de l'entreprise, fruit de son activité, par comparaison entre les deux éléments précédents

1.4 Soldes intermédiaires de gestion⁵³ :

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) constituent un outil d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise. Ils permettent : de comprendre la formation du résultat net ; de suivre dans l'espace et dans le temps l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise.

1.4.1 Nature et calcul des SIG :

- **Marge commerciale** : Elle ne concerne que l'activité de négoce. Elle représente la ressource dégagée par l'activité commerciale de l'entreprise et permet d'apprécier l'évolution de sa politique commerciale globale ou par ligne de produits.

$$\text{La Marge commerciale} = \text{ventes nettes} - \text{cout d'achat des marchandises vendus}$$

1.4.1.1 Production de l'exercice :

Elle ne concerne que les activités industrielles et de services. Elle permet d'apprécier l'ensemble de l'activité de production de l'entreprise. Elle peut être calculée par type de produits ou de services.

$$\text{PE} = \text{production vendue} \pm \text{production stockée} + \text{production immobilisée}$$

1.4.1.2 Valeur ajoutée :

Elle représente la richesse créée par l'entreprise et mesure le poids économique de celle-ci. Elle est partagée entre l'État, le personnel, les prêteurs, les associés et l'entreprise elle-même. Son évolution permet de mesurer la croissance ou la régression de l'entreprise.

$$\text{VA} = \text{marge commerciale} + \text{production de l'exercice} - \text{consommation de l'exercice en provenance des tiers}$$

⁵³ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », op.cit. p.9

1.4.1.3 L'excédent brut de l'exploitation :

Représente la part de VA qui revient à l'entreprise et aux apporteurs de capitaux. L'EBE correspond à la ressource générée par l'exploitation indépendamment des politiques d'amortissement et de financement. Il exprime la capacité de l'entreprise à dégager des ressources de trésorerie par son activité principale. Il peut être analysé par type de produits ou de services. Il peut être négatif ; il s'agit dans ce cas d'une insuffisance brute d'exploitation (IBE).

$$\text{EBE} = \text{valeur ajoutée} + \text{subventions d'exploitations} - (\text{impôts, taxes et versements assimilés}) + (\text{charges de personnel})$$

1.4.1.4 Résultat d'exploitation :

Il représente le résultat généré par l'activité qui conditionne l'existence de l'entreprise. Par rapport à l'EBE il mesure la performance industrielle et commerciale de celle-ci en tenant compte de la politique d'investissement. Il constitue un résultat économique net. Il peut être négatif. Contrairement à l'EBE, il ne représente pas un flux de fonds puisqu'il

$$\text{RE} = \text{EBE} + \text{Reprise sur charges d'exploitations} + \text{transfert de charges d'exploitations} + \text{Autres produits d'exploitation} - \text{Dotation aux amortissements dépréciations et provisions} - \text{Autres charges d'exploitation}$$

1.4.1.5 • Le résultat courant avant l'impôt :

Il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il peut être négatif.⁵⁴

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'exploitation} + / - \text{quote-part de résultat sur opération faite en commun} + \text{produits financiers} - \text{charges financières}$$

1.4.1.6 Le résultat exceptionnel :

Il n'est pas calculé à partir d'un solde précédent. Il représente le résultat des opérations non courantes de l'entreprise. Il peut être négatif. Il est utile de mesurer son impact sur le résultat net de l'exercice.

$$\text{RE} = \text{produits exceptionnels} - \text{charges exceptionnelles}$$

⁵⁴ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p10

1.4.1.7 Résultat net de l'exercice :

Il correspond aux ressources qui restent à la disposition de l'entreprise. Il est destiné à être distribué aux associés et à constituer l'autofinancement de l'entreprise. Il peut être négatif.

$$\text{RN} = \text{Résultat courant avant impôts} + \text{Résultat exceptionnel} - \text{Participation des salariés} - \text{Impôt sur les bénéfices}$$

Note :

Les soldes intermédiaires de gestion sont un outil d'analyse qui évalue l'activité et la performance d'une entreprise. Ils décomposent le résultat de l'entreprise afin de faciliter le diagnostic financier et d'identifier les différents éléments contribuant à ce résultat.

Table 3 : Présentation du tableau des soldes intermédiaire de gestion

| PRODUITS (1) | N | CHARGES (2) | N | SOLDES (1-2) | N | N-1 |
|--|---|---|---|---|---|-----|
| Ventes de marchandises | | Coût d'achat des marchandises vendues | | • Marge commerciale | | |
| Production vendue Production stockée Production immobilisée | | ou déstockage de production (a) | | | | |
| Total | | Total | | • Production de l'exercice | | |
| • Production de l'exercice • Marge commerciale | | Consommations de l'exercice en provenance de tiers | | | | |
| Total | | Total | | • Valeur ajoutée | | |
| • Valeur ajoutée Subventions d'exploitation | | Impôts, taxes et versements assimilés (b) Charges de personnel | | • Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation | | |
| Total | | Total | | | | |
| • Excédent brut d'exploitation Reprise sur charges et transferts de charges Autres produits | | • ou insuffisance brute d'exploitation Dotations aux amortissements et aux dépréciations Autres charges | | | | |
| Total | | Total | | • Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte) | | |
| • Résultat d'exploitation (bénéfice) Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Produits financiers | | • ou résultat d'exploitation (perte) Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Charges financières | | • Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte) | | |
| Total | | Total | | | | |
| Produits exceptionnels | | Charges exceptionnelles | | • Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte) | | |
| • Résultat courant avant impôt (bénéfice) • Résultat exceptionnel (bénéfice) | | • ou résultat courant avant impôt (perte) • ou résultat exceptionnel (perte) Participation des salariés Impôts sur les bénéfices | | | | |
| Total | | Total | | • Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (c) | | |
| Produits des cessions d'éléments d'actif | | Valeur comptable des éléments d'actif cédés | | Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif | | |

(a) En déduction des produits dans le compte de résultat.
 (b) Pour le calcul de la valeur ajoutée, sont assimilés à des consommations externes, les impôts indirects à caractère spécifique inscrits au compte 635 – Impôts, taxes et versements assimilés et acquittés lors de la mise à la consommation des biens taxables.
 (c) Soit total général des produits – total général des charges.

Source : F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019, p14.

Commentaire : le tableau des SIG fournit une analyse approfondie des performances opérationnelles d'une entreprise, en identifiant les forces et les faiblesses et en offrant des informations précieuses pour la prise de décisions financières. Il est important de le comparer avec les périodes précédentes, les normes de l'industrie et les entreprises similaires pour une évaluation plus complète et pertinente.

1.5 La capacité d'autofinancement (CAF)⁵⁵ :

1.5.1 Définition du CAF :

Est une ressource durable interne de financement généré par l'activité de l'entreprise pour un exercice. Elle traduit l'aptitude de l'entreprise à rémunérer les associés, à investir, à rembourser les emprunts, à constituer et à renforcer la marge de sécurité financière, à couvrir les pertes probables et les risques, sans faire appel à des ressources externes. La capacité d'autofinancement constitue un flux potentiel de trésorerie.

. La capacité d'autofinancement peut être évaluée selon deux méthodes de calcul :

- Méthode additive
- Méthode soustractive

La méthode additive :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net de l'exercice} + \text{Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions} - \text{Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions} + \text{Valeur comptable des éléments d'actifs cédés} - \text{Produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés} - \text{Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice}$$

La méthode soustractive :

$$\text{CAF} = \text{E.B.E} + \text{Transferts de charges (d'exploitation)} + \text{Autres produits (d'exploitation)} - \text{Autres charges d'exploitations} \pm \text{Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun} + \text{Produits financiers} - \text{Charges financières} + \text{Produits exceptionnels} - \text{charges exceptionnelles} - \text{Participations des salariés au résultat} - \text{Impôts sur les bénéfices}$$

2 Analyse fonctionnelle de l'équilibre financier :

La comparaison des masses et des rubriques du bilan fonctionnel permet de calculer 3 indicateurs de gestion fondamentaux : le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette qui, mis en relation, servent à vérifier l'équilibre financier de l'entreprise. Plusieurs ratios viennent compléter l'analyse de l'équilibre financier afin de suivre notamment l'évolution de ce dernier dans le temps.

⁵⁵ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p13-14

2.1 L'analyse par la méthode des grandes masses :

Cette analyse est faite à partir ces 3 valeurs :

- Le fonds de roulement net
- Le besoin du fonds de roulement
- La trésorerie

2.1.1 Le fonds de roulement net⁵⁶ :

Définition du fonds de roulement net :

Le FRN représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables. Il est destiné à financer une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation et constitue une marge de sécurité financière pour l'entreprise.

Il est calculé de deux manières :

Par le haut du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Ressources durables} - \text{Emplois stables}$$

Par le bas du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Actif circulant brut} - \text{Dettes circulantes}$$

Interprétation économique du fonds du roulement net⁵⁷ :

• Fonds de roulement positif :

Cela signifie que le capital et les emprunts à long terme sont utilisés pour financer les immobilisations et que l'entreprise est financièrement saine.

• Fonds de roulement négatif :

Cela signifie que l'entreprise n'a pas assez de ressources pour couvrir ses frais de fonctionnement. Par conséquent, les immobilisations sont financées par des capitaux d'emprunt à court terme. Une entreprise est considérée comme sous-capitalisée si son fonds de roulement est négatif.

⁵⁶ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p23

⁵⁷ <https://agicap.com/fr/article/besoin-en-fonds-de-roulement-bfr-definition/> consulter le 25/04/2023 à 23h30min

• **Fonds de roulement nul** : Les capitaux permanents (les ressources durables) couvrent les besoins à long terme de l'entreprise (actif immobilisé). Mais elle ne dispose aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation ce qui rend son équilibre financier précaire 0. Dans ce cas, le financement de l'actif circulant est assuré par les dettes d'exploitation et les autres dettes à court terme

2.1.2 Le besoin du fonds de roulement (BFR)⁵⁸ :

Définition du BFR :

BFR est la partie des besoins de financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financée par les dettes liées au cycle d'exploitation.

Le niveau du BFRE dépend essentiellement de la durée du cycle d'exploitation et du niveau du chiffre d'affaires et des relations commerciales avec les fournisseurs et les clients. Le FRNG doit permettre de financer au moins le BFRE et au mieux le BFR dans sa globalité.

Formule de calcul du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

$$\text{BFR} = (\text{valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables}) - (\text{dettes à court terme} - \text{dettes financière})$$

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{DF})$$

2.1.2.1 Interprétation économique du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)⁵⁹ :

Le Besoin en Fonds de Roulement est interprété selon trois cas :

- **Pour un BFR négatif** : Les ressources de l'entreprise sont supérieures à ses dettes, elle dégage donc une marge qui va nourrir sa trésorerie nette.
- **En cas de BFR nul** : Cela signifie que l'actif circulant et le passif circulant s'équilibrent, il n'y a pas de besoin de financement à court terme ni de marge de trésorerie.
- **Quand le BFR est positif** : L'entreprise doit financer ses besoins à court terme en utilisant son fonds de roulement ou en ayant recours à des ressources financières complémentaires.

⁵⁸ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p23

⁵⁹ <https://agicap.com/fr/article/besoin-en-fonds-de-roulement-bfr-definition/#interpr%C3%A9tation-du-besoin-en-fonds-de-roulement-bfr>, consulter 25/04/2023 à 23h45min

2.2 La trésorerie nette⁶⁰ :

- **Définition** : La trésorerie est le résultat de la comparaison, à une date donnée, du FRNG et du BFR. D'après l'analyse fonctionnelle, elle correspond à l'excédent ou à l'insuffisance de fonds de roulement après le financement du BFR.

- **Le calcul du TN :**

$$TN = FRN - BFR$$

2.2.1.1 On distingue trois situations :

- $FRNG > BFR$: la trésorerie est positive ; elle constitue un excédent de ressources ;
- $FRNG < BFR$: la trésorerie est négative ; elle constitue une insuffisance de ressources qui doit être comblée par un crédit bancaire
- $TN = 0$, cela veut dire : $FRN = BFR$, donc : les ressources financières de l'entreprise suffisent juste assez pour financer ses besoins (fonds de roulement net global égal au besoin de fonds de roulement). La situation de l'entreprise est équilibrée, mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses, que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

La trésorerie nette est également calculée ainsi :

$$TN = \text{trésorerie active} - \text{trésorerie passive}$$

Son niveau dépend de ceux du FRNG et du BFR. En principe, l'objectif à atteindre est une trésorerie nette proche de zéro.

2.3 Analyse par la méthode des ratios (Approche Relative) :

La méthode de l'analyse par les ratios repose sur le calcul de rapports caractéristiques entre différentes grandeurs financières. Cette méthode s'applique non seulement aux données du bilan mais aussi à celles du compte de résultat.

La définition d'un ratio :

« *Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre les quelles existe une relation logique de nature économique ou financière* »⁶¹

⁶⁰ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p23-24

⁶¹ Hubert de la BRUSLERIE, « Analyse financière », 2eme Edition, Dunod, Paris, 2002, P168

Table 4: les ratios d'activité et les ratios de structure :

| Ratios | Calcul | Interprétation |
|--|---|--|
| Ratios d'activité | | |
| Rotation des stocks (Entreprise commerciale) | $\frac{\text{Stock moyen de marchandises} * 360j}{\text{Coût d'achat des marchandises}} \times \frac{\text{Vendues}}{\text{Vendues}}$ | <p>Il mesure la durée d'écoulement des stocks.</p> <p>Une augmentation de cette durée entraîne une augmentation du BFRE.</p> |
| Rotation des stocks (Entreprise industrielle) | $\frac{(\text{Stock moyen de matières premières}) * 360}{\text{Coût d'achat des matières premières consommés}} + \frac{(\text{Stock moyen de produits finis}) * 360j}{\text{Coût de production des produits vendus}}$ | <p>Il mesure la durée d'écoulement des stocks.</p> <p>Une augmentation de cette durée entraîne une augmentation du BFR</p> |
| Durée moyenne du crédit clients | $\frac{(\text{Créances clients et comptes Rattachés} + \text{en-cours d'escompte}) * 360j}{\text{CA TTC}}$ | <p>Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.</p> |
| Durée moyenne du crédit fournisseurs | $\frac{(\text{Dettes fournisseurs et comptes Rattachés}) * 360j}{\text{Consommation en provenance des tiers en TTC}}$ | <p>Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs.</p> <p>Il doit être supérieur au ratio du crédit clients.</p> |
| Evolution du FRNG | $\frac{(\text{Fonds de roulement net global}) * 360j}{\text{CA HT}}$ | <p>Il mesure la marge de sécurité financière en nombre de jours de CA.</p> |
| Evolution du BFRE | $\frac{(\text{Besoin en fonds de roulement d'exploitation}) * 360j}{\text{CA HT}}$ | <p>Il mesure l'importance du BFRE en nombre de jours de CA.</p> |
| Evolution de la trésorerie | $\frac{\text{Trésorerie nette} * 360j}{\text{CA HT}}$ | <p>Il mesure le degré de liquidité.</p> |

| Ratios de structure | | |
|--|-------------------------------|--|
| Financement des emplois stables | Ressources stables | Il mesure la couverture des emplois stables par les ressources stables |
| | Emplois stables | |
| Autonomie financière | Ressources propres | Il mesure la capacité d'endettement de l'entreprise. Il ne doit pas être inférieur à 1. |
| | Endettement | |
| Couverture de l'actif par le FRNG | Fonds de roulement net global | Il indique la part du FRNG qui finance l'actif circulant. |
| | Actif circulant | |

Source : Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p22

Commentaire 01 : Les ratios d'activité et de structure sont des outils financiers importants qui permettent d'évaluer la performance et la santé financière d'une entreprise, l'analyse combinée des ratios d'activité et de structure fournit une image plus complète de la performance financière d'une entreprise.

Table 5: les ratios de liquidité, d'endettement et de solvabilité

| Ratios de liquidité | | |
|-----------------------------|---|---|
| Liquidité générale | $\frac{\text{Actif réel net à moins d'un an}}{\text{Passif à moins d'un an}}$ | Il mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme. |
| Liquidité restreinte | $\frac{(\text{Créances à moins d'un an}) + (\text{Disponibilités})}{\text{Passif à moins d'un an}}$ | Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités. |
| Liquidité immédiate | $\frac{\text{Disponibilités}}{\text{Passif à moins d'un an}}$ | Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités. |
| Ratios d'endettement | | |
| Autonomie financière | $\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}}$ | Il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter. |
| Endettement à terme | $\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$ | Il mesure l'autonomie financière de l'entreprise. |
| Ratio de solvabilité | | |
| Solvabilité générale | $\frac{\text{Actif réel net}}{\text{Totale des dettes}}$ | Il mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant l'ensemble de l'actif. |

Source : Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p27

Commentaire 02 : Les ratios de structure financière permettent d'évaluer la composition des ressources financières d'une entreprise et sa capacité à faire face à ses obligations à long terme, ces ratios de structure financière aident les investisseurs, les créanciers et les analystes à évaluer le niveau de risque financier d'une entreprise et sa capacité à honorer ses obligations à long terme.

Table 6: les ratios de rentabilité

Capital engagé pour l'exploitation = Immobilisations pour l'exploitation + BFRE ou
Capitaux propres + Dettes financières

| Ratios de rentabilité | | |
|---|--|--|
| Rentabilité économique (RE) | $\frac{\text{Excédent brut de l'exploitation}}{\text{Capital engagé pour l'exploitation}}$ <p style="text-align: center;">Ou</p> $\frac{\text{Résultat d'exploitation net d'IS}}{\text{Capital engagé pour l'exploitation}}$ | <p>Elle mesure la capacité de l'entreprise à générer un résultat, avant frais financier, à partir du montant du capital engagé pour l'exploitation.</p> <p>Elle intéresse particulièrement les investisseurs financiers.</p> |
| Rentabilité financière (RF) | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$ | <p>Elle mesure la rentabilité des capitaux investis.</p> <p>Elle intéresse particulièrement les associés.</p> |

Source : Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023, p27

Ces deux ratios peuvent être décomposés afin de mieux comprendre l'origine des rentabilités économique et financière

$$RE = \frac{\text{Résultat d'exploitation net d'IS}}{\text{CAHT}} \times \frac{\text{CAHT}}{\text{Capital engagé pour l'exploitation}}$$

$$RF = \frac{\text{Résultat net}}{\text{CAHT}} \times \frac{\text{CAHT}}{\text{Capital engagé pour l'exploitation}} \times \frac{\text{Capital engagé pour l'exploitation}}{\text{Capitaux propres}}$$

Section 03 : le financement du cycle d'exploitation

Le financement bancaire du cycle d'exploitation des entreprises est un aspect crucial de la gestion financière. Il s'agit du processus par lequel les entreprises utilisent les services financiers des banques pour couvrir leurs besoins de trésorerie liés aux opérations quotidiennes.

1 Les crédits globaux⁶² :

Les crédits globaux, également connus sous le nom de crédits cadre ou crédits revolving, sont des instruments de financement bancaire à moyen ou long terme qui offrent aux entreprises un accès continu à des fonds préalablement convenus.

Un crédit global est établi entre une banque et l'entreprise emprunteuse, fixant un plafond maximum de crédit disponible sur une période déterminée. Contrairement à un prêt traditionnel où l'emprunteur reçoit une somme fixe au début et rembourse progressivement, un crédit global permet à l'entreprise de retirer des fonds de manière flexible en fonction de ses besoins.

1.1 Les facilités de caisse⁶³ :

La facilité de caisse est octroyée aux entreprises lorsqu'elles rencontrent une contrainte temporaire de trésorerie. Elle est conçue pour être utilisée sur une période très limitée, souvent jusqu'à la fin du mois, bien qu'elle ait généralement une validité annuelle.

Cette facilité de caisse vise à répondre aux besoins de financement résultant du décalage entre les encaissements et les décaissements. La facilité de caisse permet à l'entreprise de combler ce déficit temporaire de trésorerie.

Le remboursement de la facilité de caisse est assuré chaque mois grâce aux rentrées d'argent qui sont décalées dans le temps. Lorsque les paiements des clients sont reçus, l'entreprise rembourse le montant utilisé de la facilité de caisse.

1.2 Le découvert⁶⁴ :

Le découvert est une forme de financement accordée aux entreprises sur une période plus longue, allant de quelques semaines à quelques mois.

⁶² BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, p.21

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Idem

Il est généralement utilisé lorsque l'entreprise attend une rentrée de fonds et souhaite disposer à l'avance des fonds attendus.

Toutefois, dans la pratique, le découvert est souvent accordé lorsque les associés de l'entreprise ne peuvent ou ne veulent pas apporter des fonds supplémentaires. Dans ce cas, la banque accepte généralement de fournir un découvert à condition d'obtenir la garantie des associés. Cela signifie que les associés de l'entreprise sont responsables du remboursement du découvert à la banque en cas de défaillance de l'entreprise.

Il est important de noter que le découvert est généralement accordé sous réserve de garanties, telles que des cautions personnelles des associés ou des garanties sur les actifs de l'entreprise. Ces garanties permettent à la banque de se protéger en cas de non remboursement du découvert.

1.3 Le crédit de campagne⁶⁵ :

Le financement bancaire dans le contexte de l'activité saisonnière des entreprises, telles que les huileries, les conserveries, et d'autres secteurs similaires, vise à répondre à des besoins spécifiques liés aux variations saisonnières de l'activité. Ce type de financement peut également être utilisé pour des charges importantes de trésorerie, par exemple lors du lancement d'une campagne publicitaire.

Lorsque la banque accorde un crédit dans ce contexte, le montant sera déterminé en fonction du besoin financier le plus élevé. Le remboursement du crédit se fera au fur et à mesure des ventes réalisées par l'entreprise. Cela signifie que les remboursements seront effectués à mesure que les rentrées d'argent liées à l'activité saisonnière ou à la campagne publicitaire seront encaissées.

Le financement bancaire dans le cadre de l'activité saisonnière offre donc aux entreprises une solution adaptée à leurs variations de trésorerie. Il permet de maintenir un flux de trésorerie suffisant pour couvrir les dépenses pendant les périodes de faible activité ou de besoins de financement élevés. Ce type de financement est souvent basé sur une évaluation rigoureuse des besoins de l'entreprise à travers un suivi précis de sa trésorerie.

2 Les crédits spécifiques :

Les crédits spécifiques sont des types de financement bancaire conçus pour répondre aux besoins spécifiques liés à l'exploitation courante d'une entreprise. Ils visent à fournir

⁶⁵ IBID, p.22

des fonds pour soutenir les activités opérationnelles et les dépenses régulières de l'entreprise, on trouve : L'escompte commercial, Les avances sur marchandise, Les avances sur les marchés publics.

2.1 L'escompte commercial⁶⁶ :

C'est une opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse (bénéficiaire final) avant l'échéance et ce moyennant le paiement d'agios, le cédant (le bénéficiaire) restant garant du paiement.

2.1.1 Les différentes parties impliquées dans le processus d'escompte sont les suivantes :

- **Le cédant** : Il s'agit de l'entreprise qui bénéficie de l'escompte. C'est elle qui remet l'effet à sa banque pour en obtenir les fonds anticipés.
 - **Le cédé** : Il représente le débiteur de l'effet, c'est-à-dire la personne ou l'entreprise qui doit effectuer le paiement à l'échéance de l'effet.
 - **Le cessionnaire** : Le cessionnaire est le banquier qui acquiert l'effet et verse les fonds à l'entreprise cédante lors de l'escompte.
-
- Dans la pratique, le cédant remet l'effet à sa banque en l'endossant si le nom du bénéficiaire est indiqué, ou en désignant le banquier comme bénéficiaire.
 - Du point de vue juridique, le rôle du banquier cessionnaire varie selon qu'il s'agit d'un simple mandataire lors de l'encaissement ou d'un créancier cambiaire lors de l'escompte. En cas d'escompte, le banquier bénéficie de certains avantages, notamment :
- La transmission de la provision : Le banquier devient le créancier de la créance du fournisseur sur le débiteur représenté par l'effet.
 - La solidarité des signatures : Le porteur de l'effet peut réclamer le paiement à tous les signataires de l'effet, ce qui renforce sa sécurité.
 - L'inopposabilité des exceptions : Le débiteur ne peut opposer au porteur de l'effet les éventuels litiges qu'il peut avoir avec d'autres créanciers. Par exemple, un commerçant qui a accepté une traite ne peut invoquer la mauvaise qualité des marchandises pour refuser le paiement de la traite.

⁶⁶ BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, p.22, 23

2.1.2 Avantages de l'escompte :

Pour l'entreprise : Permet à l'entreprise la liquidité des créances et son coût est moins élevé que le découvert

Pour le banquier : Le banquier bénéficie d'un double recours (recours cambiaire, et droit commun) il peut se refinancer et accroître ses ressources (les entreprises escomptent souvent plus que leurs besoins immédiats car un effet n'est pas divisible)

2.2 Les avances sur marchandise :

Définition : « L'avance sur marchandise est un crédit par caisse qui finance un stock. C'est un financement garanti des marchandises remises en gage au banquier »⁶⁷

Les avances sur marchandise permettent à la banque de fournir des fonds en utilisant les marchandises comme garantie, soit par le biais d'une avance sur marchandise, soit par l'escompte des warrants :

- Les avances sont sécurisées par les marchandises qui sont affectées en gage, soit dans les locaux de l'entreprise, soit dans des entrepôts contrôlés par l'État appelés "magasins généraux".
- Les magasins généraux assurent la conservation et la garde des marchandises déposées, et le récépissé de dépôt est appelé "récépissé warrant", composé de deux parties :
 - Le récépissé qui atteste le dépôt de la marchandise.
 - Le warrant qui permet d'obtenir une avance de la banque.

Un warrant⁶⁸ : est un billet à ordre par lequel le souscripteur s'engage à payer une certaine somme à une échéance spécifique. Il se distingue d'un billet à ordre ordinaire car il constitue également un nantissement au profit du créancier sur les marchandises déposées dans un magasin général.

2.2.1 L'escompte warrant fonctionne de la manière suivante :

- L'entreprise endosse le warrant à l'ordre de la banque et obtient ainsi une avance sur marchandise.
- La somme prêtée est remboursée à l'échéance mentionnée sur le warrant.

⁶⁷ Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », casbah Alger, 2000, p.237

⁶⁸ BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, p.25

- En cas de non remboursement, la banque a le droit de vendre la marchandise et de se retourner contre son client et les éventuels signataires (avalistes) si le produit de la vente est insuffisant pour le remboursement.
- Si le bénéficiaire du crédit souhaite vendre la marchandise avant l'échéance, deux options sont possibles :
 - Rembourser la banque pour libérer la marchandise.
 - Vendre la marchandise à un prix inférieur, avec la responsabilité de l'acheteur de régler la banque pour le montant du crédit accordé.

2.3 Les avances sur les marchés publics⁶⁹ :

2.3.1 Définition :

Les marchés publics sont des contrats passés entre, d'une part, les administrations ou les collectivités publiques et, d'autre part, les fournisseurs ou les entrepreneurs publics ou privés, en vue de l'acquisition de fournitures, la réalisation de travaux ou la prestation de services.

2.3.2 Objet de l'avance :

L'avance sur marché est une pratique qui vise à soutenir les titulaires de marchés publics face aux dépenses importantes et à la longue période d'attente du règlement de l'administration, qui peut être une procédure complexe et lourde.

Ainsi, l'avance sur marché permet à l'entrepreneur d'obtenir des fonds anticipés correspondant au règlement prévu de l'organisme public. La banque avance ces fonds et devient créancière de l'entrepreneur. En retour, la banque sera remboursée en encaissant les sommes qui étaient initialement destinées à l'entrepreneur en tant que titulaire du marché public.

2.3.3 Procédure⁷⁰ :

Pour assurer une sécurité suffisante, la banque qui finance un marché public doit procéder à un nantissement de ce dernier à son propre bénéfice. Afin d'effectuer le nantissement du marché, l'entrepreneur titulaire doit d'abord remettre à la banque le marché original, également appelé "titre unique".

⁶⁹ IBID

⁷⁰BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, op.cit. p.26

Ensuite, la banque établit un contrat de nantissement, également connu sous le nom d'"acte de nantissement", dans lequel la créance détenue sur l'organisme public est affectée à la banque. La banque mentionne alors sur le titre unique la mention "marché nanti" et rédige une lettre de fusion de compte, qui est signée par le client.

Le titre unique désigne le marché public qui est établi en plusieurs exemplaires, mais seul celui portant la mention "exemplaire unique" peut servir de garantie. Une fois toutes les formalités accomplies, la banque envoie par lettre recommandée au comptable payeur (tiers détenteur) le marché nanti ainsi qu'une copie de l'acte de nantissement.

En conséquence, le comptable payeur ne pourra effectuer les paiements qu'au profit du créancier gagiste, c'est-à-dire la banque. Les avances sur délégation de marché doivent être accordées sur la base de documents justificatifs prouvant l'achèvement effectif des travaux. Cela garantit que les fonds avancés par la banque sont utilisés conformément aux conditions du marché et à la réalisation des travaux prévus.

3 Les crédits par signature⁷¹ :

3.1 Définition :

Le crédit par signature, également connu sous le nom de crédit à signature, est une forme de crédit accordé par une institution financière ou un prêteur sur la base de la solvabilité et de la réputation de l'emprunteur. Contrairement aux autres formes de crédit qui sont garanties par des biens matériels tels que des actifs ou des propriétés, le crédit par signature repose principalement sur la confiance accordée à l'emprunteur et à sa capacité à honorer ses engagements financiers.

3.2 Caractéristiques des crédits par signature :

- Un crédit par signature est l'engagement pris par une banque de mettre des fonds à disposition de son client ou d'intervenir financièrement en cas de défaillance de celui-ci.
- Il permet à une entreprise de sécuriser ses financements, d'exercer son activité, de différer ses paiements, de les éviter ou d'accélérer ses rentrées de fonds.

3.3 Aspects juridiques des crédits par signature :

Dans cette forme de crédit, le banquier s'engage par écrit, auprès de son client ou auprès de tiers :

⁷¹ BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, op.cit. p.26

Soit à mettre à disposition des fonds,

Soit à garantir les engagements contractés par certains de ses clients à l'égard de tiers, au cas où ces derniers n'y satisferaient pas eux-mêmes.

Ces crédits peuvent être utiles pour :

- Sécuriser des lignes de crédit,
- Exercer une profession,
- Différer certains décaissements ou les éviter,
- Accélérer certaines rentrées de fonds.

3.4 Les différents types de crédit par signature :

3.4.1 L'aval bancaire :

L'aval bancaire est un engagement fourni par une banque pour garantir le paiement total ou partiel d'un effet de commerce en cas de défaillance du débiteur principal à l'échéance. Cet engagement peut être accordé soit sur un effet de commerce existant, soit sur une allonge, soit par un acte séparé. Il est formalisé par la mention « Bon Pour Aval en Faveur de MR x à concurrence du montant en lettre », suivie de la signature de la banque.

L'aval bancaire permet à son client d'obtenir plus facilement des délais de paiement auprès de ses fournisseurs en présentant cet engagement de la banque. Cela facilite les relations commerciales et peut aider à maintenir la trésorerie de l'entreprise.

3.4.2 Le crédit d'acceptation :

Le crédit d'acceptation est un mécanisme financier dans lequel une banque s'engage à payer un effet de commerce à échéance. Cet engagement est formalisé par la mention « bon pour acceptation », suivie de la signature de la banque.

Dans le cadre de l'acceptation bancaire, la banque accepte d'endosser le rôle de débiteur principal en acceptant une lettre de change. En échange de cet engagement, la banque perçoit une commission, qui peut varier en fonction du crédit accordé et du niveau de risque associé. La banque se fie aux fonds qui lui seront fournis par le tiré pour effectuer le paiement à l'échéance. Dans ce cas, la banque n'engage que sa signature. Ce type de crédit permet au tireur de la traite d'escompter facilement un effet de commerce accepté par une banque.

Dans le cadre du crédit d'acceptation, la banque devient le principal débiteur vis-à-vis des tiers. Ce type de crédit est accordé par la banque à son client dans deux situations : Dans le contexte du commerce international, la banque substitue sa signature à celle de son client (l'importateur) et s'engage ainsi à payer le fournisseur à l'échéance.⁷² Lorsque le client présente une traite à l'encaissement à la banque, mais que celle-ci ne peut l'escompter en raison d'une contrainte de trésorerie. La banque accorde alors un crédit d'acceptation à son client pour faciliter le paiement de la traite.

3.4.3 Le cautionnement :

Définition : Le cautionnement est un contrat par lequel une personne, appelée "caution", garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à remplir cette obligation si le débiteur ne parvient pas à le faire lui-même.

Le cautionnement est un contrat unilatéral, ce qui signifie que la caution s'engage envers le créancier sans recevoir d'engagement équivalent de la part du débiteur. La banque, agissant en tant que caution, accorde le cautionnement à son client uniquement si celui-ci peut justifier l'existence d'une obligation principale envers son créancier.

3.4.4 Les type de cautions bancaires⁷³ :

3.4.4.1 Les cautions différant les paiements :

Les obligations cautionnées pour le paiement de la TVA sont des mécanismes permettant aux contribuables de bénéficier d'un délai de règlement de leur taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en fournissant une garantie financière.

En principe, les entreprises doivent acquitter leur TVA le mois suivant celui où elle est exigible. Toutefois, l'administration fiscale peut accorder, à la demande du contribuable, un délai de paiement de la TVA pouvant atteindre quatre mois, sous réserve de la mise en place d'une obligation cautionnée.

Pour bénéficier de ce délai, le contribuable doit souscrire un ou plusieurs billets à ordre (sous forme d'obligation) au profit de l'administration fiscale. Ces billets à ordre doivent être avalisés par une banque (la caution) qui percevra des commissions en échange de sa garantie.

⁷² BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, op.cit.p27

⁷³ www.banque-info.com

Ainsi, l'entreprise peut étaler le paiement de sa TVA sur une période plus longue en fournissant une garantie financière via les billets à ordre cautionnés, tout en respectant ses obligations fiscales.

3.4.4.2 Les cautions pour éviter les décaissements :

- **Les cautions d'adjudication et de bonne fin** : si une entreprise veut répondre à des appels d'offres publics pour la fourniture de biens, de services ou de travaux commandés par l'État ou les collectivités locales (régions, départements, communes), elle devra apporter des garanties dont la plus importante est la caution d'adjudication et de bonne fin. Cette caution signifie que d'une part (adjudication) le banquier garantit le sérieux de l'entreprise adjudicataire et d'autre part (bonne fin) qu'elle est à même de mener dans de bonnes conditions le chantier à sa fin. Cette caution évite à l'entreprise de déposer des fonds en garantie lorsqu'elle se portera candidate à l'adjudication.
- **Les cautions en matière de droits de douanes et TVA** : à condition de fournir une caution bancaire, une entreprise peut être dispensée de payer des droits de douanes ou la TVA sur des produits importés devant être réexportés (admissions temporaires).

3.4.4.3 Les cautions pour accélérer les rentrées⁷⁴ :

- **Les cautions de remboursement d'acomptes** : en cas d'acomptes versés par les clients dans le cadre de marchés publics ou privés, nationaux ou étrangers.
- **Les cautions de retenue de garantie** : dans le cadre de marchés publics ou privés, nationaux ou étrangers, le maître de l'ouvrage peut différer le paiement intégral des sommes dues dans l'attente de la réception définitive.
- **Les cautions diverses** : cautionnement donné en faveur de certaines professions qui doivent fournir des garanties s'ils doivent encaisser des fonds pour compte de tiers (ex. garantie financière des conseils juridiques, des agents immobiliers, etc.).

3.4.4.4 Les cautions des engagements financiers⁷⁵ :

- **Les cautions de remboursement de découvert local** : les concours consentis par un autre banquier à l'étranger seront contre-garantis par la banque de l'exportateur.

⁷⁴ www.banque-info.com.OP.CIT

⁷⁵ Ibid.

- **Les cautions de remboursement des douanes du pays acheteur** : pour garantir le paiement des droits de douane en cas d'exonération sous condition de rapatriement ou de réexportation.
- **Les cautions en faveur d'autres confrères** : sociétés de crédit-bail, institutions financières spécialisées.

3.4.5 La garantie à la première demande⁷⁶ :

La garantie à la première demande est un engagement souscrit par une banque, qui promet d'indemniser le cocontractant de son client à sa première demande. Il est destiné à éviter les délais et procédures résultant des contestations des banques fondées sur les rapports entre leur client et le créancier étranger.

La nature juridique de la garantie à première demande diffère profondément de celle du cautionnement et ce malgré leur but commun à savoir garantir de bonne exécution d'une obligation par un paiement à première demande. Cette différence résulte de l'autonomie, dans le cadre de la garantie à première demande, de l'engagement bancaire du résultat de l'obligation principale de paiement. En effet, alors que les rapports entre le client et la banque garante sont régis par la garantie qui elle est complètement indépendante du contrat de base.

Dans le cadre d'émission de titres par des émetteurs publics ou privés : garantie de bonne fin.

3.4.6 Le crédit documentaire⁷⁷ :

Le crédit documentaire est un engagement par signature conditionnel. Il constitue à la fois un moyen de paiement garanti et un instrument de crédit il offre au 2 partenaire d'une transaction un haut degré de sécurité.

D'une part, il garantit à l'exportateur le paiement des marchandises une fois livrées, d'autre part, il permet à l'importateur d'être sûr de recevoir ces marchandises. Bien que le crédit documentaire profite essentiellement à l'exportateur qui peut accéder à l'escompte auprès de sa banque, c'est l'importateur qui en demande l'ouverture à son banquier.

⁷⁶ BENKHEDDA, ELIAS, cours du module techniques bancaires, p.32

⁷⁷ IBID, p.33

Conclusion :

Le cycle d'exploitation est un processus clé dans la gestion financière d'une entreprise. Comprendre et optimiser ce cycle est essentiel pour assurer une gestion efficace des ressources, la rentabilité et la pérennité de l'entreprise.

Le financement du cycle d'exploitation joue un rôle crucial dans la réussite de ce dernier. Pour assurer un fonctionnement optimal du cycle d'exploitation de l'entreprise, un financement adéquat est essentiel. Le financement à court terme est spécialement conçu pour répondre aux besoins temporaires de l'entreprise, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'au recouvrement des créances auprès des clients. Ainsi, il existe une variété de crédits et de solutions de financement de l'exploitation adaptés aux besoins de trésorerie à court terme des entreprises.



**Chapitre 3 : Etude de cas, AL SALAM
banque**

Section 01 : Présentation de la banque Al Salam

Dans cette demande, nous aborderons l'établissement de la Banque Al Salam en Algérie conformément aux lois algériennes et aux dispositions de la loi islamique, et de ce point de vue nous connaissons la Banque Al Salam.

1 Une carte d'identité de l'institution et de son évolution historique⁷⁸

1.1 Création de la Banque :

Al Salam Bank - Algérie a été créée le 8 juin 2006 en tant que banque commerciale algérienne avec un capital social de 2,7 milliards de dinars algériens. En 2009, ce capital a été augmenté à 10 milliards de dinars algériens. La banque a commencé ses activités le 10 octobre 2008.

Son réseau comptait 7 agences en 2007, mais ce nombre est passé à 14 en 2018.

1.2 Définition de la banque Al Salam :

Al Salam Bank - Alegria est une banque globale fonctionnant conformément aux lois algériennes et à la suite de la coopération algéro-golfe, la banque a été accréditée par la Banque d'Algérie en septembre 2008 pour commencer à exercer ses activités dans le but de fournir des services bancaires innovants.

Il opère selon une stratégie claire, en alignement avec les exigences du développement économique en Algérie, en offrant des services bancaires modernes basés sur les principes et les valeurs fondamentales établis par le peuple algérien. Son objectif est de répondre aux besoins du marché, des courtiers et des investisseurs, et ses opérations sont supervisés par un conseil de la charia composé d'experts en charia et en économie.

Son objectif est de promouvoir le principe d'engagement et de partenariat avec le client, en agissant non seulement comme un fournisseur de fonds, un investisseur ou un prestataire de services, mais aussi en accompagnant le client à chaque étape de son activité et en proposant des solutions adaptées à chaque situation, tout en préservant les intérêts de la banque, des actionnaires et des déposants.

⁷⁸ Documents fournis par Al Salam Bank

L'engagement envers les principes de la loi islamique est d'une importance capitale dans ses interactions avec son environnement, afin de promouvoir les valeurs incarnées dans notre loi islamique.⁷⁹

1.3 Importance d'Al Salam Bank:

Al Salam Bank

- Algérie est engagée à élever les normes de qualité de ses performances pour relever les défis à venir sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. L'accent est mis sur la réalisation des rendements les plus élevés possibles pour les clients et les actionnaires.

Les valeurs de la banque incluent l'adoption de l'excellence en tant que culture collective et individuelle, en visant à atteindre les normes les plus élevées dans l'ensemble de ses activités.

Donc, Al Salam Bank - Algérie s'efforce de promouvoir l'excellence, la responsabilité et la communication afin de fournir un service de qualité supérieure et de répondre aux attentes de ses clients et de ses partenaires.

2 Présentation de la structure organisationnelle de l'institution et ses tâches :

2.1 Tâches de la banque Al Salam :

Al Salam Bank - Alegria exerce des tâches et des activités à travers sa proposition d'une gamme de produits et services innovants formulés par la banque contemporaine et tient à bien les fournir aux clients, qui sont les suivants :

2.1.1 Les opérations de financements :

2.1.1.1 Les instruments participatifs :

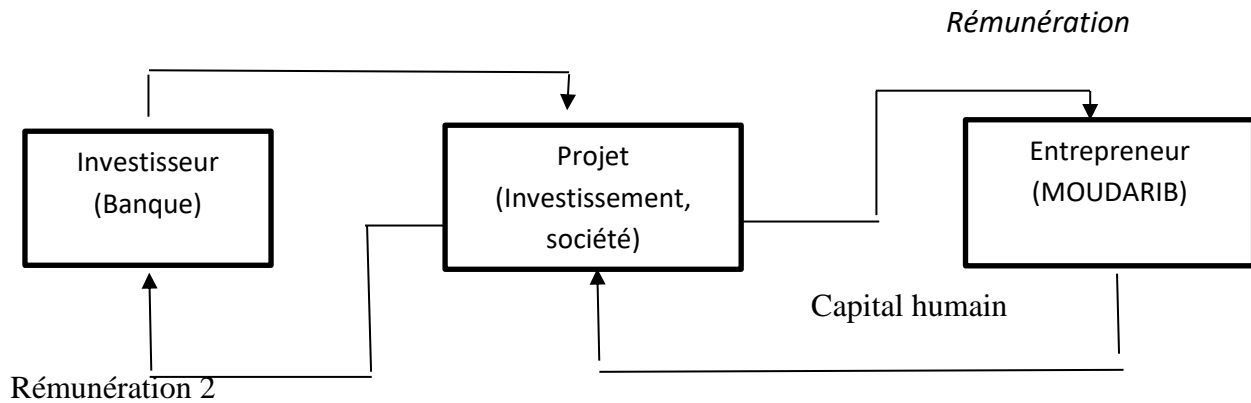
a. MOUDARABA⁸⁰ : Un contrat d'entreprise à profit avec l'argent de l'une des parties et le travail de l'autre, MOUDARABA permet aux banques islamiques de jouer un rôle d'intermédiation proche de celui des banques conventionnelles. Dans cette structure, la banque joue simultanément le rôle d'investisseur et d'entrepreneur. Du côté du passif, en tant que « MOUDARIB », elle gère des dépôts qui lui sont confiés par ses clients. Du côté de l'actif, elle met les fonds ainsi collectés à la disposition d'autres

⁷⁹ Documents fournis par Al Salam Bank, op.cit.

⁸⁰ BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, p.431

investisseurs. Dans ce type de contrat financier la rémunération de l'emprunteur dépend directement du rendement de son projet d'investissement, ce qui l'incite à gérer au mieux les fonds qui lui sont confiés.

Figure 5: Principe de fonctionnement de la MOUDARABA

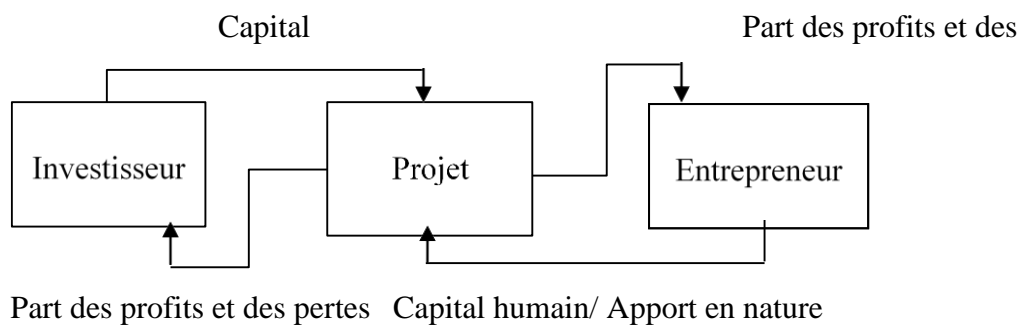


Source : JOUINI, ELYES, P20

b. MOUCHARAKA⁸¹ : MOUCHARAKA est la traduction de « association ». En finance islamique, la MOUCHARAKA est un contrat de partenariat dans lequel la banque et le client participent ensemble au financement d'une opération et assument conjointement le risque au prorata de leur participation, Il est de deux types :

- MOUSHARAKA permanente. C'est celui qui reste jusqu'à la fin de son mandat
- MOUCHARAKA dans lequel l'un des partenaires détient la part de l'autre en versements ou en un seul paiement pendant la période de participation.

Figure 6: Principe de fonctionnement de la MOUCHARAKA



Source : RUI MY, Michel, 2008, P22

⁸¹ BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, op.cit. p.432.

2.1.1.2 Les instruments de financements :

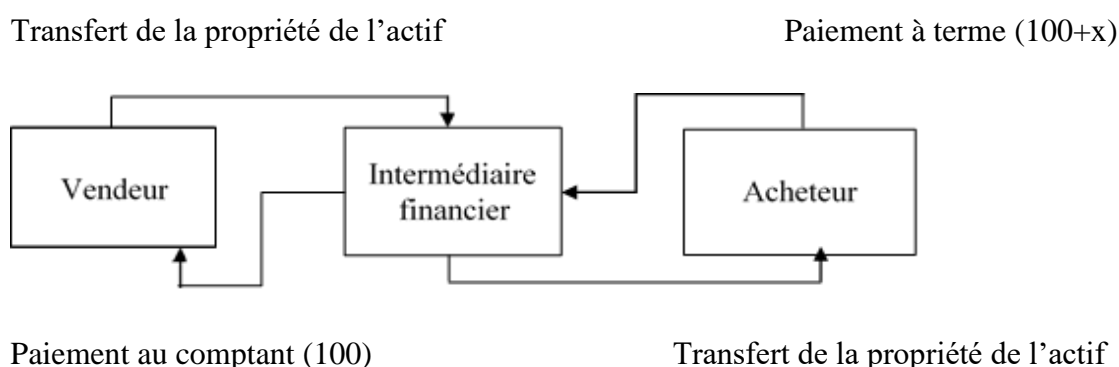
- MOURABAHA⁸² :

« La MOURABAHA est un contrat en vertu duquel la banque ou l'établissement financier vend à un client un bien déterminé, meuble ou immeuble, propriété de la banque ou de l'établissement financier, au coût de son acquisition augmenté d'une marge bénéficiaire convenus d'avance, et selon des modalités de paiement, arrêtées entre les deux parties. ».

La banque achète un bien déterminé (meuble ou immeuble) à un prix connu des deux parties pour le compte de son client. Ensuite, la banque revend ce bien au client moyennant des paiements échelonnés ou non sur une période donnée, à un prix convenu d'avance entre les deux parties, ce dernier supérieur au prix d'achat.

Il ne s'agit donc pas d'un prêt, mais d'une opération de vente à crédit (achat au comptant et vente à terme).

Figure 7 : Principe de fonctionnement de la MOURABAHA



Source: ALGABIB, Hamid, 1990, P13

L'IJARA⁸³ :

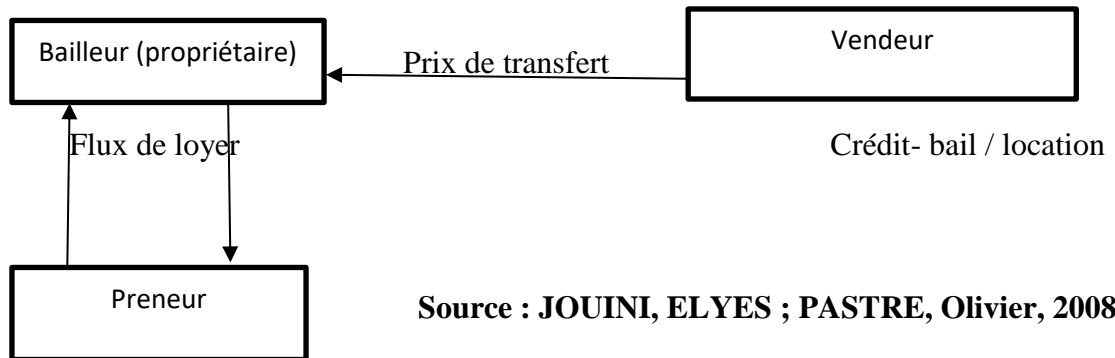
- L'IJARA est une forme de crédit-bail conforme à la Charia qui peut être utilisée pour financer toutes sortes d'actifs mobiliers ou immobiliers, ainsi que pour le financement de projets d'infrastructures de longue durée. Comme dans la MOURABAHA, le financier acquiert la propriété d'un actif. Il ne revend cependant pas cet actif au client, mais lui donne en location, en contrepartie du versement de loyers.

⁸² BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, op.cit. p.432-433

⁸³ BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, op.cit. p.435

- L'IJARA peut être utilisée seule ou en combinaison avec un ou plusieurs autres contrats, afin de mettre en place des structures de crédit-bail ou de location-vente plus élaborées.
- La technique d'IJARA est basée sur la structure IJARA décrite ci-dessus. La différence est que le preneur, à expiration de la période de location, acquiert automatiquement la propriété de l'actif.

Figure 8 : Principe de fonctionnement de l'IJARA



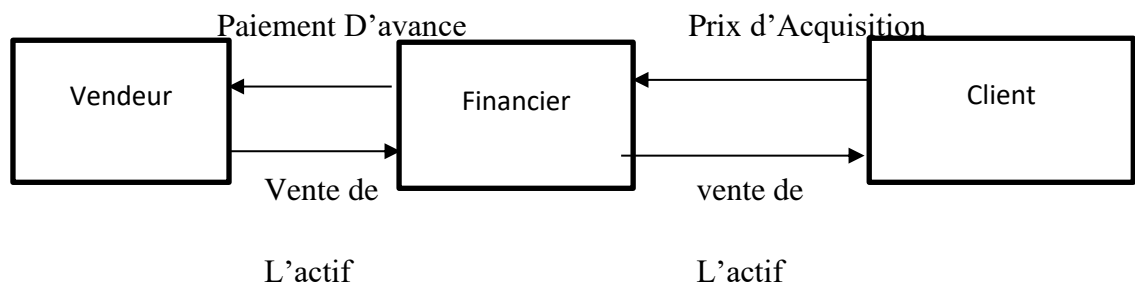
Source : JOUINI, ELYES ; PASTRE, Olivier, 2008,

P58

Le Bai Al Salam⁸⁴ :

Cette technique consiste à payer à l'avance des biens prédéterminés. Elle peut, par exemple, être utilisée pour financer les besoins en trésorerie d'une société. Le financier paie ainsi l'intégralité du prix de l'actif à l'avance, pour une date de livraison différée.

Figure 9 : Principe de fonctionnement de Bai al Salam



Source: HUBERT, Smith, 2009, P27

⁸⁴ BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, op.cit. p.436

- **L'ISTISNAA**⁸⁵ :

Cette technique est le plus souvent utilisée pour le financement de projets de construction ou de développement d'actifs importants. La banque finance directement la construction et obtient le titre de propriété de l'actif lors de l'achèvement de la construction. Contrairement au bai al SALAM, cette opération ne nécessite ni le paiement intégral du prix, ni la détermination précise de la date de livraison. Généralement, le financier vend à terme l'actif à la société sollicitant le financement ou le lui loue dans le cadre d'une IJARA. La combinaison de l'ISTISNAA et de l'IJARA permet aux banques de financer la période de construction, moyennant le paiement de loyers anticipés par la société du projet.

2.1.2 Commerce extérieur :

Al Salam Bank-Algérie garantit aux clients de mener à bien des transactions commerciales internationales sans délai car elle vous offre des services rapides et efficaces grâce à.

- Moyens de paiement au niveau international. Basé sur les processus
- Engagements bancaires et lettres de garantie

2.1.3 Investissement et épargne :

Al Salam Bank-Alegria propose des solutions attractives et sûres à travers :

- Souscription d'obligations d'investissement
- Ouvrez le livret d'épargne (Mon souhait).
- Carte d'épargne
- Comptes d'investissement.

2.1.4 Les services :

Al Salam Bank-Alegria dispose d'une gamme de services représentés dans :

- Service de transfert d'argent via des outils de paiement automatisés.
- Services bancaires à distance (Al Salam Mubasher).
- Service mobile (Banque).
- Service Mile Swift.
- Carte de paiement électronique (sécurisée).

⁸⁵ BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, 29-3-2022, op.cit. p.436

- Cartes de paiement en ligne.
- Cartes Visa Salam International.
- Réservoirs de sécurité (Aman).
- Automates de paiement.
- Guichets automatiques.⁸⁶

2.2 Structure organisationnelle de la banque Al Salam⁸⁷ :

Nous discuterons de la structure organisationnelle de la banque Al Salam ainsi que d'une partie de celle-ci, qui est la structure organisationnelle du département des finances.

a. Structure organisationnelle de la Banque Al Salam – Algérie :

Il se compose de trois sections principales :

- **Section I** : L'assemblée générale, qui est divisée en Comité de la charia.
- **Section II** : Le Conseil d'administration, qui compte un groupe de branches telles que la Direction du contrôle interne et le Comité exécutif.
- **Section III** : Le Directeur général a deux adjoints, le premier dans l'appui et l'organisation et le second dans la gestion des risques.

b. Structure organisationnelle du département des finances :

La structure organisationnelle du département financier se compose d'une section principale, le directeur général adjoint, qui est à son tour responsable de l'activité commerciale, suivi du département des finances de l'entreprise, qui est divisé en deux parties. La première section est le département des finances d'entreprise, qui se compose de trois sections. La deuxième section est le département des finances et la section de l'analyse.

c. La fonction principale du département des finances est de :

- Fournir du financement aux institutions tout en protégeant la banque des risques associés à ce financement.
- Fournir un soutien au département des ventes aux entreprises en matière d'arrangement financier et de mise en œuvre du financement de l'entreprise.

⁸⁶ Documents fournis par Al Salam Bank

⁸⁷ Ibid.

- Dans le cadre de son mandat, le département Enterprise Finance est également responsable de :
- Assurer la mise en œuvre de la politique des établissements spécifiés par la banque.
- Assurer l'application des procédures de traitement des obligations en vigueur au sein de la banque.
- Participer au développement de nouveaux produits en termes de financement.
- Réalisation d'études de risque pour les opérations de financement institutionnel.
- Initier la notification des obligations établies dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés.
- Assurer et vérifier les garanties exigées des clients.
- Surveiller et valider les évaluations immobilières réalisées par des experts externes.
- Etablissement des cartes de licence de financement.
- Assurer le respect des règles prudentielles d'Al Salam Bank.⁸⁸

⁸⁸ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

Section 02 : Mécanismes de financement d'Al Salam Bank

1 Documents requis pour accorder le prêt à la banque Al Salam⁸⁹

Avant de mener le processus de financement, Al Salam Bank doit s'assurer de sa sécurité et de son exactitude, car ces dossiers consistent en :

- La demande de facilités est signée par le représentant légal de l'entreprise.
- Les budgets des trois années précédentes sont approuvés par le commissaire aux comptes et signés par la société (sociétés actives) ou les budgets fiscaux.
- Rapport du vérificateur.
- Le budget d'ouverture et le budget prévisionnel pour l'année à financer avec un formulaire ci-joint.
- Documents relatifs à l'activité de l'entreprise.
- Procès-verbaux des assemblées ordinaires et extraordinaires des personnes morales.
- Une copie certifiée conforme du registre du commerce.
- Une copie certifiée conforme des statuts de la Fondation.
- Délibération des associés ou du conseil d'administration pour autoriser le gérant à demander des prêts bancaires si une telle compensation n'est pas prévue dans les statuts de l'établissement.
- Une copie certifiée conforme du Bulletin officiel des mentions légales.

2 Procédures initiales et opérationnelles de financement à la banque Al Salam

2.1 Procédures initiales de financement à la banque Al Salam :

Le processus de financement à Al Salam Bank passe par de nombreuses étapes afin d'étudier et d'évaluer le dossier et tout cela pour prendre la décision appropriée.

Étape de commande client :

Ce processus démarre dès que la demande de financement est soumise à la banque ou à l'une de ses succursales. Dans le cas des entreprises cherchant à obtenir un financement auprès d'une banque islamique similaire, le processus est enclenché dès qu'elles sont contactées et qu'elles remplissent le formulaire de demande de financement. Cette demande comprend plusieurs éléments clés tels que le montant demandé, l'objectif du

⁸⁹ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

prêt, la date de remboursement, ainsi que le mode et les sources de remboursement. Les sources de remboursement englobent trois éléments essentiels qui sont les suivants

- Conversion des actifs en espèces.
- Augmenter les bénéfices du capital ou de la réserve ou une partie des revenus escomptés à cette fin.
- Prêts provenant d'autres sources.

a. Discussion avec les clients⁹⁰ :

Lors de la demande de prêt, il est essentiel d'engager une discussion approfondie avec le client. Cela permet de comprendre la raison de la demande de prêt et d'évaluer sa conformité avec les politiques et règles de la banque. De plus, cela permet de juger de la réputation du client et de la véracité des informations fournies. La banque effectue des vérifications rigoureuses, en particulier en ce qui concerne la situation financière de l'entreprise.

La gestion des dossiers de crédit et le rôle du Service d'information vont au-delà de la simple collecte de données par des recherches et enquêtes. Ils impliquent également un suivi continu de l'activité de l'emprunteur et la collecte d'informations tout au long du processus de prêt, ainsi que pendant la période de remboursement intégral du prêt.

Il existe de nombreuses sources d'obtention de données provenant de sources directes et indirectes.

- Sources directes : Toutes les banques ont des informations relatives au client s'il traite toujours avec lui ou au niveau de ses succursales, et ces informations sont enregistrées dans des dossiers spéciaux, qui comprennent des détails précis liés aux prêts précédents.
- Sources indirectes : Il ne se limite pas aux sources précédentes, mais contactez également certaines d'entre elles pour se renseigner sur la demande de prêt et aussi les fournisseurs pour connaître l'étendue de son engagement à payer et payer ses dettes à temps et le type de rabais qu'il a obtenus, ainsi que contacter les fédérations de l'industrie, du commerce et des syndicats afin de recueillir des informations sur la réputation du demandeur de prêt.

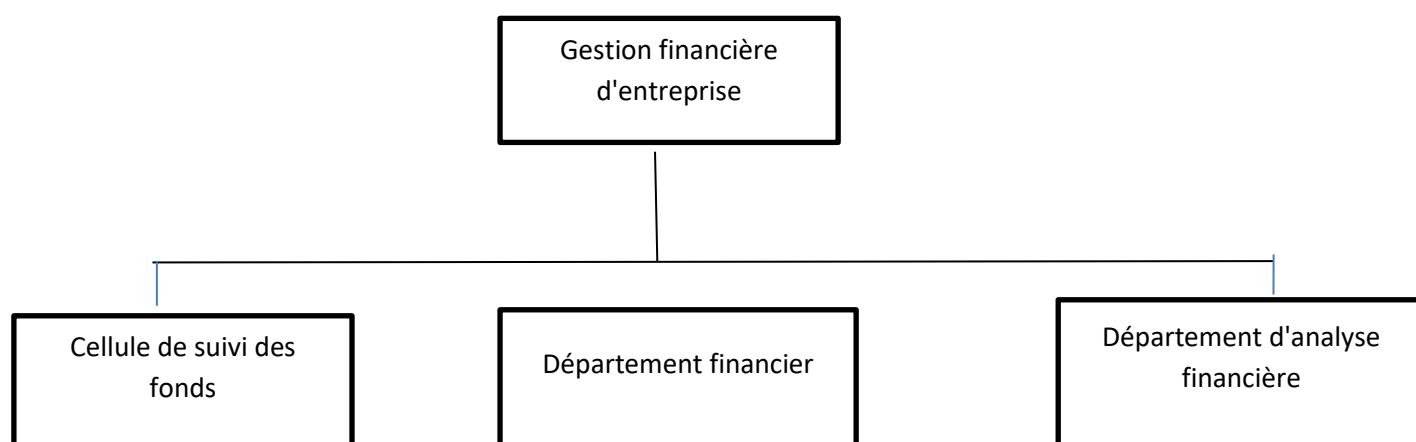
⁹⁰ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

b. Visitez le Centre d'activités client :

Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt du client qui aide à prendre la décision de lui accorder un crédit, où Al Salam Bank envoie une équipe de spécialistes experts pour voir le statut de l'institution demandant un financement afin de vérifier les informations fournies pour ce qui est en réalité.

2.2 Procédures exécutives de financement à la banque Al Salam :

Une fois les procédures initiales de financement du dossier client terminées, la deuxième étape cruciale consiste à soumettre un dossier contenant des informations juridiques sur l'entreprise, les propriétaires et le directeur exécutif, ainsi qu'une étude approfondie du projet à financer. Ce dossier est ensuite transmis à l'administration générale de la banque pour analyse par le département de financement, qui se concentre sur les besoins des entreprises. Une réunion est ensuite organisée entre les gestionnaires pour prendre une décision positive ou négative quant à l'approbation du financement.

2.2.1 Les étapes de l'explication du fonctionnement de la structure sont les suivantes :

Source : Documents fournis par la banque Al Salam.

2.2.1.1 Département d'analyse financière⁹¹ :

Il incombe à ce responsable d'étudier la situation financière de l'entreprise demandant un financement, d'analyser l'étude de faisabilité du projet à financer et de rédiger un rapport comprenant les informations suivantes :

⁹¹ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

- Identification de l'entreprise (nom, forme juridique, adresse.
- Demande du client
- Présentation de l'entreprise (date de création, noms des associés et leurs parts, mission de l'entreprise, informations sur le gérant)
- Informations sur les transactions précédentes entre la banque et l'entreprise
- Informations sur les produits et services précédents entre la banque et l'entreprise
- Liste des fournisseurs de l'entreprise et délai de paiement accordé
 - Liste des clients de l'entreprise et délai de paiement accordé
 - Liste des concurrents et leur part de marché
 - Analyses financières basées sur les états budgétaires de l'entreprise au cours des trois dernières années
 - Tableau des relations de l'entreprise avec d'autres banques
 - Évaluation du projet

Enfin, le chef du département d'analyse financière des institutions du projet et de l'entreprise, ainsi que les avis du département Finance d'entreprise, du directeur de l'activité commerciale, du directeur de la trésorerie et des opérations financières, et du directeur de la gestion des risques sont également inclus.

2.2.2 Section de la gestion financière⁹² :

Cette section est chargée de vérifier la légitimité juridique de l'entreprise en examinant son nom, sa forme juridique et son dossier commercial.

Après avoir pris une décision lors de la réunion de l'organe composé de gestionnaires qui ont évalué le rapport d'analyse financière du projet et la position de l'entreprise vis-à-vis du directeur général, cette section informe le client de la décision. En cas d'acceptation du financement du projet, la banque fixe certaines conditions que le client doit respecter ou fournir. Ces conditions servent de garantie de sérieux et comprennent généralement :

⁹² Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

- Un prêt hypothécaire qui couvre 120% du montant du financement avec son contrat d'assurance.
- Documents sur la situation financière et financière.
- L'apport personnel est généralement de 30% du montant du financement.
- Une caution pour l'ordre de la banque pour le montant du financement.
- Une garantie de solidarité entre l'institutionnel et les principaux actionnaires dans le cas d'une société par actions par remboursement de la dette.
- Bons du Trésor ou instruments d'investissement.
- Hypothéquer le nom commercial de l'institution.

Le client envoie ensuite les conditions et garanties imposées par la banque, ce service les vérifie et après avoir vérifié leur validité, crée un document d'acceptation qui comprend les informations suivantes :

- Le type de billet (permanent ou temporaire) dépend du type de financement accordé.
- La succursale de la banque traitant avec ce client et son propre numéro.
- Nom du client.
- Le numéro de compte de l'entité dans laquelle le financement a été déterminé.
- Un tableau qui comprend le type de financement fourni.
- Apport personnel, taux de profit bancaire, mode de paiement et versements.
- Numéro de mémoire.

Le document est signé par le département des finances d'entreprise et envoyé à la succursale du client ainsi qu'à la cellule de suivi du financement.

2.2.3 Cellule de suivi du financement :

Une fois les données et informations collectées par la banque, quelle que soit leur source, l'évaluation de la demande du client débute. L'étude financière constitue l'un des aspects les plus importants sur lesquels les banques se basent pour prendre leur décision d'octroi de financement. Cette étude repose sur l'analyse des états financiers, permettant notamment de comprendre la structure financière de l'entreprise, son équilibre et son efficacité. Ces éléments contribuent à clarifier la vision de la banque.⁹³

⁹³ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

Section 03 : Etude et analyse financière d'un dossier d'exploitation (un renouvellement)

Dans cette section nous avons analysé un dossier de demande d'un crédit d'exploitation au sein d'Al Salam banque. L'examen du dossier comprend généralement plusieurs étapes, nous allons les mettre en évidence.

1 Présentation de l'entreprise :

1.1 Les informations légales et de l'entreprise :

L'entreprise X est une société à responsabilité limitée, le groupe est nommé Groupe 1, elle est établie le 13/12/1999 et débute leur activité le 18/07/2000 à Bejaia le capital de l'entreprise est de 1.3 milliard DZD (9.5 millions de dollars), la notation précédente et courant de la société avec le comité est égale à 4

1.1 LA demande et objet de la demande du client :

- le demande :

Le client demande de renouveler et de relever le plafond des crédits de 250 millions de DZD (1,8 million de dollars) net à 800 millions de DZD (5,8 millions de dollars) net, détaillés comme suit:

Renouvellement et relèvement du plafond des crédits documentaires/ lettres de collection de 312,5 millions de DZD (2,3 millions de dollars) à 1 milliard de DZD (7,3 millions de dollars), avec une assurance en espèces de 20% et le reste avec les frais de douane liés à la vente du terme, à payer pendant 360 jours.

Renouvellement et augmentation de la limite de durée locale de Murabaha/vente à terme de 312,5 millions de DZD (2,3 millions de dollars) à 1 milliard de DZD (7,3 millions de dollars), avec 20% de dépôt en espèces, à payer pendant 360 jours.

Renouvellement et relèvement du plafond de l'Istisna 'a de 250 (1,8 million de dollars) à 800 millions de dinars (5,8 millions de dollars), à payer pendant 360 jours.

Les crédits nets entre les financements 1, 2 et 3 ne dépasseront pas 800 millions de DZD (5,8 millions de dollars EU).⁹⁴

⁹⁴ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

- **L'objet de la demande :**

La demande du client s'inscrit dans le cadre du financement du cycle d'exploitation pour l'année 2023 à travers un programme d'importation estimé à 5,5 milliards de dinars (40 millions de dollars) sur une période de 12 mois, où l'entreprise importe des matières premières telles que : polyéthylène / encre / matériaux d'emballage / colorants..)

Il s'agit de répondre aux commandes d'un large portefeuille de clients tels que le complexe Cevital selon le barème de charge attaché, qui est un ensemble de contrats d'une valeur totale de 7,7 milliards de dinars (56 millions de dollars).

2 Infos sur le client

2.1 À propos du client

Table 7: les informations du client⁹⁵

| Nom du partenaire / propriétaire | Vie | Statut de partenaire | Nationalité | Pourcentage de lot |
|---|--------|----------------------|-------------|--------------------|
| M. A | 58 ans | Chemin | Algérien | 99 % |
| M. B | 25 ans | partenaire | Algérien | 1 % |
| Total | | | | 100% |
| !KYC (know your client) | | | | |
| Informations client supplémentaires | Oui | Non | Détails | |
| Le client est-il une personne politiquement proche ? | | X | | |
| Un partenaire/contributeur/manager est-il politiquement proche ? | | X | | |
| Le client ou l'un des associés/actionnaires/gérant est-il proche de la banque ? | | X | | |
| Le client a-t-il des associés/groupes ? | X | | | |
| Liste noire des clients/partenaires | | X | | |
| Le client / l'un des partenaires est inclus dans la liste des clients défaillants avec le risque central de la Banque d'Algérie | | X | | |

⁹⁵ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

2.2 Détails sur les crédits accordés

Table 8 : détails sur les crédits accordés

| Date d'octroi de la licence | Type des crédits | Courant net | | Obligatoire | | Total m/\$ | Assurance en espèces | Critiques |
|-----------------------------|---|-------------|------------|-------------|-------------|------------|----------------------|---------------------|
| | | M/DZD | m/\$ | M/DZD | m/\$ | | | |
| Valable jusqu'au 06/05/2023 | 1- Plafond des crédits documentaires / factures de collection et le solde des frais de douane liés à la vente du terme II | 250 | 1.8 | +800 | +5.8 | 5.8 | 20 % | Payé pour 360 jours |
| | 2- Plafond local de Murababaha / vente à terme | | | | | | | |
| | 3-Plafond Istisna | | | | | | - | |
| Total des facilités | | 250 | 1.8 | +800 | +5.8 | 5.8 | - | - |

LE CLIENT A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ, SELON LA DÉCISION DU COMITÉ DES crédits DU 23/11/2022 D'UN CRÉDIT DE LOCATION POUR BIENS MOBILIERS LIÉ À UN CRÉDIT DOCUMENTAIRE DE 40 MILLIONS DE DINARS (0,3 MILLION DE DOLLARS) POUR L'ACQUISITION DE MACHINE WICKET PRODUCTION DE SACS HYGIÉNIQUES.

2.3 Détails sur les garanties⁹⁶ :

Table 9: les garanties octroyer

| Garanties actuelles | | Garanties proposées |
|--|---------------------------|---|
| Garanties immobilières | | Garanties immobilières |
| Garantie de qualité | Type de contrat | Concernant les garanties immobilières, le client ne suggère aucune garantie |
| - | - | |
| Valeur | Date d'évaluation | |
| - | - | |
| Couverture 27% | Applicabilité: moyenne | |
| Autres garanties | | Autres garanties |
| <ul style="list-style-type: none"> • Caution personnel et conjoint pour les partenaires • Signature d'un total des facilités | | Maintenir les mêmes garanties existantes |

⁹⁶ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

2.4 Conditions préalables proposé approuvé par le comité

Table 10 : conditions préalables proposé approuvé par les comités

| Commentaire | Statut | Conditions préalables et proposées |
|---|--------|---------------------------------------|
| <u>Conditions financières</u> | | |
| 20% pour les crédits documentaires / Murabaha / Vente à terme | Oui | Marge garantie de sévérité. -1 |

2.5 Exceptions avec la politique de crédit :

Table 11 : Exceptions avec la politique de crédit

| Date de centralisation des risques : 31/12/2022 | | Nombred'établissements autorisés :08 | | | | | | | | | | | |
|---|----------------|--------------------------------------|------|-----------|------|----------------|------|-----------|------|--------------|------------|-------------|-----------|
| Déclaration (en millions de DZD) | | Banque Al Salam | | | | Autres banques | | | | Total | | | |
| | | Accordée | | Exploités | | Accordée | | Exploités | | Accordée | | Exploités | |
| | | M/D ZD | M/\$ | M/D ZD | M/\$ | M/DZ D | M/\$ | M/DZ D | M/\$ | M/DZD | M/\$ | M/DZ D | M/\$ |
| Franchise | À court terme | 250 | 1.8 | 250 | 1.8 | 13293 | 97 | 5741 | 42 | 13543 | 99 | 5991 | 44 |
| | Investissement | - | - | - | - | 410 | 3 | 110 | 0.8 | 410 | 3 | 110 | 0.8 |
| | Etemad Éjarrai | - | - | - | - | 434 | 3 | 210 | 1.5 | 434 | 3 | 210 | 1.5 |
| Indirect | | - | - | - | - | 85 | 0.6 | 85 | 0.6 | 85 | 0.6 | 85 | 0.6 |
| Total | | 250 | 1.8 | 250 | 1.8 | 14222 | 104 | 6146 | 45 | 14472 | 106 | 6396 | 47 |

Notes : La centralisation des risques enregistrés un déficit de paiement de 145 millions de dinars (1 million de dollars) jusqu'au 01/2023 (le client nous a informé d'un ensemble de certificats d'obligations auprès des banques jusqu'en février 2023, où aucun défaut n'apparaît, seuls les plafonds d'exploitation de BDL Bank ne peuvent être renouvelés ou remplis qu'après avoir payé l'excédent du plafond)

Le client nous a communiqué le détail des crédits accordées par les banques associées :

| Banque | Type des crédits | Montant accordé | | Solde-le (31/10/2022) | | Échéance |
|--------------------|------------------|-----------------|-------------|-----------------------|-------------|------------|
| | | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | |
| BANQUE DU LOGEMENT | Exploitation | 780 | 5.7 | 187 | 1.3 | 01/01/2023 |
| | Investissement | 371.6 | 2.7 | 212 | 1.5 | 01/04/2026 |
| NATIXIS | Exploitation | 320 | 2.3 | 110 | 0.8 | / |
| SGA | Investissement | 82.2 | 0.6 | 27.4 | 0.2 | / |
| BDL | Exploitation | 4626 | 33.7 | 2504.5 | 18 | / |
| | Investissement | 337 | 2.4 | 65 | 0.4 | 30/11/2023 |
| Total | | 6517 | 47.4 | 3106.5 | 22.3 | / |

3 Analyse économique⁹⁷

3.1 Les mouvements et travail parallèle du compte auprès de la banque Al Salam Algérie

Table 12: Mouvement et travail parallèle du compte auprès de la Banque Al Salam Algérie (en millions de dinars)

| Mouvement | 2020 | | 2021 | | 2022 | | Critiques |
|--------------------------|--------------------------|------|-------|------|-------------------------|------|--|
| | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | |
| Dépôts (1) | 0.02 | - | 117 | 0.8 | 388 | 2.8 | Evolution des dépôts de la société au cours de l'année précédente |
| Recettes (2) | 3927 | 28.6 | 4246 | 31 | Jusqu'en septembre 3699 | 27 | Une augmentation significative des revenus de l'entreprise en 2021 |
| (1) / (2) | - | | 03% | | - | | - |
| Rentabilité | - | - | 14.6 | 0.1 | 23 | 0.2 | - |
| Localisation des banques | HOUSING BANK/NATIXIS/SGA | | | | | | |

3.2 Les différentes étapes de l'analyse économique

Table 13: Mouvement et travail parallèle du compte auprès de la Banque Al Salam Algérie (en millions de dinars)

| | |
|------------------------|--|
| Gestion | <p>La société est dirigée par M. A, 58 ans, ingénieur électromécanicien d'État diplômé de l'Université Bab Ezzouar en 1989, avec plus de 21 ans d'expérience professionnelle et managériale à XXX et dans une autre entreprise familiale SARL XY, spécialisée dans le commerce de matières premières pour l'industrie de l'emballage plastique.</p> |
| Profil de l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> <p>Composante et objet de l'activité :</p> <p>Grandir compagnie L'an 2000 par M. A et ses enfants Et c'est après Restructuration Fondation Père l'entreprise est située dans la wilaya de Bejaia Il est actif Dans le domaine de la production d'emballages en plastiques, Et voici le nombre 2 En Algérie dans ce domaine.</p> <p>L'entreprise a commencé son activité en fabriquant des matériaux de packaging alimentaire pour Ce vital qui était considéré le seul client de l'entreprise, puis elle a acquis de nouveaux équipements, ce qui a conduit au développement de son activité et à l'expansion de son portefeuille commercial en contractant avec les plus grandes entreprises du pays.</p> <p>Produits de l'entreprise</p> <p>L'établissement fournit des emballages pour plusieurs activités commerciales, et la gamme de produits de l'institution peut être divisée en 03 variétés principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <p>Emballage extrudé transparent et imprimé : C'est un film plastique de différentes tailles et épaisseurs et ce type est attribué ciment, lait en plus du film thermique.</p> |

⁹⁷ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

- **Film Complexe** : C'est un ruban plus épais que le précédent qui dédie ce type d'emballage aux biscuits, pâtes alimentaires, collations.
 - **Film Triplex Triple Strip** : Contient une couche d'aluminium sur le visage
- Pour l'emballage de boîtes de café et de produits d'emballage sous vide (SOUS VIDE).

• **Capacités de l'entreprise :**

1- Unités de production :

La Fondation utilise deux unités de production dans son activité, la première unité est située près du port de Bejaia et la deuxième unité est située dans la commune d'Oued Ghir, à 10 km de la ville de Bejaia.

| Rendez-vous | Adresse | Surface m ² | Surface bâtie m ² | Nature posturale | Légal |
|---------------------------|---|------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------|
| Unité de production n° 01 | Rue ou derrière le port. Municipalité de Bejaia | 1157 | 1157 | Loué par la municipalité | - |
| Unité de production n° 02 | Zone industrielle d'Aburassen Province d'Oued Ghir Bejaia | 880 | 800 | Propriété de l'entreprise | Hypothécaire |

2- Moyens de production :

| Nature de l'engin | Nombre | La valeur d'acquisition est d'un million DZD | Année d'acquisition | Méthode Acquisition |
|---|--------|--|---------------------|---|
| Machine d'extrusion | 2 | 11 | 2003-2013 | Crédit - à bail/prêt moyen terme/fonds privés |
| Ligne d'extrusion IDEMO | 4 | 26 | 2007 | |
| Machine d'impression FLEXOGRAPHIQUE | 1 | 55 | 2008 | |
| Machine de rembobinage | 1 | 11 | 2011 | |
| Machine d'extrusion OPTIMEX | 1 | 143 | 2015 | |
| Machine de laminage adhésif NORMECANICA | 2 | 94 | 2013-2019 | |
| Machine de fabrication de sacs | 2 | 56 | 2017-2018 | |
| Ligne de Coextrusion | 1 | 151 | 2017 | |
| Machine à guichet | 1 | 66 | 2020 | |
| Machine d'enroulement | 4 | 103 | 2016-2020 | |
| Matériel électrique + autres | - | 159 | - | |
| Total | | 875 | | |
| Millions de dollars américains | | 6.4 | | |

| | <p>La société a également récemment bénéficié de l'approbation d'Ejari pour l'acquisition d'équipements de production sur une autre machine d'extrusion SNL d'une valeur de 500 m/DZD (3,6 millions USD).</p> <p>3- Matériel de transport :</p> <table border="1" data-bbox="408 479 1254 757"> <thead> <tr> <th>Équipement</th> <th>Nombre</th> <th>Valeur d'acquisition m/DZD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Véhicules utilitaires / voitures</td> <td>5</td> <td>12.4</td> </tr> <tr> <td>Voitures de tourisme</td> <td>14</td> <td>29.8</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Total</td> <td>42,2 (0,3 million de dollars)</td> </tr> </tbody> </table> | Équipement | Nombre | Valeur d'acquisition m/DZD | Véhicules utilitaires / voitures | 5 | 12.4 | Voitures de tourisme | 14 | 29.8 | Total | | 42,2 (0,3 million de dollars) |
|----------------------------------|---|--------------------------------------|--------|-------------------------------|----------------------------------|---|------|----------------------|----|------|--------------|--|--------------------------------------|
| Équipement | Nombre | Valeur d'acquisition m/DZD | | | | | | | | | | | |
| Véhicules utilitaires / voitures | 5 | 12.4 | | | | | | | | | | | |
| Voitures de tourisme | 14 | 29.8 | | | | | | | | | | | |
| Total | | 42,2 (0,3 million de dollars) | | | | | | | | | | | |
| Historique de la relation | <p>La société est domiciliée dans la banque depuis 2020, où elle a bénéficié d'un crédit à court terme de 250 millions de DZD</p> <p>En ce qui concerne l'état de la collection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Année 2022 : Retards (01) ➤ Année 2021 : Retards (01) <p>Le client enregistre des retards de paiement, et c'est parce qu'il donne à ses clients un long délai de paiement, ce qui affecte sa trésorerie, mais ces retards sont payés dans un délai n'excédant pas un mois (quelques jours).⁹⁸</p> | | | | | | | | | | | | |

⁹⁸ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

| | | | |
|--|---|--|---|
| Analyse de l'industrie du client ⁹⁹ | <p>Compte tenu de la taille de l'industrie alimentaire en Algérie, qui regroupe plus de 50 000 entreprises</p> <p>Compte tenu des politiques adoptées par les pouvoirs publics, qui visent à réduire le volume des importations et à encourager les produits locaux, qui ont conduit au développement du secteur de l'emballage en Algérie, qui a connu des investissements de haute technologie qui ont contribué à l'introduction d'une variété de produits d'emballage sur le marché national, avec la possibilité d'exporter ces produits à l'étranger.</p> <p>L'Algérie est le deuxième importateur en Afrique, de la technologie d'emballage en plastique, et c'est après l'Afrique du Sud, où le volume des importations de l'Algérie dans ce domaine a atteint 75% au cours des cinq dernières années et un montant de plus de 515 millions de dinars (3,7 millions de dollars), et l'un des pays leaders les plus importants dans le domaine de la fabrication de cet équipement, nous trouvons Italie, Allemagne, Chine, France</p> <p>Les importations algériennes de matières premières impliquées dans l'activité d'emballage plastique ont également augmenté au cours des 10 dernières années, passant de 338 000 tonnes à 955 000 tonnes.</p> <p>Ce que l'on peut conclure, c'est que le secteur de l'emballage plastique en Algérie est en constante évolution, ce qui a conduit à attirer de nouveaux revendeurs dans le domaine, Sarl xxx se classe deuxième sur le marché national après AGROFILM , et Sarl xxx aspire à renforcer sa part de marché grâce à une augmentation du volume des investissements avec le développement de la politique commerciale de l'entreprise.</p> <p>Le client nous a également dit qu'il a acheté la seule machine de production sur le continent africain, et cette machine permettra au client de fournir des produits de haute qualité.</p> <p>Le tableau suivant résume également la part de marché de l'entreprise sur le marché national.</p> | | |
| | Produit | La part de l'entreprise sur le marché national | Principaux concurrents |
| | Film thermo rétractable | 45% | AGROFILM, ACHRAF PLAST , SNTF |
| | Film thermo rétractable | 70% | AGROFILM, TRANS PLAST, ACHRAF PLAST |
| | Film complexe | 10% | AGROFILM, SIFLEX INFORMATION AB IMPRIM |

⁹⁹ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

Note : En ce qui concerne le produit Film complexe imprimé, l'Algérie produit 50% de ses besoins et le reste est importé de l'étranger.

Voici des photos du rapport de visite:



Les machines de l'entreprise X



Table 14: Etude de marché (clientèle + fournisseurs)¹⁰⁰

| Situation fiscale et quasi fiscale | | Actuel | Non mis à jour | Critiques |
|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------------|---|
| | Situation financière | | X | Dernière mise à jour 20/09/2022 Sans dette |
| | Situation quasi fiscale | | X | Valable jusqu'au 31/10/2022 avec 232 travailleurs autorisés |
| | Statut quasi fiscal non procédural | | X | Valable jusqu'au 31/12/2022 |
| Fournisseurs | Fournisseurs | Pays | Achats | Mode de paiement |
| | EXXON MOBIL VINMAR (de) | ÉTATS-UNIS | MÉTALOCÈNE ACTIVÉ | Crédits documentaires/ Politiques de collecte |
| | SABIC | Arabie saoudite | PEBD | |
| | BÂLE EXXON MOBIL | Arabie saoudite ÉTATS-UNIS | PEBD | |
| | SABIC TOTAL | Arabie saoudite QATAR | B21 LOTRENE | |
| | ITOSHU | ÉTATS-UNIS | LDPE/PEHD | |
| | PMS- CIRON | ESPAGNE FRANCE | ACÉTATE MÉTHOXY | |
| | FLINT GROUPE | EUROPE | ENCRE | |
| | MANUCOR PLASTCHIM | EUROPE | BOPP/PET/ALUMINIUM | |
| | CARTIDECHINICA | ITALIE | MANDRINS | |

¹⁰⁰ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

Clientèle¹⁰¹

Local :

| Clientèle | Adresse | Ventes | Mode de paiement |
|-----------------------------|---------|---------------------------------|--|
| SPA CEVITAL | Bejaia | FILM (COMPLEXE-THERMO-ON) | Chèques + Virements bancaires |
| SPA BISKRIA CIMENT | Biskra | HOUSSES RETRACTABLE | |
| SPA GUEDILA | Biskra | FILM THERMO RÉTRACTABLE | |
| SPA LAFARGE | Msila | HOUSSES RETRACTABLE | |
| SPA HAMADOU BOUALEM | Alger | FILM THERMO RÉTRACTABLE | |
| SPA AFIA I INTERNATIONAL | Oran | | |
| LAITERIE SOUMMAM | Bejaia | | |
| SPA GROUPE SIM | Blida | COMPLEXES CINÉMATOGRAPHIQUES | |
| SPA FADERCO | Sétif | FILM THERMO RÉTRACTABLE | |



Clients externes :

| Pays | Ventes | Mode de paiement |
|--|--------------------------|---|
| Italie France Belgique Tunisie Sénégal | FILM POLYETHE LENE | <p>Selon ce que le client nous a dit et selon l'ancienneté de traiter avec le client étranger, il nécessite deux méthodes de paiement.</p> <p>Si le client est âgé, le paiement se fait par transfert libre 100% après 60 jours à compter de la date de BL</p> <p>Si le client est nouveau, il est tenu de payer entre 30% et 50% avant d'expédier la marchandise et le reste lors de l'expédition de la marchandise, avec l'assurance CAG.</p> |

¹⁰¹ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

4 Analyse financière¹⁰² :

4.1 Les Informations sur les sociétés liées (x y)

Table 15: les informations sur la société liée xy

| | Compagnie | Année de création | Point fort | Capital monétaire | Chiffre d'affaires en millions de DZD | |
|----------------|----------------|-------------------|--|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| | | | | | 2020 | 2021 |
| Sociétés liées | SARL XY | 2010 | Production et transformation de matières plastiques | 85 millions DZD (0,6 million de dollars) | 237 (1,7 million de dollars) | 429 (3,1 millions de dollars) |

4.2 Informations financières sur la société liée xy

Table 16 : informations financières sur la société lié xy

| Déclaration | 2019 | | 2020 | | 2021 | | 2021-2020 | Commentaire |
|--------------------------|-------|------|-------|------|-------|------|-----------|---|
| | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | - | |
| Droit de propriété | 162 | 1,2 | 145 | 1,1 | 135 | 1,0 | -7% | Les fonds propres représentent 23% du total du bilan, quelque peu affectés par les pertes enregistrées au cours des deux années précédentes |
| Total du passif (dettes) | 407 | 3,0 | 470 | 3,4 | 456 | 3,3 | -3% | Les dettes de l'entreprise sont principalement des crédits d'exploitation à court terme et Des crédits de fournisseurs. |

¹⁰² Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

| Leverage | X2.5 | | X3.2 | | X3.3 | | 4% | Indice d'endettement bancaire acceptable |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|-----|---------------|---|
| Gearing | X1.7 | | X2 | | X1.9 | | -6% | |
| Total Budget | 569 | 4,1 | 615 | 4,5 | 592 | 4,3 | -4% | - |
| Numéro d'entreprise | 414 | 3,0 | 237 | 1,7 | 430 | 3,1 | 81 % | Le retour de l'activité de L'entreprise après la baisse enregistrée en 2020 en raison de la crise de Corona, tout en Corrigeant les pertes enregistrées, car la société a réalisé des Revenus de plus de 3 millions De dollars au cours de l'année 2021 |
| EBITDA | 33 | 0,2 | 15 | 0,1 | 53 | 0,4 | 242 % | |
| Bénéfices nets | 3 | 0,0 | -17 | -0,1 | -10 | 0,1 | - 43 % | |
| Bénéfice net/chiffre d'affaires | 1% | 0,0 | -7% | 0,0 | -2% | 0,0 | - 69 % | |
| Capacité d'autofinancement CAF | 6 | 0,0 | -8 | -0,1 | 5 | 0,0 | - 166 % | |
| Fonds de roulement Net | 128 | 0,9 | 87 | 0,6 | 82 | 0,6 | -6% | |
| Besoin en fonds de roulement | 399 | 2,9 | 327 | 2,4 | 297 | 2,2 | -9% | Solde structurel avec fonds de roulement positif |
| Flux de trésorerie d'exploitation | -353 | -2,6 | 106 | 0,8 | 101 | 0,7 | -5% | - |
| Chiffre d'affaires (liquidité) | 1 | 0,0 | 1 | 0,0 | 1 | 0,0 | -1% | Bonnes proportions ¹⁰³ |

¹⁰³ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

4.3 Les crédits existants avec la banque¹⁰⁴

Table 17: les crédits de Sarl x y existants avec la banque

| | Compagnie | Type des crédits | Courant brut | | Solde courant | | Garanties & Conditions |
|----------------------------------|-----------|--|--------------|------|---------------|------|---|
| | | | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | |
| Crédits existants avec la banque | SARL x y | 1- Plafond des crédits documentaires / actes de recouvrement liés aux frais de douane pour la vente du terme | 200 | 1.5 | 198 | 1.4 | Cautions personnel et solidaire pour les partenaires disposant de crédits totaux. Gage de la boutique commerciale. Signez un total des facilités. |
| | | 2- Plafond des crédits documentaires/ politiques de recouvrement | | | | | |
| | | 3- plafond Salam / vente d'agence | | | | | |
| | | II | | | | | |
| | | 4-Plafond Istisna | | | | | |
| Total des installations | | | 200 | 1.5 | 198 | 1.4 | - |

4.4 Les mouvements et travaux parallèle du groupe avec Al Salam banque Algeria

Table 18 les mouvements et travaux parallèle du groupe avec Al Salam banque Algeria

| Compagnie | 2020 | | 2021 | | 2022 | | Critiques |
|--------------|---------------------------------------|------|-------|------|-------|------|--|
| | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | |
| SARL x | 0.02 | - | 117 | 0.8 | 388 | 2.8 | / |
| Sarl xy | Nouvellement mis à jour le 06/07/2022 | | | | 6.6 | 0.05 | Dépôts modestes dans les premières années de la relation avec la banque malgré le bénéfice des facilités du client au 14/07/2022 |
| Total | 0.02 | - | 117 | 0.8 | 394.6 | 2.85 | - |

¹⁰⁴ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

4.5 Tableau des états financier

Table 19 : Les états financier

| États financiers de la société | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--|-------|-----------|-------|-------|-------|-------------|-------|----------------|---|------|
| Déclaratio n | 2019 | | 2020 | | 2021 | | Statut 2022 | | 2021- 2020D | Commentaire | |
| | M/DZ D | M/\$ | M/DZ D | M/\$ | M/DZD | M/\$ | M/DZD | M/\$ | - | | |
| Droit de propriété | 1 673 | 12,2 | 1 725 | 12,6 | 1 829 | 13,3 | 2 267 | 16,5 | 6% | Les capitaux propres continuent d'augmenter en raison des bons résultats accumulés, les capitaux propres représentant 23% du budget total | |
| D u q ue l | Capita l monét aire | 1 300 | 9,5 | 1 300 | 9,5 | 1 300 | 9,5 | 1 300 | 9,5 | | 0% |
| | Résult ats cumul és | 328 | 2,4 | 374 | 2,7 | 475 | 3,5 | 908 | 6,6 | | 27% |
| Total du passif (dettes) | 5187 | 37,9 | 5299 | 38,7 | 5959 | 43,5 | 5599 | 40,9 | 12% | La société bénéficie de crédits à court terme auprès de plusieurs banques ainsi que de crédits Ejarré et de prêts à moyen terme pour l'acquisition d'équipements de production et de voitures auprès de la Société Générale, de la Banque du Logement, de la Banque Locale de Développement, de la Banque Française et de la Société Nationale de Crédit-Bail. | |
| D u q ue l | Obliga tions bancai res à court terme | 3251 | 23,7 | 3657 | 26,7 | 4154 | 30,3 | 3660 | 26,7 | | 14% |
| | Obliga tions bancai res à moyen terme | 507 | 3,7 | 406 | 3,0 | 811 | 5,9 | 635 | 4,6 | | 100% |
| | Facilit és des fourni sseurs | 863 | 6,3 | 888 | 6,5 | 726 | 5,3 | 983 | 7,2 | | -18% |
| | Cotisa tions | 55 | 0,4 | 31 | 0,2 | 29 | 0,2 | 103 | 0,8 | -9% | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---|
| | fiscales | | | | | | | | | | |
| | Autres passifs courants | 510 | 3,7 | 316 | 2,3 | 239 | 1,7 | 219 | 1,6 | -24% | 58% est représenté dans les avances clients par |
| Leverage (ratio d'endettement) | | 310% | | 307% | | 326% | | 247% | | 6% | Ratios d'endettement acceptables en raison de |
| Obligations envers les banques / Droits d'endettement (Gearing) | | 225% | 0,0 | 236% | 0,0 | 272% | 0,0 | 189% | 0,0 | 15% | l'importance des capitaux propres par rapport à la taille de la dette, ce qui donne à l'entreprise la possibilité d'emprunter plus |
| Total Budget | | 6860 | 50,1 | 7024 | 51,3 | 7788 | 56,8 | 7866 | 57,4 | 11% | |
| Numéro d'entreprise | | 4216 | 30,8 | 3927 | 28,7 | 4247 | 31,0 | 5436 | 39,7 | 8% | Les revenus de la société sont importants et stables au cours des deux dernières années à l'intérieur de 4 milliards de dinars (29 millions de dollars) et devraient atteindre environ 5 milliards de dinars (36 millions de dollars) au cours de l'année 2022 selon le budget final, et ce chiffre devrait augmenter au cours de l'année en cours En regardant les |
| EBITDA | | 567 | 4,1 | 612 | 4,5 | 687 | 5,0 | 1083 | 7,9 | 12% | |
| Bénéfices nets | | 110 | 0,8 | 52 | 0,4 | 104 | 0,8 | 438 | 3,2 | 99% | |
| Bénéfice net/chiffre d'affaires | | 3% | 0,0 | 1% | 0,0 | 2% | 0,0 | 8% | 0,0 | 84% | |

| | | | | | | | | | | |
|--|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|--|
| | | | | | | | | | | investissements réalisés, nous notons également l'évolution de la marge bénéficiaire de 84% |
| Capacité d'autofinancement CAF | 205 | 1,5 | 148 | 1,1 | 218 | 1,6 | 0 | 0,0 | 47% | |
| Fonds de roulement net | 658 | 4,8 | 626 | 4,6 | 558 | 4,1 | 1001 | 7,3 | -11% | L'entreprise atteint l'équilibre structurel en enregistrant un |
| Besoin en fonds de roulement | 3826 | 27,9 | 4082 | 29,8 | 4610 | 33,6 | 4554 | 33,2 | 13% | fonds de roulement positif que ce dernier ne couvre pas les besoins d'exploitation, ce qui incite l'entreprise à recourir à un financement bancaire à court terme. |
| Flux de trésorerie d'exploitation | -3095 | -22,6 | 515 | 3,8 | 303 | 2,2 | 1237 | 9,0 | -41% | - |
| Chiffre d'affaires (liquidité) | 1 | 0,0 | 1 | 0,0 | 1 | 0,0 | 1 | 0,0 | -2% | Bonnes proportions |
| Ratio de liquidité rapide | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | -52% | En excluant les stocks et les droits des clients, la liquidité de l'entreprise se détériore. |

| | | | | | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|--|------|------|-----|--|
| Droits des clients | 3775 | 27,6 | 3549 | 25,9 | 3905 | 28,5 | 3824 | 27,9 | 10% | L'entreprise offre à ses clients des moments pratiques |
| Inventaire | 1178 | 8,6 | 1437 | 10,5 | 1468 | 10,7 | 1803 | 13,2 | 2% | L'activité de l'entreprise nécessite un inventaire important |
| Rotation moyenne des stocks (jour) | 59 | 149 | 158 | 143 | 6% | Durée acceptable | | | | |
| Période moyenne de collecte (jours) | 169 | 361 | 343 | 271 | -5% | Situation inconfortable pour l'entreprise ¹⁰⁵ | | | | |
| Durée moyenne de crédits des fournisseurs (jours) | 44 | 100 | 88 | 75 | -12% | | | | | |

¹⁰⁵ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

4.6 Analyses de la capacité de paiement

Table 20 : Analyse de la capacité de paiement¹⁰⁶

| Selon le tableau des flux de trésorerie pour l'année 2023 (montants en millions de dollars US) | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|--------------|--------------|
| | Jan vier | Fév rier | M ars | Av ril | M ai | Jeu ne | Juil let | Ao ût | Septe mbre | Octo bre | Nov embre | Déce mbre |
| Équili bre au début de l'étap e | 28.7 - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Reven u total | 2.1 | 3 | 3.7 | 6.8 | 3. 3 | 2.9 | 2.8 | 4.1 | 2.3 | 2.5 | 2.8 | 2.6 |
| Total des dépen ses | 3.1 | 3.1 | 3.2 | 3 | 3 | 2.9 | 3.1 | 3.1 | 3.1 | 2.8 | 2.9 | 2.8 |
| Flux de trésor erie | - 29.7 | -0.1 | 0.5 | 3.8 | 0. 3 | 00 | -0.3 | 1 | -0.8 | -0.8 | -0.1 | -0.2 |
| Flux de trésor erie accu mulés | - 29.7 | - 29.8 | - 29. 3 | - 25. 5 | - 25 .2 | - 25. 2 | - 25. 5 | - 24. 5 | -25.3 | -26.1 | -26.2 | -26.4 |

La trésorerie de l'entreprise enregistre un déficit de 26,4 millions de dollars selon le calendrier estimé des flux de trésorerie pour l'année 2023.

¹⁰⁶ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

4.7 Analyse de la période de rotation du capital et du besoin du client en fonction des données attendues pour l'année 2023¹⁰⁷

Table 21 : la période de rotation du capital et BFR

| Périodes en jours | | Données |
|-------------------|--------------|--|
| 210 | | Période de collecte en jours |
| 126 | | Rotation des stocks au cours d'une année |
| 54 | | Durée des crédits des fournisseurs en jours |
| 282 | | Période de rotation du fonds de roulement en jours |
| Millions \$ | Millions DZD | Données |
| 27 | 3724 | Montant dû pour les crédits à court terme |
| 29.5 | 4052 | crédits à court terme avec d'autres banques |
| -2.4 | -328 | Montant restant après déduction des facilités |

| Montants en millions \$ | Les montants sont en un million de dinars | Variables |
|-------------------------|---|-----------------|
| 42.8 | 5866 | Ventes |
| 35 | 4819 | Coût des ventes |
| 24.6 | 3376 | Créances |
| 12.1 | 1667 | Inventaire |
| 5.2 | 716 | Dettes |

5 Les forces et les faiblesses de l'entreprise X :

Table 22 : les forces et les faiblesses de l'entreprise x

| Vulnérabilités | Forces |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Absence de garanties immobilières | <ul style="list-style-type: none"> Équilibre financier structurel La grande expérience du client dans le domaine d'activité. Chiffre d'affaire important et bons résultats financiers. Bonne réputation sur le marché. Evolution des dépôts de la société au cours de l'année 2022 La possibilité d'attirer une plus grande partie du chiffre d'affaires de la banque. |
| Menaces | Possibilités |
| <ul style="list-style-type: none"> L'existence d'une concurrence dans le domaine d'activité. | <ul style="list-style-type: none"> Augmenter le pourcentage des parts de marché. |

¹⁰⁷ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

6 La prise de décision :

Recommandation du directeur de succursale :

Nous recommandons d'approuver l'augmentation du plafond de financement en fonction de la demande du client avec les garanties supplémentaires suivantes requises:

- L'hypothèque avec dépossession de la base commerciale est élargie pour l'équipement.
- Coparrainage de SARL TPL appartenant au même groupe. (Une entreprise domiciliée chez nous et obtenant un financement)

Recommandation du directeur de la gestion des affaire :

Grâce aux forces susmentionnées, la direction de l'entreprise recommande de donner au client ce qui suit:

1. Renouvellement et relèvement du plafond des crédits documentaires / factures de recouvrement de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec une assurance en espèces de 20% et le reste avec les frais de douane liés à la vente à terme, à payer pendant 360 jours.
2. Renouvellement et augmentation de la limite de la murabaha locale / vente à terme de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec un dépôt en espèces de 20%, à payer pendant 360 jours
3. Renouvellement et relèvement du plafond d'Istisna'a de 250 à 400 millions de dinars, à payer pendant 360 jours.

Les crédits nettes entre les financements 1, 2 et 3 ne dépasseront pas 400 millions de DZD.

Termes et garanties:

- Caution solidaire pour les partenaires disposant des crédits totales.
- Signature d'un total de crédits
- Transférer la police d'assurance tous risques complète en faveur de la banque.
- Mise à jour du certificat fiscal et quasi-fiscal.

Marge de rentabilité: selon les prix bancaires.

Recommandation du Département des finances :

considérant que :

- **Équilibre financier structurel**
- **La grande expérience du client dans le domaine d'activité.**
- **Roulement important et bons résultats financiers.**

- **Bonne réputation client sur le marché.**
- **Evolution des dépôts de la société au cours de l'année 2022**

Le service financier recommande d'accorder au client ce qui suit :

4. Renouvellement et relèvement du plafond des crédits documentaires / factures de recouvrement de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec une assurance en espèces de 20% et le reste avec les frais de douane liés à la vente du terme, à payer pendant 360 jours.
5. Renouvellement et augmentation de la limite de la murabaha locale / vente à terme de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec un dépôt en espèces de 20%, à payer pendant 360 jours
6. Renouvellement et relèvement du plafond d'Istisna'a de 250 à 400 millions de dinars, à payer pendant 360 jours.

Les crédits nettes entre les financements 1, 2 et 3 ne dépasseront pas 400 millions de DZD.

Termes et garanties:

Caution solidaire pour les partenaires disposant des facilités totales.

Signature d'un total des crédits

Transférer la police d'assurance tous risques complète en faveur de la banque.

Mise à jour du certificat fiscal et quasi-fiscal.

Marge de rentabilité : selon les prix bancaires.

Recommandation de la Cellule de gestion des risques :

Rapport joint

Recommandation du vice-directeur général :

Accepter

Décision du Comité de crédit :

considérant que :

- **Équilibre financier structurel**
- **La grande expérience du client dans le domaine d'activité.**
- **Chiffre d'affaire important et bons résultats financiers.**
- **Bonne réputation sur le marché.**
- **Evolution des dépôts de la société au cours de l'année 2022**

Le Comité des crédits décide d'accorder au client ce qui suit :

1. Renouvellement et relèvement du plafond des crédits documentaires / polices de recouvrement de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec une assurance en espèces de 20% et le reste avec les frais de douane liés à la vente du terme, à payer pendant 360 jours.
2. Renouvellement et augmentation de la limite de murabaha locale / vente à terme de 312,5 millions de DZD à 500 millions de DZD, avec une assurance en espèces de 20%, à payer pendant 360 jours
3. Renouvellement et relèvement du plafond d'Istisna'a de 250 à 400 millions de dinars, à payer pendant 360 jours.

Les crédits nettes entre les financements 1, 2 et 3 ne dépasseront pas 400 millions de DZD.

Termes et garanties:

- Caution solidaire pour les partenaires disposant des facilités totales.
- Signature d'un total des crédits
- Transférer la police d'assurance tous risques complète en faveur de la banque.
- Mise à jour du certificat fiscal et quasi-fiscal.
- Marge de rentabilité: selon les prix bancaires.¹⁰⁸

¹⁰⁸ Documents fournis par Al Salam Bank. Op.cit.

Conclusion :

A travers l'étude pratique que nous avons menée au niveau d'Al Salam Bank, nous concluons ce qui suit :

L'entreprise à demander : - Renouvellement et relèvement du plafond des crédits documentaires/ lettres de collection

Renouvellement et augmentation de la limite de durée locale de Murabaha / vente à terme

Renouvellement et relèvement du plafond de l'Istisna 'a

Afin de couvrir les besoins d'importation de matières premières, pour répondre aux commandes d'un large portefeuille de clients tels que le complexe Cevital. Les remboursements sont versées dans un délai de 360 jours.

compte tenu qu'il s'agit d'une relation qui a toujours fait preuve de ses engagements, et en vue des points forts démontrés par l'étude et l'analyse financière comme :

- Équilibre financier structurel
- La grande expérience du client dans le domaine d'activité.
- Chiffre d'affaire important et bons résultats financiers.
- Bonne réputation sur le marché.
- Evolution des dépôts de la société au cours de l'année 2022
- Capacité d'endettement acceptable

La banque a accepté de renouveler le crédit mais avec les garanties suivantes :

Caution solidaire pour les partenaires disposant des facilités totales.

Signature d'un total des facilités

Transférer la police d'assurance tous risques complète en faveur de la banque.

Mise à jour du certificat fiscal et quasi-fiscal.

Marge de rentabilité : selon les prix bancaires.

Mais la banque à ignorer la recommandation du directeur de succursale de L'hypothèque avec dépossession de la base commerciale est élargie pour l'équipement, Ce qui est très important pour préserver les droits de la banque.



Conclusion Générale

En conclusion, les chapitres étudiés ont fourni une vue d'ensemble complète sur plusieurs aspects clés liés aux entreprises, aux banques et aux crédits d'exploitation.

Nous avons acquis une compréhension des entreprises en général, en examinant leurs caractéristiques et leur rôle dans l'économie. Nous avons également étudié les bases de la banque, en comprenant ses fonctions principales et son importance en tant qu'intermédiaire financier.

En ce qui concerne les crédits bancaires, nous avons exploré les différents types disponibles, tels que les crédits de trésorerie, les crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement. Nous avons appris comment ces crédits peuvent être utilisés par les entreprises pour financer leurs activités et leurs projets.

Nous avons étudié le cycle d'exploitation des entreprises, comprenant les différentes étapes allant de l'approvisionnement en matières premières à la vente des produits finis. Nous avons également abordé le diagnostic financier du cycle d'exploitation, en analysant les ratios financiers et les indicateurs clés permettant d'évaluer la santé financière et l'efficacité de l'entreprise.

Enfin, nous nous sommes penchés sur le financement du cycle d'exploitation, en examinant les différentes sources de financement disponibles pour les entreprises, telles que les crédits d'exploitation, les lignes de crédit et les avances sur factures. Nous avons étudié les critères et les procédures d'obtention d'un crédit d'exploitation, ainsi que les éléments importants à prendre en compte lors de l'analyse d'un dossier de crédit.

L'étude et l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la banque AL SALAM ont permis d'appliquer les connaissances acquises dans les chapitres précédents à une situation concrète. Cela a permis de comprendre les exigences spécifiques de la banque et les étapes nécessaires pour évaluer la viabilité financière d'une demande de crédit.

Dans l'ensemble, ces chapitres ont fourni des connaissances essentielles sur les entreprises, les banques et les crédits d'exploitation, en mettant l'accent sur les aspects financiers et les mécanismes de financement. Cette compréhension approfondie est précieuse pour les professionnels des finances, les entrepreneurs et toute personne intéressée par le fonctionnement du secteur bancaire et le financement des entreprises.

L'examen des hypothèses :

Hypothèse 1 :

Cette hypothèse est vérifiée, car les banques sont effectivement des acteurs clés dans le financement des entreprises en fournissant des crédits bancaires pour répondre à leurs besoins financiers.

Hypothèse 2 :

Cette hypothèse est confirmée, car le financement bancaire comporte effectivement des risques, en particulier le risque de crédit, mais les banques peuvent atténuer ces risques en exigeant des garanties de la part de l'entreprise emprunteuse.

Hypothèse 3 :

Cette hypothèse est validée, car il est indéniable qu'il existe diverses méthodes d'analyse financière, notamment l'analyse rétrospective et l'analyse fonctionnelle. Ces méthodes se basent sur des éléments tels que les bilans, les comptes de résultat, les ratios et d'autres outils afin d'évaluer la situation financière d'une entreprise. Le cas pratique réalisé démontre clairement que cette hypothèse est vérifiée.

Les limites :

Malgré les contributions significatives de ma recherche à la compréhension du financement du cycle d'exploitation des entreprises et au rôle des banques, il est essentiel de reconnaître les limites inhérentes à cette étude :

Les contraintes liées au cadre temporel et aux ressources disponibles ont restreint la collecte des données et la durée de l'étude, ce qui a pu entraîner une certaine lacune dans la prise en compte exhaustive de certains aspects pertinents. De plus, la théorie pertinente s'est avérée difficile à trouver et à cerner, rendant la présentation des informations appropriées plus complexe. Il convient également de noter que le sujet de recherche est largement exploré dans d'autres études, ce qui a constitué un défi pour moi en termes de production d'une contribution originale.

Résultats de la recherche :

La décision de financement du cycle d'exploitation d'une entreprise est un processus complexe qui nécessite un effort et du temps considérables.

L'analyse financière de l'entreprise est une étape cruciale du financement du cycle d'exploitation, car elle permet d'évaluer la situation financière de l'entreprise, notamment sa capacité de remboursement et sa rentabilité.

La banque utilise la centrale des risques pour déterminer si un client est endetté auprès d'autres banques, afin de mieux connaître ce client et d'évaluer les risques potentiels.

• Les recommandations :

Les entreprises peuvent bénéficier de financements bancaires pour soutenir leur cycle d'exploitation, qui englobe les différentes étapes allant de l'achat de matières premières à la vente des produits finis. Pour optimiser ces financements, il est essentiel de prendre en compte quelques recommandations importantes. Tout d'abord, il est recommandé de maintenir une bonne relation avec sa banque et de la tenir informée régulièrement de l'évolution de l'entreprise. Cela permettra d'établir une confiance mutuelle et facilitera l'accès à des conditions de financement favorables. Ensuite, il est crucial de gérer efficacement son fonds de roulement en optimisant les délais de paiement des fournisseurs et en veillant à la rapidité de recouvrement des créances clients. Une bonne gestion de la trésorerie est également primordiale pour éviter les situations de découvert bancaire ou les retards de paiement. Enfin, il est recommandé de diversifier les sources de financement en explorant les différentes options disponibles, telles que les crédits de trésorerie, les lignes de crédit ou encore l'affacturage. En suivant ces recommandations, les entreprises peuvent améliorer leur gestion financière et garantir la disponibilité des fonds nécessaires pour mener à bien leur cycle d'exploitation.

• Les perspectives :

Les perspectives sur le financement bancaire du cycle d'exploitation des entreprises restent prometteuses avec l'évolution du paysage économique et technologique. Dans un contexte de plus en plus digitalisé, les banques adoptent des approches novatrices pour faciliter l'accès aux financements, en mettant en place des plateformes en ligne pour les demandes de crédit et en utilisant l'intelligence artificielle pour évaluer les risques de manière plus rapide et précise. De plus, les évolutions réglementaires visent à promouvoir un environnement favorable à l'octroi de crédits aux entreprises, tout en protégeant la stabilité financière du système bancaire. Les entreprises peuvent également profiter d'une plus grande diversité d'instruments financiers, comme les financements participatifs et le financement vert, qui répondent aux nouvelles exigences du marché en matière de durabilité et de responsabilité sociale. Toutefois, il est important que les entreprises restent vigilantes quant à leur capacité d'endettement et à la gestion de leurs obligations financières afin de maintenir une relation saine avec les banques et de préserver leur pérennité. En somme, les perspectives sur le financement bancaire du cycle d'exploitation des entreprises offrent des opportunités stimulantes, à condition de rester proactif dans l'adaptation aux nouvelles opportunités et défis qui se présentent.

La valeur ajoutée de la recherche :

La valeur ajoutée de la recherche est :

1. Compréhension du cycle d'exploitation : Cette recherche permet de mieux comprendre le cycle d'exploitation des entreprises, c'est-à-dire la période qui s'écoule entre l'acquisition des matières premières et la vente des produits finis. Comprendre les différentes étapes de ce cycle est crucial pour identifier les besoins financiers de l'entreprise à court terme.
2. Importance du financement : Le financement du cycle d'exploitation est crucial pour la stabilité et la croissance des entreprises. Une mauvaise gestion du financement peut entraîner des problèmes de trésorerie et potentiellement la faillite de l'entreprise. Comprendre les mécanismes de financement bancaire spécifiquement liés au cycle d'exploitation peut aider les entreprises à optimiser leur gestion financière.
3. Rôle des banques : Cette recherche mettra en évidence le rôle des banques dans le financement du cycle d'exploitation des entreprises. Les banques fournissent généralement des solutions de financement telles que des lignes de crédit, des découverts, des crédits de caisse, etc., qui aident les entreprises à faire face aux besoins de trésorerie tout au long du cycle d'exploitation.
4. Impact sur les politiques publiques : Comprendre comment les entreprises financent leur cycle d'exploitation peut également avoir un impact sur les politiques publiques. Les gouvernements et les institutions financières pourraient utiliser ces informations pour concevoir des programmes de soutien adaptés aux besoins spécifiques des entreprises en matière de financement.
5. Perspectives sectorielles et régionales : Cette recherche pourrait également apporter des éclairages sur les différences de financement bancaire du cycle d'exploitation entre les secteurs d'activité et les régions. Certaines industries ou régions pourraient dépendre davantage du financement bancaire pour maintenir leur cycle d'exploitation, tandis que d'autres pourraient avoir accès à des sources de financement alternatives.
6. Stratégies financières des entreprises : En comprenant les pratiques de financement bancaire du cycle d'exploitation, les entreprises peuvent adapter leurs stratégies financières pour améliorer leur efficacité et leur compétitivité sur le marché.

Les articles et les ouvrages :

- ABDENOURI Tizi ri ; ALLAOUA HANAN, mémoire de master « Etude comparative de financement bancaire d'un crédit d'investissement et d'un crédit d'exploitation », Université Abderrahmane Mira – Bejaia,
- Alain BEITONE, Christine DOLLO, Jean-Pierre GUIDONI, Alain LEGARDEZ : « Dictionnaire des sciences économiques », Paris 1991.
- AZEGAGHE F, AIT SAHEL R, T, « analyse financière », Université Abderrahmane Mira Bejaia, Article 68
- BADI Abdelmadjid, OUACHEM Farida, « Fondement des banques islamiques : principes de base et modes de financement », Algérie, vol. 29, No. 3, 2022
- Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « Analyse financière », 12e édition 2022-2023
- Béatrice Meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001
- BERNARD V. et collige, « les crédits bancaires aux entreprises », revue bancaire
- Bessis J, « gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques », Edition Dalloz. (1995)
- Cécile Kherroubi et Philippe thomas « analyse du risque de crédit », Edition RB, rue la Fayette, 2013
- Dr TARI Mohamed Larbi Mr, ATTARI Abdennasser « LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE DE L'EXPLOITATION DES PME ET LA NOTION D'EFFET DE LEVIER FINANCIER Sous l'éclairage de la théorie d'agence », Algérie, vol. 06, No. 3, 2018
- Frederik MISHKIN, « monnaie banque et marchés financiers », Pearson éducation, paris 2010
- GUEUTIN, Claire-Agnès, « L'essentiel de l'analyse financière Ed »,
- Hubert de la BRUSLERIE, « Analyse financière », 2eme Edition, Dunod, Paris, 2002
- J.-P. PATAT, « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993.

- Management : A Practical Introduction" Auteurs : Angelo Kinicki et Brian K. Williams, 9e édition.
- Michel Salva, « Comprendre l'analyse financière »
- Mohammad Nasir Uddin, Hafiz Md. Hassan BABU, ET Md. Shakib Hossain," The Influence of Working Capital Management on the Profitability of Listed Companies in the United Arab Emirates"
- Peter Drucker, "L'Entreprise en action" (The Practice of Management)
- Petit-DUTAILLIS G : « le risque du crédit bancaire » Edition Dunod ; Paris, 1999
- Pierre Vernimmen dans "Finance d'entreprise" (14ème édition, Ed Dalloz, Paris, 2016)
- SOLNIK Bruno « Gestion financière », 6eme Édition, Dunod, Paris, 2001.
- Zahra BENCHERIET, TEWFIK BENSAHLA TANI, "La gestion de risque du crédit bancaires : Cas d'une banque publique Algérienne », Algérie, vol. 31, No. 12, 2022
- SALHI NADJIB mémoire de master, « l'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »

Sites :

- <https://agicap.com/>
- <https://www.banque-france.fr/>
- <https://www.boursedescredits.com/>
- <https://www.larousse.fr>
- <https://www.wesharebonds.com/>

Lois :

- Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit de son article 111
- Code de commerce, chapitre II, article 1142-3.

Les cours :

- BENKHEDDA ELYES, cours techniques bancaire, ESC,
- F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019.

Autres sources :

- Documents fournis par Al Salam Bank

Les mémoires de master :

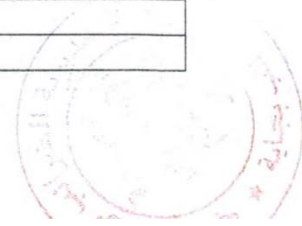
¹ ABDENOURI Tizi ri, ALLAOUA HANAN, mémoire master « étude comparative financement Bancaire d'un crédit d'investissement et exploitation", université Abderrahmane Mira Bejaia.



Les annexes

| | |
|--------|------------|
| R.C. | [REDACTED] |
| N.I.F. | [REDACTED] |
| A.I. | [REDACTED] |

Désignation de l'entreprise : [REDACTED]
 Activité : FABRICATION ET IMPRESSION D'ARTICLES EN PLASTI
 Adresse : [REDACTED]



Exercice du 01 A/Nouveau 2019 au 31/12/2019

BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2010)

| ACTIF | N | | | N-1 |
|---|-------------------------|---|-------------------------|-------------------------|
| | Montants Bruts | Amortissements, provisions et pertes de valeurs | Net | Net |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | |
| Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 5 922 584,63 | 5 647 426,80 | 275 157,83 | 788 311,42 |
| Immobilisations corporelles | 2 108 825 660,91 | 632 712 121,98 | 1 476 113 538,93 | 710 642 021,83 |
| Terrains | 701 496 000,00 | | 701 496 000,00 | 9 696 000,00 |
| Bâtiments | 184 722 138,22 | 50 625 328,46 | 134 096 809,76 | 139 545 889,01 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 222 607 522,69 | 582 086 793,52 | 640 520 729,17 | 561 400 132,82 |
| Immobilisations en concession | | | | |
| Immobilisations en cours | 43 247 150,50 | | 43 247 150,50 | 27 618 369,50 |
| Immobilisations financières | 1 736 000,00 | 120 000,00 | 1 616 000,00 | 1 646 000,00 |
| Titres mis en équivalence | | | | |
| Autres participations et créances rattachées | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 1 736 000,00 | 120 000,00 | 1 616 000,00 | 1 646 000,00 |
| Impôts différés actif | 1 236 203,18 | | 1 236 203,18 | 1 018 973,14 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 2 160 967 599,22 | 638 479 548,78 | 1 522 488 050,44 | 741 713 675,89 |
| ACTIFS COURANTS | | | | |
| Stocks et encours | 1 180 311 283,02 | 2 181 820,73 | 1 178 129 462,29 | 1 126 670 951,01 |
| Créances et emplois assimilés | | | | |
| Clients | 3 784 931 823,78 | 9 433 201,79 | 3 775 498 621,99 | 4 028 371 211,40 |
| Autres débiteurs | 9 964 221,19 | | 9 964 221,19 | 13 076 926,79 |
| Impôts et assimilés | 290 461 251,85 | | 290 461 251,85 | 296 846 021,82 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | | |
| Disponibilités et assimilés | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | | |
| Trésorerie | 83 364 827,75 | | 83 364 827,75 | 123 821 591,45 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 5 349 033 407,89 | 11 615 022,52 | 5 337 418 385,07 | 5 588 786 702,47 |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 7 510 001 006,81 | 650 094 571,30 | 6 859 906 435,51 | 6 330 500 378,36 |



| | |
|-------|------------------|
| R.C. | 002 299 483 8070 |
| N.I.F | 000006018346385 |
| A.I. | 0001 0405 024 |

Désignation de l'entreprise : **SARL EL ANASSER**
 Activité : FABRICATION ET IMPRESSION D'ARTICLES EN PLASTI
 Adresse : RUE 'O' ARRIERE PORT BEJAIA

Exercice du 01 A/Nouveau 2019 au 31/12/2019

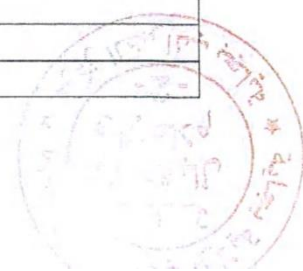
BILAN (PASSIF)

| PASSIF | N | N-1 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES : | | |
| Capital émis | 1 300 000 000,00 | 454 130 000,00 |
| Capital non appelé | | |
| Primes et réserves - Réserves consolidées(1) | 45 413 000,00 | 45 413 000,00 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 110 006 145,44 | 49 326 032,48 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 217 723 619,87 | 685 692 861,79 |
| Part de la société consolidante (1) | | |
| Part des minoritaires (1) | | |
| TOTAL I | 1 673 142 765,31 | 1 234 561 894,27 |
| PASSIFS NON-COURANTS : | | |
| Emprunts et dettes financières | 507 485 218,88 | 524 455 612,95 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | |
| Autres dettes non courantes | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | |
| TOTAL II | 507 485 218,88 | 524 455 612,95 |
| PASSIFS COURANTS : | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 863 361 502,97 | 1 316 438 041,46 |
| Impôts | 54 782 291,11 | 68 299 694,23 |
| Autres dettes | 510 188 607,55 | 77 848 720,73 |
| Trésorerie Passif | 3 250 946 049,69 | 3 108 896 414,72 |
| TOTAL III | 4 679 278 451,32 | 4 571 482 871,14 |
| TOTAL PASSIF (I+II+III) | 6 859 906 435,51 | 6 330 500 378,36 |

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



| | |
|-------|-------------------|
| R.C. | 00B-0183463-00/03 |
| N.I.F | 000006018346385 |
| A.I. | 0601 0406 094 |



Désignation de l'entreprise : **SARL MERIPLAST**
 Activité : **FABRICATION ET IMPRESSION D'ARTICLES EN PLASTI**
 Adresse : **RUE "O" ARRIERE PORT BEJAIA**

Exercice du 01 A/Nouveau 2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT

| Rubriques | N | | N-1 | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production vendue | | | | |
| Produits fabriqués | | 4 184 695 519,45 | | 4 676 776 649,38 |
| Prestations de services | | | | |
| Vente de travaux | | | | |
| Produits annexes | | 32 058 814,37 | | 18 614 891,75 |
| Rabais, remises, ristournes accordés | 509 691,00 | | | |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes | | 4 216 244 642,82 | | 4 695 391 541,13 |
| Production stockée ou destockée | | 180 114 057,48 | | 54 765 057,37 |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | 1 894 840,00 |
| I-Production de l'exercice | | 4 396 358 700,30 | | 4 752 051 438,50 |
| Achats de marchandises vendues | | | | |
| Matières premières | 3 309 502 281,81 | | 3 644 098 224,33 | |
| Autres approvisionnements | 126 878 721,44 | | 255 362 560,11 | |
| Variations des stocks | | | | |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | |
| Autres consommations | 40 277 934,00 | | 35 602 334,95 | |
| Rabais, remise, ristournes obtenus sur achats | | | | |
| Services extérieurs | | | | |
| Sous-traitance générale | 3 725 120,00 | | | |
| Locations | 4 926 517,44 | | 2 477 077,50 | |
| Entretien, réparations et maintenance | 15 890 674,08 | | 4 773 755,78 | |
| Primes d'assurances | 10 756 857,15 | | 10 028 976,26 | |
| Personnel extérieur à l'entreprise | | | | |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 15 909 520,00 | | 5 523 960,00 | |
| Publicité | 8 029 282,00 | | 1 295 948,00 | |
| Déplacement, missions et réceptions | 2 813 475,44 | | 5 342 543,62 | |
| Autres services | 78 193 961,60 | | 55 905 176,82 | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | | | |
| II-Consommations de l'exercice | 3 616 904 344,96 | | 4 020 410 557,37 | |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II) | | 779 454 355,34 | | 731 640 881,13 |
| Charges de personnel | 212 882 829,75 | | 186 957 534,08 | |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 34 270 457,62 | | 34 687 013,31 | |
| IV-Excédent brut d'exploitation | | 532 301 067,97 | | 509 996 333,74 |



IMPRIME DESTINEE A L'ADMINISTRATION

| | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Autres produits opérationnels | | 29 401 225,59 | | 16 037 352,97 |
| Autres charges opérationnelles | 4 403 406,55 | | 20 262 816,71 | |
| Dotations aux amortissements | 94 787 459,92 | | 144 371 603,15 | |
| Provision | 11 615 022,52 | | | |
| Pertes de valeur | | | | |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | | 7 210 848,04 | | 34 528 095,09 |
| V-Résultat opérationnel | | 458 107 252,61 | | 395 927 361,94 |
| Produits financiers | | 1 194 133,79 | | 9 198 308,76 |
| Charges financières | 337 566 667,89 | | 347 137 274,53 | |
| VI-Résultat financier | 336 372 534,10 | | 337 938 965,77 | |
| VII-Résultat ordinaires(V+VI) | | 121 734 718,51 | | 57 988 396,17 |
| Eléments extraordinaires(produits) (*) | | | | |
| Eléments extraordinaires(Charges) (*) | | | | |
| VIII-Résultat extraordinaire | | | | |
| Impôts exigibles sur résultats | 11 945 803,11 | | 9 134 520,23 | |
| Impôts différés(variations) sur résultats | | 217 230,04 | | 472 156,54 |
| IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE | | 110 006 145,44 | | 49 326 032,48 |

(*) A détailler sur l'état annexe à joindre



IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

| | |
|-------|---------------|
| R.C. | 018346300/01 |
| N.I.F | 0000601834630 |
| A.I. | 00010406094 |

Désignation de l'entreprise : **SARL MERIPLAS**
 Activité : Fabrication et impression d'articles en plastique
 Adresse : **RUE O ARRIERE PORT BEJALA**

Exercice du 01 A/Nouveau 2020 au 31/12/2020

BILAN (ACTIF)



Série G, n°2 (2010)

| ACTIF | N | | | N-1 |
|---|-------------------------|---|-------------------------|-------------------------|
| | Montants Bruts | Amortissements, provisions et pertes de valeurs | Net | Net |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | |
| Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 5 922 584.63 | 5 695 767.36 | 226 817.27 | 275 157.83 |
| Immobilisations corporelles | 2 171 090 617.24 | 712 841 646.44 | 1 458 248 970.80 | 1 476 113 538.93 |
| Terrains | 701 496 000.00 | | 701 496 000.00 | 701 496 000.00 |
| Bâtiments | 184 722 138.22 | 60 143 349.71 | 124 578 788.51 | 134 096 809.76 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 284 872 479.02 | 652 698 296.73 | 632 174 182.29 | 640 520 729.17 |
| Immobilisations en concession | | | | |
| Immobilisations en cours | 43 857 050.50 | | 43 857 050.50 | 43 247 150.50 |
| Immobilisations financières | 1 616 000.00 | | 1 616 000.00 | 1 616 000.00 |
| Titres mis en équivalence | | | | |
| Autres participations et créances rattachées | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 1 616 000.00 | | 1 616 000.00 | 1 616 000.00 |
| Impôts différés actif | 1 987 995.21 | | 1 987 995.21 | 1 236 203.18 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 2 224 474 247.58 | 718 537 413.80 | 1 505 936 833.78 | 1 522 488 050.44 |
| ACTIFS COURANTS | | | | |
| Stocks et encours | 1 440 113 147.23 | 2 921 510.53 | 1 437 191 636.70 | 1 178 129 462.29 |
| Créances et emplois assimilés | | | | |
| Clients | 3 558 602 254.05 | 9 433 201.79 | 3 549 169 052.26 | 3 775 498 621.99 |
| Autres débiteurs | 41 644 184.57 | | 41 644 184.57 | 9 964 221.19 |
| Impôts et assimilés | 289 522 481.78 | | 289 522 481.78 | 290 461 251.85 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | | |
| Disponibilités et assimilés | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | | |
| Trésorerie | 201 014 239.61 | | 201 014 239.61 | 83 364 827.75 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 5 530 896 307.24 | 12 354 712.32 | 5 518 541 594.92 | 5 337 418 385.07 |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 7 755 370 554.82 | 730 892 126.12 | 7 024 478 428.70 | 6 859 906 435.51 |



R.C. 0193463-00/00

N.I.F. 00006010346305

A.I. 6010408094

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **CARL MERIPLAS**
 Activité : Fabrication et impression d'articles en plastique
 Adresse : **RUE O-ARRIERE PORT BEJIA**

Exercice du

01 A/Nouveau 2020

au

31/12/2020

BILAN (PASSIF)

| PASSIF | N | N-1 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES : | | |
| Capital émis | 1 300 000 000.00 | 1 300 000 000.00 |
| Capital non appelé | | |
| Primes et réserves - Réserves consolidées(1) | 50 913 307.27 | 45 413 000.00 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 52 056 770.18 | 110 006 145.44 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 322 229 458.04 | 217 723 619.87 |
| Part de la société consolidante (1) | | |
| Part des minoritaires (1) | | |
| TOTAL I | 1 725 199 535.49 | 1 673 142 765.31 |
| PASSIFS NON-COURANTS : | | |
| Emprunts et dettes financières | 406 346 776.04 | 507 485 218.88 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | |
| Autres dettes non courantes | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | |
| TOTAL II | 406 346 776.04 | 507 485 218.88 |
| PASSIFS COURANTS : | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 887 923 401.28 | 863 361 502.97 |
| Impôts | 31 485 662.00 | 54 782 291.11 |
| Autres dettes | 316 496 646.04 | 510 188 607.55 |
| Trésorerie Passif | 3 657 026 407.85 | 3 250 946 049.69 |
| TOTAL III | 4 892 932 117.17 | 4 679 278 451.32 |
| TOTAL PASSIF (I+II+III) | 7 024 478 428.70 | 6 859 906 435.51 |

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



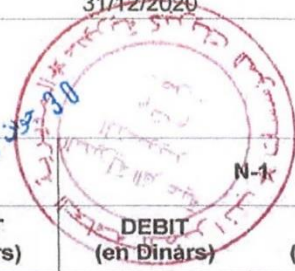
| | |
|-------|------------|
| R.C. | ██████████ |
| N.I.F | ██████████ |
| A.I. | ██████████ |

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **ARL MENIPAS**
 Activité : Fabrication et impression d'articles en plastique
 Adresse : **RUE 0 ARRIERE PORT BEJAIA**

Exercice du 01 A/Nouveau 2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT



| Rubriques | N | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production vendue | | | | |
| Produits fabriqués | | 3 910 612 971.40 | | 4 184 695 519.45 |
| Prestations de services | | | | |
| Vente de travaux | | | | |
| Produits annexes | | 17 043 717.88 | | 32 058 814.37 |
| Rabais, remises, ristournes accordés | 270 426.50 | | 509 691.00 | |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes | | 3 927 386 262.78 | | 4 216 244 642.82 |
| Production stockée ou destockée | | 72 785 228.48 | | 180 114 057.48 |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| I-Production de l'exercice | | 4 000 171 491.26 | | 4 396 358 700.30 |
| Achats de marchandises vendues | | | | |
| Matières premières | 2 910 573 332.23 | | 3 309 502 281.81 | |
| Autres approvisionnements | 109 221 129.24 | | 126 878 721.44 | |
| Variations des stocks | | | | |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | |
| Autres consommations | 40 540 097.09 | | 40 277 934.00 | |
| Rabais, remise, ristournes obtenus sur achats | | | | |
| Services extérieurs | | | | |
| Sous-traitance générale | | | 3 725 120.00 | |
| Locations | 5 431 957.04 | | 4 926 517.44 | |
| Entretien, réparations et maintenance | 8 338 221.73 | | 15 890 674.08 | |
| Primes d'assurances | 15 380 985.22 | | 10 756 857.15 | |
| Personnel extérieur à l'entreprise | | | | |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 21 156 308.30 | | 15 909 520.00 | |
| Publicité | 94 000.00 | | 8 029 282.00 | |
| Déplacement, missions et réceptions | 1 350 468.71 | | 2 813 475.44 | |
| Autres services | 85 202 209.11 | | 78 193 961.60 | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | | | |
| II-Consommations de l'exercice | 3 197 288 708.67 | | 3 616 904 344.96 | |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II) | | 802 882 782.59 | | 779 454 355.34 |
| Charges de personnel | 190 544 534.76 | | 212 882 829.75 | |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 26 533 647.20 | | 34 270 457.62 | |
| IV-Excédent brut d'exploitation | | 585 804 600.63 | | 532 301 067.97 |



IMPRIME DESTINEE A L'ADMINISTRATION

| | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Autres produits opérationnels | | 16 037 821.50 | | 29 401 225.59 |
| Autres charges opérationnelles | 16 147 707.84 | | 4 403 406.55 | |
| Dotations aux amortissements | 95 686 934.90 | | 94 787 459.92 | |
| Provision | 739 689.80 | | 11 615 022.52 | |
| Pertes de valeur | | | | |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | | 7 281 494.91 | | 7 210 848.04 |
| V-Résultat opérationnel | | 496 549 584.50 | | 458 107 252.61 |
| Produits financiers | | 10 291 709.50 | | 1 194 133.79 |
| Charges financières | 449 707 513.85 | | 337 566 667.89 | |
| VI-Résultat financier | 439 415 804.35 | | 336 372 534.10 | |
| VII-Résultat ordinaires(V+VI) | | 57 133 780.15 | | 121 734 718.51 |
| Eléments extraordinaires(produits) (*) | | | | |
| Eléments extraordinaires(Charges) (*) | | | | |
| VIII-Résultat extraordinaire | | | | |
| Impôts exigibles sur résultats | 5 828 802.00 | | 11 945 803.11 | |
| Impôts différés(va ^(*)) | | | | 217 230.04 |
| IX-RESULTAT NE | | | | 110 006 145.44 |

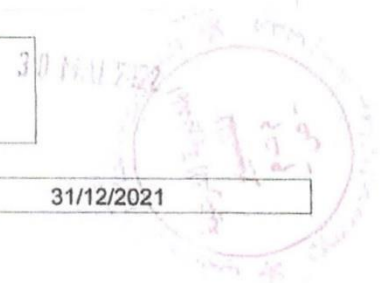
(*) A détailler sur l'état annexe à joindre.



| | |
|-------|------------|
| R.C. | [REDACTED] |
| N.I.F | [REDACTED] |
| A.I. | [REDACTED] |

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : [REDACTED]
 Activité : Fabrication & impression d'articles en plastique
 Adresse : [REDACTED] Arrière port Bejala



Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2010)

| ACTIF | N | | | N-1 |
|--|-------------------------|--|-------------------------|-------------------------|
| | Montants Bruts | Amortissements , provisions et pertes de valeurs | Net | Net |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | |
| Ecarts d'acquisition - goodwill positif ou négatif | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 5 922 584.63 | 5 727 441.24 | 195 143.39 | 226 817.27 |
| Immobilisations corporelles | 2 841 051 299.83 | 811 904 291.53 | 2 029 147 008.30 | 1 458 248 970.80 |
| Terrains | 701 496 000.00 | | 701 496 000.00 | 701 496 000.00 |
| Bâtiments | 184 722 138.22 | 69 281 246.18 | 115 440 892.04 | 124 578 788.51 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 954 833 161.61 | 742 623 045.35 | 1 212 210 116.26 | 632 174 182.29 |
| Immobilisations en concession | | | | |
| Immobilisations en cours | 49 700 305.56 | | 49 700 305.56 | 43 857 050.50 |
| Immobilisations financières | 1 426 000.00 | | 1 426 000.00 | 1 616 000.00 |
| Titres mis en équivalence | | | | |
| Autres participations et créances rattachées | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 1 426 000.00 | | 1 426 000.00 | 1 616 000.00 |
| Impôts différés actif | 1 940 949.99 | | 1 940 949.99 | 1 987 995.21 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 2 900 041 140.01 | 817 631 732.77 | 2 082 409 407.24 | 1 505 936 833.78 |
| ACTIFS COURANTS | | | | |
| Stocks et encours | 1 467 855 009.18 | | 1 467 855 009.18 | 1 437 191 636.70 |
| Créances et emplois assimilés | | | | |
| Clients | 3 920 893 518.43 | 15 500 708.91 | 3 905 392 809.52 | 3 549 169 052.26 |
| Autres débiteurs | 37 388 234.01 | | 37 388 234.01 | 41 644 184.57 |
| Impôts et assimilés | 192 944 151.13 | | 192 944 151.13 | 289 522 481.78 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | | |
| Disponibilités et assimilés | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | | |
| Trésorerie | 102 166 353.71 | | 102 166 353.71 | 201 014 239.61 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 5 721 247 266.46 | 15 500 708.91 | 5 705 746 557.55 | 5 518 541 594.92 |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 8 621 288 406.47 | 833 132 441.68 | 7 788 156 964.79 | 7 024 478 428.70 |



| | |
|-------|-----------------|
| R.C. | 133463100 |
| N.I.F | 0000-6018-46335 |
| A.I. | 001 0406 004 |

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **MEPLAS**
 Activité : Fabrication & impression d'articles en plastique
 Adresse : **01/01/2021**

30 JAN 2022

Exercice du 01/ 01/ 2021 au 31/12/2021

BILAN (PASSIF)

| PASSIF | N | N-1 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES : | | |
| Capital émis | 1 300 000 000.00 | 1 300 000 000.00 |
| Capital non appelé | | |
| Primes et réserves - Réserves consolidées(1) | 53 516 145.78 | 50 913 307.27 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 103 503 021.52 | 52 056 770.18 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 371 683 389.71 | 322 229 458.04 |
| Part de la société consolidante (1) | | |
| Part des minoritaires (1) | | |
| TOTAL I | 1 828 702 557.01 | 1 725 199 535.49 |
| PASSIFS NON-COURANTS : | | |
| Emprunts et dettes financières | 811 306 305.70 | 406 346 776.04 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | |
| Autres dettes non courantes | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | |
| TOTAL II | 811 306 305.70 | 406 346 776.04 |
| PASSIFS COURANTS : | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 725 769 397.34 | 887 923 401.28 |
| Impôts | 28 665 618.08 | 31 485 662.00 |
| Autres dettes | 239 466 038.02 | 316 496 646.04 |
| Trésorerie Passif | 4 154 246 048.64 | 3 657 026 407.85 |
| TOTAL III | 5 148 147 102.08 | 4 892 932 117.17 |
| TOTAL PASSIF (I+II+III) | 7 788 155 964.79 | 7 024 478 428.70 |

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'ét

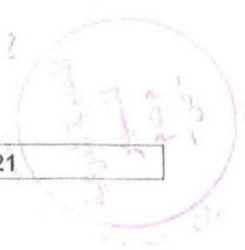


| | |
|-------|------------|
| R.C. | [REDACTED] |
| N.I.F | [REDACTED] |
| A.I. | [REDACTED] |

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **MERIPLAS**
 Activité : Fabrication & impression d'articles en plastique
 Adresse : Rue "O" Amara port bejaia

30 NOV 2021



Exercice du 01/ 01/ 2021 au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT

| Rubriques | N | | N-1 | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production vendue | | | | |
| Produits fabriqués | | 4 245 618 587.17 | | 3 910 612 971.40 |
| Prestations de services | | | | |
| Vente de travaux | | | | |
| Produits annexes | | 14 984 101.80 | | 17 043 717.88 |
| Rabais, remises, ristournes accordés | 14 036 942.96 | | 270 426.50 | |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes | | 4 246 565 746.01 | | 3 927 386 262.78 |
| Production stockée ou destockée | 19 508 720.24 | | | 72 785 228.48 |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| I-Production de l'exercice | | 4 227 057 025.77 | | 4 000 171 491.26 |
| Achats de marchandises vendues | | | | |
| Matières premières | 3 074 600 116.09 | | 2 910 573 332.23 | |
| Autres approvisionnements | 115 868 266.78 | | 109 221 129.24 | |
| Variations des stocks | | | | |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | |
| Autres consommations | 33 984 999.31 | | 40 540 097.09 | |
| Rabais, remise, ristournes obtenus sur achats | | | | |
| Services extérieurs | | | | |
| Sous-traitance générale | | | | |
| Locations | 15 470 739.85 | | 5 431 957.04 | |
| Entretien, réparations et maintenance | 10 542 704.74 | | 8 338 221.73 | |
| Primes d'assurances | 16 188 947.52 | | 15 380 985.22 | |
| Personnel extérieur à l'entreprise | | | | |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 2 478 759.00 | | 21 156 308.30 | |
| Publicité | 386 039.20 | | 94 000.00 | |
| Déplacement, missions et réceptions | 4 935 477.81 | | 1 350 468.71 | |
| Autres services | 77 700 399.68 | | 85 202 209.11 | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | | | |
| II-Consommations de l'exercice | 3 352 156 449.98 | | 3 197 288 708.67 | |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II) | | 874 900 575.79 | | 802 882 782.59 |
| Charges de personnel | 188 129 721.91 | | 190 544 534.76 | |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 37 270 261.84 | | 26 533 647.20 | |
| IV-Excédent brut d'exploitation | | 649 500 592.04 | | 585 804 600.63 |



IMPRIME DESTINEE A L'ADMINISTRATION

| | | | | |
|--|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Autres produits opérationnels | | 27 322 023.17 | | 16 037 821.50 |
| Autres charges opérationnelles | 16 202 988.97 | | 16 147 707.84 | |
| Dotations aux amortissements | 114 203 180.50 | | 95 686 934.90 | |
| Provision | 6 067 507.12 | | 739 689.80 | |
| Pertes de valeur | | | | |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | | 9 354 604.82 | | 7 281 494.91 |
| V-Résultat opérationnel | | 549 703 543.44 | | 496 549 584.50 |
| Produits financiers | | 3 352 387.96 | | 10 291 709.50 |
| Charges financières | 442 393 638.58 | | 449 707 513.85 | |
| VI-Résultat financier | 439 041 250.62 | | 439 415 804.35 | |
| VII-Résultat ordinaires(V+VI) | | 110 662 292.82 | | 57 133 780.15 |
| Eléments extraordinaires(produits) (*) | | | | |
| Eléments extraordinaires(Charges) (*) | | | | |
| VIII-Résultat extraordinaire | | | | |
| Impôts exigibles sur résultats | 7 112 226.08 | | 5 828 802.00 | |
| Impôts différés(va | (*) A détailler sur l'état annexe à joindre. | | | 751 792.03 |
| IX-RESULTAT NE | | | | 056 770.18 |



ARTICLE 1
FABRICATION D'ARTICLES EN PLASTIQUE
ARTICLE 2
ARTICLE 3
ARTICLE 4
ARTICLE 5
ARTICLE 6
ARTICLE 7
ARTICLE 8
ARTICLE 9
ARTICLE 10
ARTICLE 11
ARTICLE 12
ARTICLE 13
ARTICLE 14
ARTICLE 15
ARTICLE 16
ARTICLE 17
ARTICLE 18
ARTICLE 19
ARTICLE 20
ARTICLE 21
ARTICLE 22
ARTICLE 23
ARTICLE 24
ARTICLE 25
ARTICLE 26
ARTICLE 27
ARTICLE 28
ARTICLE 29
ARTICLE 30
ARTICLE 31
ARTICLE 32
ARTICLE 33
ARTICLE 34
ARTICLE 35
ARTICLE 36
ARTICLE 37
ARTICLE 38
ARTICLE 39
ARTICLE 40
ARTICLE 41
ARTICLE 42
ARTICLE 43
ARTICLE 44
ARTICLE 45
ARTICLE 46
ARTICLE 47
ARTICLE 48
ARTICLE 49
ARTICLE 50
ARTICLE 51
ARTICLE 52
ARTICLE 53
ARTICLE 54
ARTICLE 55
ARTICLE 56
ARTICLE 57
ARTICLE 58
ARTICLE 59
ARTICLE 60
ARTICLE 61
ARTICLE 62
ARTICLE 63
ARTICLE 64
ARTICLE 65
ARTICLE 66
ARTICLE 67
ARTICLE 68
ARTICLE 69
ARTICLE 70
ARTICLE 71
ARTICLE 72
ARTICLE 73
ARTICLE 74
ARTICLE 75
ARTICLE 76
ARTICLE 77
ARTICLE 78
ARTICLE 79
ARTICLE 80
ARTICLE 81
ARTICLE 82
ARTICLE 83
ARTICLE 84
ARTICLE 85
ARTICLE 86
ARTICLE 87
ARTICLE 88
ARTICLE 89
ARTICLE 90
ARTICLE 91
ARTICLE 92
ARTICLE 93
ARTICLE 94
ARTICLE 95
ARTICLE 96
ARTICLE 97
ARTICLE 98
ARTICLE 99
ARTICLE 100

PLAN D'IMPORTATION SUR 12 MOIS

| Nature du bien importés | Fournisseurs | Pays | Adresse | Banque du fournisseur | MODE DE REGLEMENT (LIC-REMDOC) | TYPE DE REGLEMENT (A VUE-A TERME) | DELAI | Montant prévisionnel DZD |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|------------|--------------------------|
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | SABIC | ARABIE SAOUDITE | ARABIE SAOUDITE | SANBA FINANCIAL GROUPE | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 786 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | ITOCHU | FRANCE | PARIS - France | SOCCETE GENERALE | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 534 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | SNETON CHIMIE | FRANCE | France | HSBC | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 291 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | POLYMED DISTRIBUTION | EMIRATES ARABES UNIES | DUBAI | BARCLAYS BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 200 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | TOTAL PETROCHIMICALS | FRANCE | France | BNP PARIBAS | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 250 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | POLYMED TRADING | EMIRATES ARABES UNIES | DUBAI | EMIRATE NBD BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 370 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLETHYLENE | VINMAR INTERNATIONAL | SUITE 1400 /77090 HUSTON | USA | FRANSBANK PARIS | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 65 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - F-POLYETHYLENE | INTERNATIONAL PACKAGING | TUNISIE | TUNISIE | ARAB TUNISIEN BANK | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 45 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - POLYETHYLENE | EMERAUDE | EMIRATES ARABES UNIES | DUBAI | MAASHREQ | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 670 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - F-POLYETHYLENE | LEXICON EXPORTS AG | DUBAI UAE | PO BOX 399214 DUBAI | FIRST ABU DHABI BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 190 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - F-POLYETHYLENE | PLASTICIM-F | BULGARIE | PG 9154-AKCAKOBRO | ARAB BULGARIEN BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 50 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - FILM PLASTIQUE | CASFIL SA | Portugal | Portugal | UNITED BULGARIEN BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 70 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - FILM PLASTIQUE | TEXTILE SCALA | Espagne | BARCELONE Espagne | BANCO SABADELL | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 198 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - AMELIORANT | TRICON ENERGY | FRANCE | France | MORGAN CHASE BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 25 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - ADDITIFS | PLUS INTERNATIONAL | Espagne | 08034 BARCELONE | BANCO SABADELL SA | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 36 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - ADDITIFS | CHRON SA | Italie | 33720 BARZAC - PARIS | BPPACA GIRONDE | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 27 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - ADDITIFS | AMPACET | Luxembourg | Luxembourg | ING Belgique | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 45 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - ADDITIFS | MOSTA POLYMERS | TUNISIE | ZI GROMBALIA TUNISIE | ING Belgique | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 122 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - ENCKES | FLINT GROUPE | FRANCE | PARIS - France | DEUTSCHE BANK | REMDOC | A TERME | 90-DATE BL | 28 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - EMBALLAGES | CARTOTECNICA SRL | Italie | Italie | INTE SA SAN PAOLO | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 101 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - MANDRINS | SONOCO ALCORE | Espagne | Espagne | BANCO SABADELL SA | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 45 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - COLORANT | MANULCO SPA | Italie | Italie | MONTE DEL PASCHI DI SIENA | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 49 000 000,00 |
| MATIERE PREMIERE - COLLES | COMI SA | Italie | 20090 BUCCINASCIO | BERN BANCA SPA | REMDOC | A TERME | 60-DATE BL | 4 297 000 000,00 |
| TOTAL | | | | | | | | 4 297 000 000,00 |





Table des matières

Table des matières

| | |
|---|-------------------------------------|
| DEDICACE : | Error! Bookmark not defined. |
| Remerciement : | Error! Bookmark not defined. |
| Sommaire : | Error! Bookmark not defined. |
| Résumé | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des figures : | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des tableaux : | Error! Bookmark not defined. |
| Liste des abréviations : | Error! Bookmark not defined. |
| Introduction Générale | 1 |
| Chapitre 1 : Notions de base sur la banque et l'entreprise | 1 |
| Section 01 : les termes de base de l'entreprise | 3 |
| 1 Généralités sur l'entreprise..... | 3 |
| 1.1 Définition de l'entreprise : | 3 |
| 1.1.1 Définition générale : | 3 |
| 1.1.2 L'entreprise au sens économique : | 3 |
| 1.2 Les caractéristiques de l'entreprise : | 3 |
| 1.3 Le rôle de l'entreprise : | 4 |
| 1.4 Les catégories d'entreprises : | 4 |
| 1.4.1 Les entreprises selon leur taille : | 5 |
| 1.4.2 Les entreprises selon leur statut juridique : | 5 |
| 1.4.3 Les entreprises publiques : | 8 |
| 1.5 Les activités de base des entreprises : | 8 |
| Section 02 : généralités sur la banque : | 9 |
| 1 Généralités sur les banques : | 9 |
| 1.1 Définition générale : | 9 |
| 1.2 . Définition économique : | 9 |
| 1.3 Définition juridique : | 9 |
| 1.4 Les fonctions de la banque : | 10 |
| 2 Les opérations des banques : | 12 |
| 2.1 Les activités des banques : | 12 |
| 2.2 Le circuit bancaire : | 13 |
| 3 Les missions de la banque : | 13 |

Table des matières

| | | |
|-------|---|------------------------------|
| 3.1 | Les missions générales :..... | 13 |
| 3.2 | Les missions accessoires et d'intérêt général :..... | 14 |
| | Section 03 : Généralités sur les crédits bancaires..... | 15 |
| 1 | Définition du crédit : | 15 |
| 1.1 | Définition économique :..... | 15 |
| 1.2 | Une définition juridique :..... | 15 |
| 2 | Les caractéristiques du crédit bancaire :..... | 15 |
| 3 | Le rôle du crédit bancaire :..... | 16 |
| 4 | Les types des crédits bancaires | 16 |
| 4.1 | Les crédits aux particuliers..... | 16 |
| 4.1.1 | Les crédits à la consommation : | 16 |
| 4.1.2 | Les crédits immobiliers : | 18 |
| 4.1.3 | Les crédits immobiliers : | Error! Bookmark not defined. |
| 4.2 | Les crédits aidés : | 19 |
| 4.2.1 | Les prêts aides (à taux bonifié) :..... | 19 |
| 4.2.2 | Le prêt fonctionnaire : | 19 |
| 4.3 | Les crédits aux entreprises :..... | 19 |
| 4.3.1 | Les Crédits à court terme (CCT) : | 20 |
| 4.3.2 | Les crédits à long terme (CLT) : | 20 |
| 4.3.3 | Les crédits à moyen terme (CMT) :..... | 20 |
| 5 | Les déterminants de l'octroi du crédit bancaire : | 21 |
| 5.1 | Les déterminants financiers : | 21 |
| 5.2 | Les déterminants non financiers : | 22 |
| 6 | Les risques liés au crédit bancaire et les mesures de protections : | 23 |
| 6.1 | Le risque de crédit : | 23 |
| 6.1.1 | Définition du risque de crédit : | 23 |
| 6.1.2 | Les différents types de risque de crédit : | 24 |
| 6.2 | Les méthodes de gestion du risque de crédit : | 25 |
| 6.2.1 | Les méthodes empiriques : | 25 |
| 7 | Les garanties et les mesures de protection :..... | 26 |

Table des matières

| | | |
|---|--|-----------|
| 7.1 | Les sûretés personnelles :..... | 27 |
| 7.2 | Les sûretés réelles | 28 |
| Chapitre 2 : Le cycle d'exploitation et son financement..... | | 31 |
| Section 01 : Notions de base sur le cycle d'exploitation | | 33 |
| 1 | La définition de la notion du cycle d'exploitation :..... | 33 |
| 2 | Les caractéristiques du cycle d'exploitation : | 33 |
| 3 | Les phases d'un cycle d'exploitation :..... | 33 |
| 3.1 | Phase d'approvisionnement : | 33 |
| 3.2 | Phase de production :..... | 34 |
| 3.3 | Phase de commercialisation (phase marketing) :..... | 34 |
| 4 | Les composantes du cycle d'exploitation :..... | 35 |
| 4.1 | Le cycle d'exploitation commercial : | 35 |
| 4.2 | Le cycle d'exploitation industrielle :..... | 35 |
| 4.3 | Le cycle d'exploitation de service :..... | 36 |
| 5 | Les facteurs influençant le cycle d'exploitation :..... | 38 |
| 5.1 | La nature de l'activité : | 38 |
| 5.2 | Les pratiques de gestion des stocks :..... | 38 |
| 5.3 | Les délais de paiement : | 39 |
| 5.4 | Les délais de production : | 39 |
| 5.5 | Les conditions économiques : | 39 |
| Section 02 : Diagnostic financier du cycle d'exploitation..... | | 39 |
| 1 | L'analyse rétrospective :..... | 39 |
| 1.1 | Le bilan comptable : | 39 |
| 1.1.1 | L'actif : | 40 |
| 1.1.2 | L'actif immobilisé : | 40 |
| 1.1.3 | L'actif circulant :..... | 40 |
| 1.2 | Le passif :..... | 40 |
| 1.2.1 | Les capitaux propres :..... | 41 |
| 1.2.2 | Le passif non-courant : | 41 |
| 1.2.3 | Le passif courant :..... | 41 |

Table des matières

| | | |
|-------|---|-----------|
| 1.3 | Le tableau du compte de résultat :..... | 41 |
| 1.4 | Soldes intermédiaires de gestion : | 42 |
| 1.4.1 | Nature et calcul des SIG : | 42 |
| 1.5 | La capacité d'autofinancement (CAF) : | 46 |
| 1.5.1 | Définition du CAF :..... | 46 |
| 2 | Analyse fonctionnelle de l'équilibre financier :..... | 46 |
| 2.1 | L'analyse par la méthode des grandes masses : | 47 |
| 2.1.1 | Le fonds de roulement net :..... | 47 |
| 2.1.2 | Le besoin du fonds de roulement (BFR) :..... | 48 |
| 2.2 | La trésorerie nette :..... | 49 |
| 2.3 | Analyse par la méthode des ratios (Approche Relative) : | 49 |
| | Section 03 : le financement du cycle d'exploitation | 54 |
| 1 | Les crédits globaux : | 54 |
| 1.1 | Les facilités de caisse : | 54 |
| 1.2 | Le découvert : | 54 |
| 1.3 | Le crédit de campagne :..... | 55 |
| 2 | Les crédits spécifiques :..... | 55 |
| 2.1 | L'escompte commercial : | 56 |
| 2.1.1 | Les différentes parties impliquées dans le processus d'escompte sont les suivantes : 56 | |
| 2.1.2 | Avantages de l'escompte : | 57 |
| 2.2 | Les avances sur marchandise :..... | 57 |
| 2.2.1 | L'escompte warrant fonctionne de la manière suivante : | 57 |
| 2.3 | Les avances sur les marchés publics : | 58 |
| 2.3.1 | Définition : | 58 |
| 2.3.2 | Objet de l'avance :..... | 58 |
| 2.3.3 | Procédure :..... | 58 |
| 3 | Les crédits par signature : | 59 |
| 3.1 | Définition :..... | 59 |
| 3.2 | Caractéristiques des crédits par signature : | 59 |

Table des matières

| | | |
|--|---|----|
| 3.3 | Aspects juridiques des crédits par signature :..... | 59 |
| 3.4 | Les différents types de crédit par signature :..... | 60 |
| 3.4.1 | L'aval bancaire : | 60 |
| 3.4.2 | Le crédit d'acceptation : | 60 |
| 3.4.3 | Le cautionnement :..... | 61 |
| 3.4.4 | Les type de cautions bancaires :..... | 61 |
| 3.4.5 | La garantie à la première demande :..... | 63 |
| 3.4.6 | Le crédit documentaire :..... | 63 |
| Chapitre 3 : étude de cas Al Salam banque..... | | 64 |
| Section 01 : les concepts généraux sur Al Salam Bank | | 65 |
| 1 | Une carte d'identité de l'institution et de son évolution historique | 66 |
| 1.1 | Création de la Banque : | 66 |
| 1.2 | Définition de la banque Al Salam : | 66 |
| 1.3 | Importance d'Al Salam Bank:..... | 67 |
| 2 | Présentation de la structure organisationnelle de l'institution et ses tâches : | 67 |
| 2.1 | Tâches de la banque Al Salam :..... | 67 |
| 2.1.1 | Les opérations de financements :..... | 67 |
| 2.1.2 | Commerce extérieur :..... | 71 |
| 2.1.3 | Investissement et épargne :..... | 71 |
| 2.1.4 | Les services : | 71 |
| 2.2 | Structure organisationnelle de la banque Al Salam :..... | 72 |
| Section 02 : Mécanismes de financement d'Al Salam Bank | | 74 |
| 1 | Documents requis pour accorder le prêt à la banque Al Salam..... | 74 |
| 2 | Procédures initiales et opérationnelles de financement à la banque Al Salam..... | 74 |
| 2.1 | Procédures initiales de financement à la banque Al Salam :..... | 74 |
| 2.2 | Procédures exécutives de financement à la banque Al Salam :..... | 76 |
| 2.2.1 | Les étapes de l'explication du fonctionnement de la structure sont les suivantes : | 76 |
| 2.2.2 | Section de la gestion financière : | 77 |
| 2.2.3 | Cellule de suivi du financement : | 78 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Section 03 : Etude et analyse financière d'un dossier d'exploitation (un renouvellement)..... | 79 |
| 1 Présentation de l'entreprise :..... | 79 |
| 1.1 Les informations légales et de l'entreprise :..... | 79 |
| 1.1 LA demande et objet de la demande du client :..... | 79 |
| 2 Infos sur le client | 80 |
| 2.1 À propos du client | 80 |
| 2.2 Détails sur les crédits accordés | 81 |
| 2.3 Détails sur les garanties : | 81 |
| 2.4 Conditions préalables proposé approuvé par le comité | 82 |
| 2.5 Exceptions avec la politique de crédit : | 82 |
| 3 Analyse économique | 83 |
| 3.1 Les mouvements et travail parallèle du compte auprès de la banque Al Salam Algérie | 83 |
| 3.2 Les différentes étapes de l'analyse économique..... | 83 |
| 4 Analyse financière : | 90 |
| 4.1 Les Informations sur les sociétés liées (x y)..... | 90 |
| 4.2 Informations financières sur la société liée xy | 90 |
| 4.3 Les crédits existants avec la banque..... | 92 |
| 4.4 Les mouvements et travaux parallèle du groupe avec Al Salam banque Algeria..... | 92 |
| 4.5 Tableau des états financier | 93 |
| 4.6 Analyses de la capacité de paiement..... | 97 |
| 4.7 Analyse de la période de rotation du capital et du besoin du client en fonction des données attendues pour l'année 2023 | 98 |
| 5 Les forces et les faiblesses de l'entreprise X : | 98 |
| 6 La prise de décision : | 99 |
| Conclusion Générale | 103 |
| Bibliographie..... | 107 |
| Les annexes | 100 |
| Table des matières..... | 123 |